

documentation catholique

SOMMAIRE DU NUMÉRO 2087

6 FÉVRIER 1994

ACTES DU PAPE JEAN-PAUL II	Discours aux cardinaux et à la Curie romaine.	101
	Message pour la Journée mondiale de la jeunesse.	104
	Discours à l'Assemblée plénière de la Congrégation pour la Doctrine de la foi.	107
	Discours à un groupe de travail de l'Académie pontificale des Sciences sur les risques chimiques.	108
	Discours des audiences générales (23 et 30 décembre, 5 janvier).	110
L'ÉGLISE EN FRANCE	Lettre du Conseil d'Églises chrétiennes en France au Premier ministre de Turquie.	114
	Déclaration du Conseil permanent de l'épiscopat sur les procréations médicalement assistées.	115
DOSSIER	L'Accord fondamental entre le Saint-Siège et l'État d'Israël	
	Texte de l'Accord fondamental.	116
	Allocution de Mgr Claudio Celli.	118
	Allocution de M. Yossi Beilin.	120
	Déclaration du directeur de la Salle de presse du Saint-Siège.	120
	Déclaration du Comité épiscopal français pour les relations avec le judaïsme.	123
L'ÉGLISE DANS LE MONDE	« La paix est possible dans les Balkans ».	
	Appel du cardinal Roger Etchegaray.	124
	Les migrants. Communiqué du Conseil des Conférences épiscopales d'Europe.	125
	Liberté, morale et solidarité.	
	Conférence du cardinal George Basil Hume.	126
	Message du cardinal Franjo Kuharic et des évêques de la province de Sarajevo.	131
	Message des évêques du Congo.	132
	Message des évêques du Tchad.	133
	Message des évêques d'Haïti.	136
L'insertion des Églises dans le monde de l'islam arabe.		
Conférence du P. Rafiq Khoury.	140	
ÉVÉNEMENTS	Événements et informations (15 - 31 décembre).	144
	Bibliographie.	149

ACTES DU PAPE JEAN-PAUL II

Un regard de foi sur l'année 1993 dans l'Église et dans le monde

Discours aux cardinaux et à la Curie romaine

Le mardi 21 décembre, Jean-Paul II a reçu dans la Salle Clémentine les cardinaux, la Famille pontificale, la Curie et la Prélature romaine, à l'occasion des traditionnels vœux de Noël. Après l'adresse d'hommage du cardinal Bernardin Gantin, doyen du Collège cardinalice, le Pape a prononcé le discours suivant (*) :

1. « *O admirabile commercium !* ». « *Ô admirable échange !* ».

Cette phrase qui, en un certain sens, marque le sommet du temps de Noël, nous la rencontrerons dans la liturgie du premier jour de l'année nouvelle, même si son contenu est bien présent dès le début de ce temps béni. « *O admirabile commercium !* » : c'est avant tout la nuit de la naissance du Seigneur qui le proclame. « Dieu s'est fait homme pour que l'homme puisse devenir Dieu » : c'est là une pensée qui revient souvent dans les écrits des Pères de l'Église d'Orient comme d'Occident : elle est devenue un point ferme de la foi et de l'enseignement ecclésial. Comme un fil conducteur, la liturgie reprend cette annonce. C'est ce que font particulièrement les anciennes liturgies orientales qui, lors de la présentation des dons eucharistiques, mettent en relief le fait qu'ils sont offerts comme des dons reçus de Dieu lui-même : « *Tibi*

ex tuis ». La liturgie romaine fait de même, spécialement après le renouveau conciliaire, quand elle présente à l'offertoire le pain et le vin, qui sont en même temps dons de Dieu et fruit du travail et des mains de l'homme. Encore une fois, donc, « *Tibi ex tuis* ».

Cette « conscience offertoriale » revient de diverses manières même dans la littérature. Le poète polonais Jan Kochanowski écrivait au XVI^e siècle : « Tout ce que, sur cette terre, l'homme nomme sien, en fait T'appartient. Aussi, le cœur rempli de reconnaissance, nous Te louons, Seigneur, car nous ne pouvons rien t'offrir de meilleur » (*Piesni, Ksiegi wtore, Piesn XXV, w. 5-8*). Tout au long des siècles et des générations, quand l'homme offre des dons à Dieu, il a conscience qu'il ne lui présente que ce qu'il a reçu de lui. Et c'est pour cela qu'il les lui offre. Offrir manifeste sa conscience *du don, apporté en offrande*. Cette conscience était déjà présente au cours de la nuit de Bethléem. C'est ce qu'ont exprimé les bergers qui ont apporté des dons à l'Enfant, comme le feront plus tard les Rois Mages venus de l'Orient.

2. Pourquoi aujourd'hui, en cette circonstance si particulière, parler de tout cela ? Je le fais pour entrer dans le climat des fêtes toutes proches, et aussi pour me plonger dans l'atmosphère de notre rendez-vous annuel. Je rencontre en effet aujourd'hui les représentants de la Curie romaine et du Vicariat de l'Église qui est à Rome. Je rencontre donc ceux qui constituent le cadre où, sans cesse, se produit l'échange des dons, au sens où en parle la Constitution conciliaire *Lumen gentium* (cf. n. 13). *Cet échange de dons constitue l'Église* en ses divers milieux. Au centre se trouve Rome : vous vous y trouvez, vous, messieurs les vénérés cardinaux, et vous, archevêques et évêques, prêtres, personnes consacrées et personnel laïc, ici présents, et tous ceux qui coopèrent chaque jour avec vous. Il est difficile, spécialement après les paroles du cardinal doyen – que je remercie des sentiments qu'il a exprimés –, de ne pas faire référence à la liturgie et de ne pas rappeler l'expression « *Tibi ex tuis* », ou bien cette autre expression latine qui met en relief l'union du don divin et du travail des hommes. Cette union se réalise constamment à la place où vous travaillez et collaborez avec l'évêque de Rome. Aujourd'hui, le Pape veut vous en remercier. *La meilleure manière de vous remercier, c'est bien de présenter tout ce travail et cette collaboration comme un don aux pieds de l'Homme-Dieu* né à Bethléem, de le remettre entre les mains de Marie et de Joseph, son époux, comme le firent les bergers de Bethléem et plus tard les mages venus d'Orient : « *Tibi ex tuis* ».

Le Synode de l'Église de Rome

3. L'année 1993, qui touchera à son terme au cours de l'octave de Noël, a été riche et il m'est difficile de ne pas faire allusion au moins à quelques « richesses » qu'elle nous a apportées. Comment ne pas mentionner tout d'abord le second Synode de l'Église qui est à Rome, Synode post-conciliaire après celui qui se déroula sous le pontificat de Jean XXIII en 1960, peu avant le Concile

(*) Texte italien dans l'*Osservatore Romano* du 22 décembre. Traduction, titre et sous-titres de la DC.

Vatican II ? La récente Assemblée synodale a eu un caractère clairement conciliaire et cela a été bien mis en relief dans le document final. Il suffit de parcourir le « *Livre du Synode* » pour s'en rendre compte. En ce livre, l'Église de Rome, qui s'est activement engagée en Synode de 1987 à 1993, trouve la fidèle description de sa situation, *de ses besoins et de ses aspirations, de ses projets et desseins apostoliques*. Ces derniers sont importants non seulement pour le diocèse de Rome mais *pour toute l'Église*, que Rome désire servir.

Rome et son évêque sont au service des Communautés ecclésiales du monde entier : cela a été confirmé, au cours de l'année qui se termine, par *de nombreuses visites* : en Italie (je rappelle particulièrement ma visite en Sicile) et en-dehors de l'Italie. Déjà en visitant les paroisses romaines – liées généralement aux différents membres du Collège cardinalice –, le Pape a, en un certain sens, l'occasion d'écouter la voix des Églises, voisines ou lointaines, auxquelles appartiennent les cardinaux, et qui attendent, elles aussi, le service du successeur de Pierre, le « *ministerium petrinum* ».

L'Afrique et le Soudan

4. Au cours de cette année qui touche à sa fin, j'ai pu visiter *les Églises du Bénin, de l'Ouganda et du Soudan*, dans ce continent africain qui se prépare à célébrer l'Assemblée spéciale du Synode des évêques, qui se tiendra à Rome du 10 avril au 8 mai de l'année prochaine. Ce n'était pas la première fois que le Pape se rendait en terre africaine, et peut-être ne sera-ce pas la dernière. *L'Afrique est hospitalière* : elle est contente d'accueillir le Pape et elle est disposée pour cela à faire tous les sacrifices, même économiques. C'est une de ses nobles caractéristiques. L'Afrique est pauvre mais, en même temps, elle est riche de cette richesse même dont le Christ nous a tous rendus riches en se faisant pauvre pour nous (cf. 2 Co 8, 9).

Cela ne veut pas dire qu'en Afrique on puisse se taire face aux *problèmes de la justice sociale*, non seulement dans le cadre interne mais aussi au niveau des rapports intercontinentaux. Au contraire, il faut parler. Il faut parler aussi des problèmes qui intéressent nos relations avec les disciples de la grande religion qu'est *l'islam*, en cherchant à y faire face avec un esprit ouvert aux solutions possibles. Ma visite d'une seule journée au Soudan s'insère dans ce contexte. L'hospitalité des dirigeants a été authentique et je leur en suis reconnaissant. Les Autorités ont fait des promesses appréciées en ce qui concerne la vie de la communauté catholique en ce pays. J'exprime mon souhait ardent qu'elles soient mises en pratique, comme signe d'un dialogue constructif avec le monde islamique. La rencontre avec l'Église de cette nation a été particulièrement importante : le Pape a pu lui rendre une fille digne du Soudan, la bienheureuse Joséphine Bakhita, élevée aux honneurs des autels le 17 mai 1992, sur la place Saint-Pierre. Le Pape l'a remise à sa patrie terrestre comme première Patronne. Ainsi donc, à côté des martyrs ougandais, apparaît cette pauvre esclave soudanaise, conduite par le Christ à la sainteté par des chemins connus de lui seul. *La richesse de l'Afrique n'est pas seulement dans son hospitalité, mais bien aussi dans ses saints,*

dont le nombre va en augmentant. Voici une grande joie pour l'Église qui est à Rome et pour le Synode des évêques africains, qui approche désormais de sa conclusion.

L'Espagne

5. Je voudrais ici ajouter quelques mots sur mon nouveau voyage au pays de Christophe Colomb : je me suis rendu tout d'abord à Séville pour le *Congrès eucharistique international*, puis à Huelva et dans les lieux où Colomb se prépara, avec son équipage, à l'expédition décisive au-delà de l'Océan, tout en ne sachant pas où cette expédition le conduirait. Ma présence en Espagne a pris un relief particulier dans le cadre des célébrations du *cinquième centenaire du commencement de l'évangélisation de l'Amérique*. Cette évangélisation se développa, à partir de 1492, grâce aux ressources spirituelles apportées par Colomb dans ses diverses expéditions puis, par la suite, grâce à celles dont disposait alors l'Église en Espagne. Comment oublier que c'était alors l'époque où apparurent saint Ignace de Loyola, sainte Thérèse de Jésus et saint Jean de la Croix ? C'était l'époque où prit son essor, dans toute sa splendeur, *l'École de Salamanque*, qui posa les fondements du droit international moderne. Mais, déjà auparavant, c'est ce que qu'avait fait, en un certain sens, l'Académie de Cracovie, par l'intermédiaire de son porte-parole au Concile de Constance.

La présence du Pape sur la terre espagnole a été saluée avec enthousiasme, *spécialement à Madrid*, à l'occasion de la consécration de la cathédrale dédiée à « Notre-Dame de la Almudena » et de la canonisation du fondateur de la Famille Thérésienne, Enrique Osso y Cervello. À cette étape du « cinquième centenaire de l'œuvre de Colomb », *les contestations se sont atténuées* et, surtout à Madrid, s'est affirmé *un enthousiasme collectif pour l'Église et sa mission* dans le monde contemporain. Les Espagnols m'ont frappé par leur enthousiasme, *spécialement les jeunes*. *Grâces en soient rendues à Dieu*. Cela fut comme un avant-goût de l'expérience de Denver.

La rencontre des jeunes à Denver

6. *Denver* a été en effet, *la grande surprise de 1993*. La Journée mondiale de la Jeunesse, qui se célèbre tous les deux ans en des lieux différents – la dernière l'avait été à Jasna Góra, en Pologne, en 1991 –, a eu lieu cette année à Denver, aux États-Unis, au pied des Montagnes Rocheuses.

Au cours du pèlerinage apostolique qui m'a mené à Denver, j'ai pu compléter mes visites liées au cinquième centenaire de l'évangélisation de l'Amérique, m'arrêtant un instant dans *la communauté afro-américaine de l'île de la Jamaïque*, puis dans *la communauté indo-mexicaine à Mérida, dans le Yucatán*, sur les traces des indigènes du Mexique. La participation d'une grande foule de leurs descendants témoignait de l'efficacité de l'évangélisation en ce pays.

Pourquoi Denver a-t-il été pour moi la grande surprise de 1993 ? On prévoyait, au moins selon certains moyens d'information, *une grande contestation* et, au contraire, la Journée mondiale s'est révélée être *une grande affirmation*. Non pas une affirmation du Pape ou de l'Église,

mais, avant tout, *une affirmation du Christ*. Et ce n'était pas la première fois que les jeunes exprimaient avec tant de force leur désir d'apporter l'Évangile au nouveau millénaire. Le Christ est le chemin, la vérité et la vie (cf. Jn 14, 6). Le Christ est avec eux, et eux, avec un ardent esprit juvénile, aspirent à sa présence. C'est pour cela qu'ils veulent l'Église, malgré ses faiblesses humaines, et ils n'acceptent pas qu'on leur enlève un tel trésor. Comment affirmer alors qu'ils aiment des slogans de ce genre : « Le Christ : oui ; l'Église : non ! » ? Beaucoup d'entre eux ne suivent-ils pas plutôt une route « à contre-courant » par rapport à la propagande anti-chrétienne ? À l'évidence, cela a étonné et même embarrassé certains moyens de communication sociale, tout prêts à assister à une grande contestation. *Ce fut une surprise même pour l'épiscopat américain*, qui a constaté qu'il n'était pas seul dans sa mission d'évangélisation, mais qu'il avait à ses côtés avant tout des jeunes, les artisans de demain. Les évêques américains continuent encore à en parler et répètent : « C'est la grande grâce, la grâce extraordinaire de cette année ! ». On ne pouvait donc ne pas en parler ici aussi, d'autant plus que *1993 a été l'année de la visite « ad Limina » des évêques des États-Unis et du Canada* : la grâce de la rencontre de Denver est ainsi devenue aussi la grâce de cette visite.

La visite dans les Pays Baltes

7. Je ressens aussi le besoin de retourner en esprit et par le cœur dans les pays situés sur la Baltique : *la Lituanie, la Lettonie et l'Estonie*. Finalement, il m'a été possible de poser le pied sur *cette terre martyre, parmi des témoins contemporains de la Croix et de la résurrection du Christ* ; là où l'annonce missionnaire, partie de Rome vers le nord et l'est de l'Europe, a rencontré l'élan de l'évangélisation venant de Constantinople. En ces pays, *le témoignage de la foi* est devenu encore une fois la force de l'homme. Il est difficile de ne pas ressentir une profonde émotion au souvenir du *mont des Croix, en Lituanie*. Il est difficile de ne pas aller en pèlerinage, par la pensée et le cœur, à la Porte de l'Aurore, à Vilnius, ou bien à Aglona, en Lettonie. Il est difficile de ne pas s'émerveiller de ce que non seulement Riga, en majorité luthérienne, mais aussi l'Estonie elle-même, où le nombre des catholiques ne dépasse pas quelques milliers, ont accueilli le Pape avec une aussi vive cordialité. Après Vilnius, Kaunas et Riga, Tallinn attendait, elle aussi, la présence du successeur de Pierre et sa visite œcuménique dans la cathédrale luthérienne, comme aussi ce qu'il allait dire aux Estoniens au cours de la célébration de l'après-midi dans la Vieille Ville. Les paroles que j'ai alors improvisées se sont révélées être *le moment le plus important, non seulement pour l'Estonie, mais, d'une certaine manière, pour toute l'Europe*. Il y a onze ans, Saint-Jacques-de-Compostelle, en Espagne, fut le lieu de l'Acte européen. En 1993, l'Europe a entendu depuis Tallinn, après les événements de 1989 que l'on connaît, comme *le complément de cet Acte*.

L'Encyclique « Veritatis splendor »

8. Venons-en à l'Encyclique « *Veritatis splendor* ». À cet égard, je ressens le besoin impérieux de rendre grâce à l'Esprit de vérité de ce que, par le ministère du Siège

apostolique, aidé par le travail infatigable de la Congrégation pour la Doctrine de la foi, et en particulier de son cardinal Préfet, comme aussi par l'apport d'évêques et de théologiens, il ait été possible de publier ce document qui a été élaboré avec diligence mais qui aura exigé près de six ans d'étude. Il n'est pas possible aujourd'hui de nier que *cela était nécessaire*. Dans le passé, *il fallait dire la vérité sur l'homme* à l'Europe de l'Est, au-delà du mur de Berlin ; il est maintenant nécessaire de réaffirmer cette vérité également à l'homme qui vit à l'Ouest et qui regarde avec intérêt vers l'Est. L'homme est le même partout : il n'est pas de lieu où ne soient valables *les paroles du Christ sur la vérité*, seule capable de nous rendre libres (cf. Jn 8, 32). Ces paroles constituent la base de *la doctrine sociale de l'Église*, comme cela ressort de *Centesimus annus* (cf. n. 46), et elles sont le fondement de toute la morale humaine, si celle-ci ne veut pas se condamner elle-même à une auto-destruction relativiste (cf. *Veritatis splendor*, 87).

N'est-ce pas là, malheureusement, le triste spectacle donné par l'expansion dans le monde de *déviations morales* de tout genre, parmi lesquelles s'avèrent particulièrement pénibles les déviations sexuelles, où ont parfois été impliqués, « *flens dico* » [je le dis en pleurant] (Ph 3, 18), même des membres du clergé ?

Et comment également garder le silence sur *les diverses sortes de sectes* qui vont en se multipliant dans des zones traditionnellement chrétiennes, avec des manifestations de syncrétisme religieux où le rapport de l'homme à Dieu apparaît privé de sa vérité profonde ?

L'Église veut servir la cause de l'homme en travaillant à affirmer concrètement sa dignité dans un contexte consolidé de justice et de paix. C'est à cela que vise son action doctrinale et pastorale, dans la conscience que l'annonce du Christ ne peut pas être séparée de ce service.

La justice et la paix : à cet égard, quel long chemin attend encore l'humanité ! Des nuages menaçants de destruction et de mort planent encore sur de nombreuses régions de la terre. Comment passer sous silence, par exemple, les effroyables actions de guerre qui continuent à faire rage dans les régions de l'ex-Yougoslavie ? Comment ne pas être préoccupé devant l'aggravation, en tant de parties du monde, des manifestations d'un nationalisme exaspéré ? Puisse Noël, avec son message d'espérance et d'amour, toucher le cœur des responsables ! Que se lève finalement, pour les peuples victimes de la violence et de l'injustice, une aube de paix et de sérénité !

Le Moyen-Orient et le voyage au Liban

9. En exprimant ces souhaits, je pense très spécialement aux initiatives de pacification qui se développent au Moyen-Orient et je prie le divin Sauveur de bien vouloir bénir une action si méritoire, que le monde entier regarde avec espérance.

Le Pape suit lui aussi avec anxiété le développement des discussions en cours et confie chaque jour à Dieu, dans la prière, les efforts qu'accomplissent à cette fin les personnes de bonne volonté.

En particulier, j'espère pouvoir accomplir, s'il plaît à Dieu, un premier voyage dans cette région à la fin du

printemps prochain. Il concernera la terre tourmentée du Liban, qui a tant souffert au cours de plus de seize ans de guerre et qui se prépare actuellement à célébrer l'Assemblée spéciale du Synode. Mon intention est donc à la fois ecclésiale et pastorale : intensifier l'effort de préparation du Synode libanais et, en même temps, redonner confiance à ces populations, dans l'espoir que, la serene convivialité entre des communautés de traditions diverses étant retrouvée, elles puissent le plus tôt possible jouir de la pleine liberté dans une patrie souveraine et unie.

Je rencontrerai les catholiques des diverses Églises orientales mais je serai heureux de pouvoir saluer aussi nos frères orthodoxes, comme également les disciples de l'islam. Par ailleurs, j'espère pouvoir revenir plus tard au Moyen-Orient, berceau des trois religions monothéistes : juive, chrétienne et musulmane, pour visiter tous les principaux lieux liés à la foi chrétienne, où sont passés les Patriarches, à commencer par Abraham, et où ont œuvré le Christ Jésus et les Apôtres.

10. Au cours de « l'offertoire » de la Nuit sainte, je voudrais déposer ces projets et ces espoirs aux pieds de Jésus, dans la grotte de Bethléem. Remercions ensemble, vénérés Frères et très chers collaborateurs, l'Esprit de vérité qui n'a pas cessé d'assister l'Église dans son ministère pastoral quotidien.

La liturgie orientale, si profonde et si riche, concentre son attention sur l'expression « *sancta sanctis* » (« les choses saintes aux saints »). Par les dons du pain et du vin apportés à l'autel, le Christ renouvelle son sacrifice divino-humain ; sacrifice où il se donne au Père et en même temps à nous-mêmes dans la communion eucharistique : « *sancta sanctis* ». Recevons-le en nous agenouillant sur le seuil de la grotte de Bethléem. Recevons-le en même temps que la Vierge, sa Mère, et que Joseph, gardien de la Sainte Famille, en tournant notre regard vers *l'Année de la Famille*, qui commencera dimanche prochain, 26 décembre, fête de la Sainte Famille.

Vénérés Frères dans l'épiscopat, bien chers Frères et Sœurs ! C'est bien le lieu et le moment opportun pour *échanger nos vœux de Noël et de bonne année*. « *Sancta sanctis* » : à partir de ce qui est accompli dans tous les « postes de travail » du Siège apostolique et du Vatican, des multiples dicastères de la Curie romaine, du Vicariat du diocèse de Rome, que puisse naître et mûrir la sainteté que le Christ, que nous contemplons dans le mystère de Noël, veut nous donner. « *Sancta sanctis* »... Ce sont là mes vœux pour chacun d'entre vous, qui êtes aujourd'hui présents à cette rencontre solennelle et familiale.

Bon Noël et heureuse nouvelle année à tous ! Avec une particulière bénédiction apostolique. ■

Devenez des communicateurs d'espérance et des artisans de paix

Message à l'occasion des IX^e et X^e Journées mondiales de la Jeunesse ()*

« Comme le Père m'a envoyé, moi aussi je vous envoie »
(Jn 20, 21)

BIEN CHERS JEUNES !

1. « Paix à vous ! » (Jn 20, 19). Telle est la salutation, dense de signification, avec laquelle le Seigneur ressuscité se présente à ses disciples, peureux et déconcertés après sa Passion.

Avec la même intensité et la même profondeur de sentiments, je m'adresse à vous, alors que nous nous apprêtons à célébrer les IX^e et X^e Journées mondiales de la Jeunesse. Elles auront lieu – comme la coutume s'en est heureusement établie – le Dimanche des Rameaux de 1994 et 1995, tandis que la grande Rencontre internationale, qui voit les jeunes du monde entier rassemblés autour du Pape, est fixée à Manille, capitale des Philippines, en janvier 1995.

Lors des Rencontres précédentes qui ont marqué notre itinéraire de réflexion et de prière, nous avons eu, comme les disciples, la possibilité de « voir » – ce qui veut dire aussi croire et connaître, presque « toucher » (cf. 1 Jn 1, 1) – le Seigneur ressuscité.

Diverses rencontres du Christ

Nous l'avons « vu » et accueilli comme Maître et ami à Rome en 1984 et 1985, quand nous avons commencé notre pèlerinage à partir du centre et du cœur de la catholicité pour rendre raison de l'espérance qui est en nous (cf. 1 P 3, 15), en portant la Croix sur les routes du monde. Avec insistance, nous lui avons demandé de rester avec nous dans notre cheminement quotidien.

Nous l'avons « vu » à Buenos Aires en 1987 quand, avec les jeunes de tous les continents, et plus particulièrement ceux d'Amérique latine, « nous avons reconnu et cru à l'amour que Dieu a pour nous » (1 Jn 4, 16), et nous avons proclamé que sa révélation, comme un soleil qui éclaire et réchauffe, nourrit l'espérance et renouvelle la joie de l'engagement missionnaire pour la construction de la civilisation de l'amour.

Nous l'avons « vu » à Saint-Jacques-de-Compostelle en 1989, où nous avons découvert son visage et l'avons re-

(*) Texte italien dans *l'Osservatore Romano* du 28 novembre. Traduction, titre et sous-titres de *la DC*.

connu comme *chemin, vérité et vie* (cf. Jn 14, 6), en méditant avec l'apôtre Jacques sur les anciennes racines chrétiennes de l'Europe.

Nous l'avons « vu » en 1991 à Czestochowa quand – une fois abattues les barrières –, tous ensemble, jeunes de l'Est et de l'Ouest, sous le regard plein de prévenance de notre Mère céleste, nous avons proclamé la paternité de Dieu par l'intermédiaire de l'Esprit et, en Lui, nous nous sommes reconnus frères : « Vous avez reçu un esprit de fils » (Rm 8, 15).

Nous l'avons « vu » encore récemment à Denver, au cœur des États-Unis d'Amérique, où nous l'avons cherché sur le visage de l'homme contemporain, dans un contexte substantiellement différent des précédentes étapes mais non moins exaltant par la profondeur du contenu, en expérimentant et goûtant le don de la vie en abondance : « Je suis venu pour qu'ils aient la vie et qu'ils l'aient en abondance » (Jn 10, 10).

Alors que nous conservons dans notre regard et dans nos cœurs le spectacle merveilleux et inoubliable de cette grande Rencontre dans les Montagnes Rocheuses, notre pèlerinage reprend et fait étape, cette fois-ci, à Manille, dans le vaste continent asiatique, carrefour de la X^e Journée mondiale de la Jeunesse.

Le désir de « voir le Seigneur » habite toujours le cœur de l'homme (cf. Jn 12, 21) et le pousse sans cesse à rechercher son visage. Nous aussi, en nous mettant en chemin, nous donnons une expression à cette nostalgie et, avec le pèlerin de Sion, nous répétons : « Ton visage, Seigneur, je le cherche » (Ps 27, 8).

Le Fils de Dieu vient à notre rencontre, il nous accueille et se manifeste à nous, il nous répète ce qu'il a dit à ses disciples le soir de Pâques : « Comme le Père m'a envoyé, moi aussi je vous envoie » (Jn 20, 21).

Une fois encore, celui qui convoque les jeunes du monde entier, c'est Jésus-Christ, centre de notre vie, racine de notre foi, raison de notre espérance, source de notre charité.

Appelés par lui, les jeunes de toutes les parties de la planète s'interrogent sur leur engagement pour la « nouvelle évangélisation », dans le sillage de la mission confiée aux Apôtres et à laquelle tout chrétien, en raison de son baptême et de son appartenance à la Communauté ecclésiale, est appelé à participer.

Pâques et l'engagement missionnaire de l'Église

2. La vocation et l'engagement missionnaire de l'Église surgissent du mystère central de notre foi : la Pâque. C'est en effet « le soir de ce même jour » que Jésus apparut aux disciples, barricadés derrière les portes « par peur des juifs » (Jn 20, 19).

Après avoir donné la preuve de son amour sans limites en embrassant la Croix et en s'offrant lui-même en sacrifice de rédemption pour tous les hommes – il avait déjà dit : « Nul n'a de plus grand amour que celui-ci : donner sa vie pour ses amis » (Jn 15, 13) –, le divin Maître revient parmi les siens, parmi ceux qu'il a aimés le plus intensément et avec lesquels il a passé sa vie terrestre.

C'est une rencontre extraordinaire, où les cœurs s'ouvrent au bonheur de la présence retrouvée du Christ, après les événements de sa tragique Passion et de sa glorieuse résurrection. Les disciples « furent remplis de joie à la vue du Seigneur » (Jn 20, 20).

Le rencontrer au lendemain de sa résurrection, c'était pour les Apôtres toucher de la main que son message n'était pas mensonger, que ses promesses n'avaient pas été écrites sur du sable. Lui, vivant et resplendissant de gloire, constitue la preuve de l'amour tout-puissant de Dieu, qui change radicalement le cours de l'histoire et de chacune de nos existences.

Rencontrer Jésus, c'est donc un événement qui donne un sens à l'existence de l'homme et la bouleverse, ouvrant l'esprit à des horizons d'authentique liberté.

Notre époque se situe, elle-aussi « au lendemain de la Résurrection ». Elle est « le moment favorable », « le jour du salut » (2 Co 6, 2).

Le Ressuscité revient parmi nous avec la plénitude de la joie et une surabondante richesse de vie. L'espérance se fait certitude parce que, s'il a vaincu la mort, nous pouvons, nous aussi, espérer triompher un jour dans la plénitude des temps, au moment de la contemplation définitive de Dieu.

3. Mais la rencontre avec le Seigneur ressuscité ne reflète pas seulement un instant de joie individuelle. Elle est bien plus une occasion où se manifeste dans toute sa plénitude l'appel qui attend tout être humain. Forts de notre foi dans le Christ ressuscité, nous sommes tous invités à ouvrir toutes grandes les portes de la vie, sans peurs ni incertitudes, pour accueillir la Parole qui est le Chemin, la Vérité et la Vie (cf. Jn 14, 6), et la crier courageusement au monde entier.

Le salut qui nous a été offert est un don que l'on ne peut tenir jalousement caché. Il est comme la lumière du soleil qui, par sa nature même, déchire les ténèbres ; il est comme l'eau limpide de la source, qui jaillit, irrésistible, du cœur du rocher.

« Dieu a tant aimé le monde qu'il lui a donné son Fils unique » (Jn 3, 16). Jésus, envoyé à l'humanité par le Père, communique à tout croyant la plénitude de la vie (cf. Jn 10, 10), comme nous l'avons médité et proclamé à l'occasion de la récente Journée de Denver.

Son Évangile doit se faire « communication » et mission. La vocation missionnaire concerne tout chrétien, devient l'essence même de tout témoignage de foi concrète et vitale. Il s'agit d'une mission qui tire son origine du projet du Père, dessein d'amour et de salut qui se réalise avec la force de l'Esprit sans lequel toute initiative apostolique de notre part est destinée à l'insuccès. Et pour rendre ses disciples capables d'accomplir cette mission, Jésus leur dit : « Recevez l'Esprit Saint » (Jn 20, 22). Il transmet ainsi à l'Église la mission salvifique qui est la sienne, afin que le mystère pascal continue à être communiqué à tout homme, à toute époque, sous toutes les latitudes de la planète.

Jeunes, vous surtout, vous êtes appelés à vous faire les missionnaires de cette nouvelle évangélisation, en témoignant chaque jour de la Parole qui sauve.

Les jeunes ont faim et soif de vérité

4. Vous vivez en première ligne les inquiétudes de l'actuelle période de notre histoire, chargée d'espérances et d'incertitudes, où il peut parfois être facile de s'égarer hors du chemin qui mène à la rencontre avec le Christ. Très nombreuses, en effet, sont les tentations de nos jours, les séductions qui voudraient que s'éteigne cette voix divine qui retentit à l'intérieur du cœur de chacun. À l'homme de notre siècle, à vous tous, chers jeunes qui êtes affamés et assoiffés de vérité, l'Église se présente comme une compagne de voyage. Elle présente l'éternel message évangélique et vous confie une tâche apostolique exaltante : être les protagonistes de la nouvelle évangélisation.

Gardienne et interprète fidèle du patrimoine de foi qui lui a été transmis par le Christ, elle veut dialoguer avec les nouvelles générations ; elle veut se pencher sur leurs besoins et leurs attentes pour rechercher, dans un dialogue franc et ouvert, les sentiments les plus opportuns pour parvenir aux sources du salut divin.

L'Église confie aux jeunes la tâche de crier au monde la joie qui jaillit de la rencontre du Christ. Chers amis, laissez-vous séduire par le Christ ; acceptez son invitation et suivez-le. Allez et prêchez la bonne nouvelle de la délivrance (Mt 28, 19). Faites-le avec le bonheur au cœur et devenez des *communicateurs d'espérance* dans un monde qui est souvent tenté par le désespoir ; des *communicateurs de foi* dans une société qui semble parfois se résigner à l'incrédulité ; des *communicateurs d'amour* au milieu des événements quotidiens souvent marqués par la logique de l'égoïsme le plus effréné.

Devenir des hommes nouveaux

5. Pour pouvoir imiter les disciples qui, emportés par le souffle de l'Esprit, proclamèrent sans hésitations leur foi dans le Rédempteur qui aime tous les hommes et veut que tous les hommes soient sauvés (cf. Ac 2, 22-24 ; 32-36), il faut devenir des hommes nouveaux, abandonner le vieil homme qui est en nous, et nous laisser renouveler en profondeur par la force de l'Esprit du Seigneur.

Chacun de nous est envoyé dans le monde, spécialement auprès de ceux de son âge, pour communiquer, par le témoignage de la vie et des œuvres, le message évangélique de la réconciliation et de la paix : « Je vous en supplie au nom du Christ : laissez-vous réconcilier avec Dieu » (2 Co 5, 20).

Cette réconciliation est avant tout le destin individuel de tout chrétien qui puise et renouvelle sans cesse son identité de disciple du Fils de Dieu dans la prière et la participation aux sacrements, particulièrement ceux de la Pénitence et de l'Eucharistie.

Mais c'est aussi le destin de toute la famille humaine. Être aujourd'hui missionnaire au cœur de notre société, cela signifie aussi se servir au mieux des moyens de communication pour cette tâche religieuse et pastorale.

Devenus d'ardents communicateurs de la Parole qui sauve et des témoins de la joie de Pâques, vous serez

aussi des artisans de paix dans un monde qui la recherche comme une utopie, oubliant souvent ses racines profondes. Les racines de la paix – vous le savez bien – se trouvent à l'intérieur du cœur de chacun, s'il sait s'ouvrir au souhait du Seigneur ressuscité : « Paix à vous ! » (Jn 20, 19).

Alors que le troisième millénaire chrétien est désormais tout proche, à vous, jeunes, est confiée tout particulièrement la tâche de devenir des communicateurs d'espérance et des artisans de paix (cf. Mt 5, 9) dans un monde qui a toujours plus besoin de témoins crédibles et d'annonceurs cohérents. Sachez parler au cœur des jeunes de votre âge assoiffés de bonheur et de vérité, qui sont constamment, même si souvent ils n'en sont pas conscients, à la recherche de Dieu.

6. Bien chers jeunes du monde entier !

Tandis que, par ce message, s'ouvre officiellement le chemin vers les IX^e et X^e Journées mondiales de la Jeunesse, je désire renouveler à chacun d'entre vous mes plus affectueuses salutations, en particulier à ceux qui vivent aux Philippines. En effet, en 1995, pour la première fois, la Rencontre mondiale des jeunes avec le Pape sera célébrée sur le continent asiatique, riche en traditions et en cultures. Jeunes des Philippines, il vous revient cette fois de préparer l'accueil de si nombreux amis du monde entier. Oui, la jeune Église d'Asie est interpellée d'une manière spéciale pour qu'elle donne, en ce rendez-vous de Manille, un vif et fervent témoignage de foi. Je lui souhaite de savoir accueillir ce don que le Christ lui-même lui offre.

Vous tous, jeunes de toutes les parties du monde, je vous invite à vous mettre en marche spirituellement vers les prochaines Journées mondiales. Accompagnés et guidés par vos pasteurs, au sein des paroisses et des diocèses, des associations, mouvements et groupes ecclésiaux, préparez-vous à accueillir les semences de sainteté et de grâce que le Seigneur voudra sûrement répandre avec une généreuse abondance.

Je souhaite que la célébration de ces Journées puisse être pour vous tous une occasion privilégiée de formation et de croissance dans la connaissance personnelle et communautaire du Christ ; qu'elle puisse être une incitation intérieure à vous consacrer dans l'Église au service de vos frères pour construire la civilisation de l'amour.

Je confie à Marie, la Vierge présente au Cénacle, la Mère de l'Église (cf. Ac 1, 14), la préparation et le déroulement des prochaines Journées mondiales : qu'elle nous communique son secret pour accueillir son Fils dans notre vie, afin que nous fassions tout ce qu'il nous dira (cf. Jn 2, 5).

Que ma cordiale et paternelle bénédiction vous accompagne !

Du Vatican, le 21 novembre 1993, en la solennité de Notre-Seigneur Jésus-Christ, Roi de l'univers.

JEAN-PAUL II

L'unité de la foi naît de la fidélité à la personne du Christ

*Discours à l'Assemblée plénière de la Congrégation
pour la Doctrine de la foi*

Jean-Paul II a reçu en audience, le 19 novembre, les membres de l'Assemblée plénière de la Congrégation pour la Doctrine de la foi. Répondant à l'adresse d'hommage de son président, le cardinal Joseph Ratzinger, il a prononcé l'allocation suivante (*) :

VÉNÉRABLES FRÈRES,

1. Je suis heureux de vous rencontrer au terme de votre Assemblée plénière qui constitue comme le point focal de l'engagement de votre Congrégation au service du Siège de Pierre et de l'Église universelle. Je suis reconnaissant au cher cardinal Ratzinger pour les sentiments qu'il m'a exprimés au nom de tous et pour son exposé sur les travaux accomplis ces jours derniers.

Je suis toujours avec une grande attention et participation les développements de vos recherches et de vos activités, surtout grâce aux rencontres hebdomadaires avec votre cardinal Préfet ou Mgr le Secrétaire, mais il est très précieux pour moi de pouvoir aussi vous rencontrer, membres de ce dicastère, pour vous exprimer plus directement combien me tient à cœur le travail que vous accomplissez.

L'Église comme communion

2. En particulier, je voudrais profiter de cette circonstance pour vous dire ma gratitude pour l'importante « Lettre aux évêques de l'Église catholique sur certains aspects de l'Église comprise comme communion » (1), par laquelle cette Congrégation a voulu mettre en lumière le concept correct de « communion », en référence au mystère de l'Église, dans la ligne du Concile Vatican II et du Synode extraordinaire des évêques de 1985, où l'on a souligné le caractère central de cette notion pour une vision adéquate de l'Église. En effet, sitôt après le Concile Vatican II, le concept de « communion », avec celui de « Peuple de Dieu », fut parmi les notions qui attirèrent le plus l'intérêt de la réflexion théologique. Mais, à côté de l'approfondissement réel de la doctrine ecclésiologique dans la période post-conciliaire, apparurent aussi des tendances d'interprétation réductrice de ces concepts-clefs, avec en conséquence le danger d'altérer l'ecclésiologie catholique. Le concept de « communion » était interprété selon un sens horizontal et sociologique, et l'idée s'insinuait d'une Église qui se réduisait à une fédération d'Églises locales.

Ce document a apporté aux évêques, aux théologiens et à tous les croyants une contribution doctrinale autorisée, afin que la communion des fidèles de tous les lieux et de tous les temps soit vécue, non pas simplement comme

un élément horizontal et extérieur, mais comme une grâce intérieure et, en même temps, comme un signe visible du don du Seigneur qui peut seul réaliser l'unité du genre humain, surmontant toute barrière et toute limite dues aux péchés et à la faiblesse de l'homme.

Les instruments de communication sociale

3. Récemment, votre Congrégation a également publié une « Instruction sur certains aspects de l'utilisation des instruments de communication sociale dans la promotion de la doctrine de la foi » (2), qui a apporté une contribution utile à l'unité de l'Église, fondée avant tout sur la foi. Ce document, qui a fait suite à la publication de l'« Instruction sur la vocation ecclésiastique du théologien » (3) de mai 1990, a présenté sous une forme organique la législation de l'Église concernant l'usage des instruments de communication sociale et spécialement les livres, pour la promotion de la doctrine de la foi. En rappelant les normes canoniques, en clarifiant les dispositions, en développant et en déterminant les diverses manières de les observer, vous vous êtes proposé d'encourager et d'aider les pasteurs dans l'accomplissement de leur mission.

Les moyens de communication sociale rendent effectivement un grand service au ministère de l'Église dans la diffusion du message du Christ et l'Église suit avec un grand intérêt les progrès que l'on peut constater en ce domaine, et elle apprécie grandement tout ce que font les évêques à cet égard, malgré les difficultés de tout genre.

Le texte de la Congrégation s'est limité à l'aspect disciplinaire, c'est-à-dire à la présentation organique du droit en vigueur. Mais, puisque, dans l'Église, le droit est un soutien de la vérité et de la liberté, l'Instruction a une grande valeur.

En effet, les normes en cette matière constituent une garantie pour la liberté de tous : qu'il s'agisse des fidèles pris en particulier, car ils ont le droit de recevoir le message de l'Évangile dans sa pureté et son intégralité ; ou bien des ouvriers pastoraux, des théologiens et de tous les publicistes catholiques, qui ont eux aussi le droit de communiquer leur pensée, restant

(*) Texte italien dans *l'Osservatore Romano* du 20 novembre. Traduction, titre, sous-titres et notes de la DC.

(1) DC 1982, n° 2055, p. 729-734.

(2) DC 1982, n° 2054, p. 686-690.

(3) DC 1990, n° 2010, p. 693-701.

saufs l'intégrité de la foi et des mœurs, ainsi que le respect dû aux pasteurs.

L'importance des rencontres continentales

4. Je saisis cette occasion pour vous exprimer également ma satisfaction pour une autre initiative, qui se situe dans cette même perspective de la promotion de l'unité de l'Église, et qui a été prise lors de l'Assemblée plénière de votre dicastère en 1982, même si elle s'est déployée au cours des années suivantes. Il s'agit des rencontres avec les présidents des Commissions doctrinales des Conférences épiscopales des divers continents. La dernière de ces rencontres, qui concernait l'Asie, s'est tenue à Hong Kong du 2 au 5 mars de cette année, faisant suite à des rencontres analogues pour l'Amérique latine (1984), pour l'Afrique (1987) et pour l'Europe (1989).

Comme je l'ai écrit dans le Message que j'ai adressé à cette Assemblée, je pense que ces rencontres peuvent « apporter soutien et sûreté doctrinale au ministère spécifique des évêques en tant que maîtres principaux de la foi dans leurs communautés respectives, de sorte que tout le Peuple de Dieu puisse bénéficier d'une présentation claire de la doctrine catholique et grandir ainsi dans la connaissance des inépuisables richesses du Christ ».

5. Toujours dans ce contexte, je pense qu'il est opportun de dire un mot spécial d'appréciation pour toute la collaboration que vous offrez aux autres dicastères, sous de multiples aspects, avec la préoccupation constante

d'assurer à l'Église cette unité de la foi qui naît de la fidélité à la personne du Christ, et que peuvent assurer une méditation constante de la Parole de Dieu et un dialogue continu et patient.

Je voudrais également souligner l'importance que j'attribue à tout ce que fait votre Congrégation pour approfondir les multiples problèmes de théologie morale qui lui sont soumis par les diverses parties du monde. Je connais les études qui ont été entreprises en ce qui concerne les questions nouvelles liées aux problèmes de la contraception, de la stérilisation, de l'avortement, des greffes d'organes et de tissus, des soins apportés aux malades en phase terminale, de la mort et de l'euthanasie. Ces études ont permis de donner à divers secteurs de l'Église des réponses et des indications sur des problèmes parfois très complexes et très délicats. Je vous exhorte à continuer dans cette ligne avec courage et persévérance, malgré les difficultés que présente cette tâche.

6. Enfin, en me réjouissant du travail intense accompli au cours de ces quatre jours, je voudrais vous dire combien j'apprécie surtout l'étude que vous menez sur les rapports entre la foi et la philosophie, un thème qui me tient particulièrement à cœur.

Au terme de cette rencontre, qui nous a permis de regarder ensemble le chemin parcouru, en en tirant encouragement et élan pour vos tâches futures, je confie votre travail à Marie, modèle insigne d'une écoute de la Parole du Seigneur dans la prière et, en gage de mon affectueuse reconnaissance, je vous accorde de tout cœur ma bénédiction. ■

Vers une solidarité internationale face aux risques chimiques

Discours à l'Académie pontificale des sciences

Jean-Paul II a reçu en audience, le 22 octobre, les participants à un groupe de travail organisé par l'Académie pontificale des sciences et l'Académie royale suédoise des sciences sur les dangers chimiques dans les pays en voie de développement. Nous donnons ci-dessous le discours prononcé à cette occasion par Jean-Paul II (*):

DISTINGUÉS SCIENTIFIQUES,
MESDAMES, MESSIEURS

1. Je suis très heureux de vous rencontrer, vous les participants au groupe de travail sur les risques chimiques dans les pays en voie de développement, organisé conjointement par l'Académie pontificale des sciences et l'Académie royale suédoise des sciences, avec le soutien de la Fondation Wenner-Gren de Suède. L'énoncé même

du thème de votre réunion souligne l'importance et le bien-fondé de vos réflexions. Qui peut rester indifférent devant la perspective du danger, déjà existant et sans cesse croissant, qui provient de la pollution, ainsi que d'autres effets dérivés de la production et de l'utilisation des produits chimiques ? En effet, vos discussions, qui reflètent les niveaux les plus élevés de la compétence scientifique, auront une importante répercussion sur la préoccupation du public pour l'environnement. Je suis sûr que les organismes concernés et les gouvernements des pays industrialisés et de ceux en voie de développement, seront intéressés par la publication de vos études et de vos propositions.

(*) Texte original anglais dans *l'Osservatore Romano* du 23 octobre. Traduction, titre et sous-titres de *la DC*.

Le droit des peuples au développement intégral

2. Dans la plupart des pays industrialisés, on porte attention aux risques que les produits chimiques artificiels font courir aux êtres humains et à l'environnement. Il existe déjà des réglementations dans certains pays. Mais souvent, dans les pays en voie de développement, où l'origine de la plupart des risques chimiques est liée à l'importation des substances et des technologies chimiques, le manque de compétence et d'infrastructures nécessaires rend difficile ou impossible un contrôle efficace. Très peu de pays possèdent en fait des législations spécifiques pour réglementer le traitement et l'utilisation des produits chimiques toxiques. D'autres problèmes dans les pays en voie de développement concernent l'introduction d'industries très polluantes non soumises aux réglementations plus rigoureuses appliquées dans les pays développés. C'est un abus grave et un péché contre la solidarité humaine quand les entreprises industrielles des pays plus riches profitent des faiblesses économiques et législatives des pays pauvres pour implanter des usines de production ou accumuler des déchets nuisibles à l'environnement et à la santé du peuple.

La réponse n'est certainement pas de priver les pays en voie de développement des importations et des technologies dont ils ont besoin, surtout quand elles sont liées à la production alimentaire et à l'établissement des industries de base : « Les peuples ou les nations ont droit eux aussi à leur développement intégral » (*Sollicitudo rei socialis*, 32). En effet, le développement, qui assure les conditions nécessaires à l'exercice des droits fondamentaux, fait partie des droits universels de l'homme. Il est la conséquence directe de la destination universelle des biens de la création.

Un développement à la hauteur de la vocation de l'homme

3. Votre groupe de travail, bien qu'il soit axé principalement sur la science et la technique, est d'un grand intérêt pour l'Église aussi : non que l'Église ait une compétence scientifique particulière dans ce domaine, mais parce que ce qui est en jeu ne peut pas être séparé du caractère éthique et moral du développement qui a donné naissance à ce problème

Un principe fondamental sous-jacent à l'attitude de l'Église envers le développement a été exprimé de manière concise par mon prédécesseur le Pape Paul VI : « Le développement ne se réduit pas à la simple croissance économique. Pour être authentique, il doit être intégral, c'est-à-dire promouvoir tout homme et tout l'homme » (*Populorum progressio*, 14). Cela ne veut pas dire que l'Église considère comme quelque chose de négatif un plus grand accès aux biens matériels et l'expansion des industries qui les produisent. Cela veut dire – comme je l'ai écrit ailleurs – que « le développement ne peut exister seulement dans l'usage, dans la domination, dans la possession sans restriction des choses créées et des produits de l'industrie humaine, mais plutôt dans le fait de subordonner la possession, la domination et l'usage à la ressemblance divine de l'homme et à sa vocation à l'immortalité » (*Sollicitudo rei socialis*, 29).

La nature spirituelle de l'homme et sa vocation transcendante impliquent une solidarité fondamentale entre les hommes qui nous rend tous responsables les uns des autres. Le respect de l'environnement naturel et l'utilisation correcte et modérée des ressources de la création font partie des obligations morales de chaque individu envers les autres. Cette vérité s'applique également aux relations entre peuples et entre nations. Dans ce contexte, la dimension technique du thème de vos discussions est inséparable de ses aspects moraux. Il serait difficile de surestimer le poids du devoir moral qu'ont les pays développés d'assister les pays en voie de développement dans les efforts qu'ils font pour résoudre leurs problèmes de pollution chimique et les risques pour la santé publique qui en découlent.

Vers une meilleure gestion des ressources

4. La communauté internationale, pour sa part, doit continuer à promouvoir des accords globaux concernant la production, le commerce et le traitement des substances dangereuses. Dans le Message pour la paix de 1990, j'ai écrit : « Les concepts d'ordre de l'univers et d'héritage commun mettent l'un et l'autre en relief la nécessité d'un système de gestion des ressources de la terre mieux coordonné sur le plan international » (*Message*, 9). En ce qui concerne l'environnement, j'ai écrit spécifiquement : « On évoque aujourd'hui avec une insistance toujours plus grande le droit à la sécurité dans l'environnement, comme un droit qui devra être inscrit dans une charte des droits de l'homme mise à jour » (*Message*, 9) La conférence de Rio de Janeiro sur l'environnement, convoquée par les Nations Unies en 1992, a pris des mesures à cet égard, et dans le Chapitre 19 de l'*Agenda 21* plusieurs actions qui concernent tout particulièrement les régions en voie de développement sont recommandées. Le Saint-Siège est heureux de dire son accord avec la proposition qui, dans l'*Agenda 21*, recommande qu'un Forum international sur la sécurité chimique soit établi afin d'aider les pays en voie de développement à augmenter leur compétence et leur capacité dans ce domaine.

Les bases d'une éthique de l'environnement

5. La famille humaine se trouve à un point critique dans sa relation avec l'environnement naturel. Il n'est pas seulement nécessaire d'intensifier les efforts pour cultiver une conscience plus aiguë de la solidarité et de l'interdépendance de tous ceux qui habitent notre monde. Il faut aussi insister sur l'interdépendance des divers écosystèmes et sur l'importance de l'équilibre de ces systèmes pour le bien-être et la survie de l'homme. Des considérations purement utilitaires ou une attitude esthétique envers la nature ne peuvent constituer une base suffisante pour une éducation écologique authentique. Nous devons tous apprendre à aborder la question de l'environnement avec des convictions éthiques sûres qui impliquent la responsabilité, la maîtrise de soi, la justice et l'amour fraternel.

Pour les croyants, cette attitude provient directement de leur relation à Dieu, Créateur de tout ce qui existe.

Pour les chrétiens, le respect de l'œuvre de Dieu est renforcé par leur ferme espérance que toutes choses seront restaurées en Jésus-Christ, en qui « Dieu s'est plu à faire habiter toute la Plénitude, et par lui à reconcilier tous les êtres pour lui, aussi bien sur la terre que dans les cieux, en faisant la paix par le sang de sa croix » (Col 1, 19-20).

6. Mesdames et Messieurs, je voudrais vous encourager dans votre engagement. Je prie pour que votre groupe de travail réussisse à suggérer des principes de contrôle de la pollution chimique et des risques sanitaires qui en découlent dans les pays en voie de développement, et pour qu'il présente des recommandations valables pour la protection de l'environnement, de la chaîne alimentaire et de la santé de l'homme à travers le monde.

J'invoque les bénédictions abondantes de Dieu sur vous tous. ■

Noël donne son sens à la vie de chacun et à toute l'histoire

Audience générale du 22 décembre ()*

BIEN CHERS FRÈRES ET SŒURS,

1. Nous voici à nouveau à Noël, la solennité liturgique qui commémore la naissance du divin Sauveur et qui comble nos esprits de joie et de paix. Comme on le sait, la date du 25 décembre est conventionnelle. Dans l'antiquité païenne, on fêtait ce jour-là la naissance du « soleil invaincu », en coïncidence avec le solstice d'hiver. Il apparut logique et naturel aux chrétiens de remplacer cette fête par la célébration de l'unique et vrai Soleil, Jésus-Christ, venu sur terre pour apporter aux hommes la lumière de la Vérité.

Depuis lors, chaque année, après l'intense préparation de l'Avent et alors que s'achève la neuvaine spéciale de Noël, les croyants commémorent l'événement de l'incarnation du Fils de Dieu dans un climat de joie particulière. Saint Léon le Grand – qui fut Pape de 440 à 461 – s'exprimait ainsi dans une de ses nombreuses et magnifiques homélies de Noël : « Exultons dans le Seigneur, frères bien-aimés, et ouvrons notre cœur à la joie la plus pure, car est apparu le jour qui nous apporte la nouvelle Rédemption, l'ancienne préparation, le bonheur éternel. En effet, lors de chaque cycle annuel, se renouvelle pour nous le grand mystère de notre salut qui, promis au commencement et accordé à la fin des temps, est destiné à durer sans fin » (*Homélie XII*).

2. Bien chers frères et sœurs ! Il ne s'agit pas d'une joie qui serait liée à la fascination d'une date mystérieuse et émouvante. Elle jaillit plutôt d'une réalité surnaturelle et historique : le Dieu de la lumière, chez qui, comme l'écrit saint Jacques, « n'existe aucun changement ni l'ombre d'une variation » (Jc 1, 17), a voulu s'incarner en prenant la « nature humaine ». Afin de sauver l'humanité, notre Rédempteur est né à Bethléem de la très sainte Vierge Marie !

Dans le prologue de son Évangile, saint Jean médite avec profondeur sur cet événement unique et bouleversant : « Au commencement était le Verbe... En lui était la vie et la vie était la lumière des hommes... À tous ceux qui l'ont accueilli, il a donné pouvoir de devenir enfants de

Dieu... Et le Verbe s'est fait chair et il a habité parmi nous » (Jn 1, 1. 4. 12. 14).

Nous connaissons ainsi avec certitude le motif et le but de l'Incarnation : le Fils de Dieu s'est fait homme pour nous révéler la lumière de la Vérité salvifique et nous communiquer sa vie divine elle-même, faisant de nous des fils adoptifs de Dieu et ses frères.

Dans ses Lettres, saint Paul revient souvent sur cette vérité fondamentale. Il écrit aux Galates : « Quand vint la plénitude du temps, Dieu envoya son Fils né d'une femme, né sujet de la Loi... afin de nous conférer l'adoption filiale » (Ga 4, 4). Et encore : « Vous êtes tous fils de Dieu, par la foi, dans le Christ Jésus » (Ga 3, 26). Dans sa Lettre aux Romains, il met en évidence les conséquences logiques mais exigeantes de ce fait : « Si nous sommes fils (de Dieu), nous sommes aussi des héritiers : héritiers de Dieu et cohéritiers du Christ, si nous souffrons avec lui pour être aussi glorifiés avec lui » (Rm 8, 17).

Dieu s'est fait homme pour nous rendre participants, en Jésus, de sa vie divine et de sa gloire éternelle ! Voilà la véritable signification de Noël et donc de notre joie mystique. Ce fut bien là l'annonce de l'ange aux bergers, effrayés par la splendeur de la lumière qui les avait surpris dans la nuit : « Soyez sans crainte, car je vous annonce une grande joie, qui sera celle de tout le peuple : aujourd'hui vous est né un Sauveur, qui est le Christ Seigneur, dans la ville de David » (Lc 2, 10-11).

3. Bien chers frères et sœurs ! Noël est la lumière divine qui donne sa valeur et son sens à la vie de chacun et à l'histoire de l'humanité.

À ce propos, je repense aux paroles que prononça le Pape Paul VI lors de sa visite historique à Bethléem : « Au Christ (...), nous présentons d'un cœur humble et modeste, mais sincère et joyeux, l'offrande de notre foi, de notre espérance et de notre amour. Solennellement,

(*) Texte italien dans *l'Osservatore Romano* du 23 décembre. Traduction et titre de *la DC*.

nous lui adressons à notre tour la profession de foi de Pierre : « Tu es le Christ, le Fils du Dieu vivant » (Mt 16, 16) ». Et il poursuivait : « L'homme, nous le savons, souffre de doutes atroces. Nous savons que son âme est envahie de ténèbres et assiégée de souffrances. Nous avons à lui dire un message que nous croyons libérateur. Et nous nous croyons d'autant plus autorisé à le proposer qu'il est pleinement humain. C'est le message de l'Homme à l'homme. Le Christ que nous apportons à l'humanité est "le Fils de l'homme", comme il s'est appelé lui-même. Il est le Premier-Né, le Prototype de la nouvelle humanité, il est le Frère, il est le Compagnon, il est l'Ami par excellence. De lui seul, on a pu dire en toute vérité qu'il "connaissait ce qu'il y a dans l'homme" (Jn 2, 25). Il est l'Envoyé de Dieu, mais ce n'est pas pour condamner le monde, c'est pour le sauver (cf. Jn 3, 17) » (*Insegnamenti di Paolo VI*, II, 1964, p. 29-33. Cf. *DC* 1964, n° 1417, col. 178-181. NDLR).

4. Bien chers frères et sœurs ! Savoir regarder notre existence avec les yeux de Dieu, être riches de confiance et d'amour : n'est-ce pas là aussi ce que nous demandons ce Noël 1993 ? Jésus est né dans la pauvreté de

Bethléem pour embrasser toute notre humanité. Jésus revient parmi nous cette année encore pour renouveler le prodige mystérieux du salut offert à tous les hommes et à tout homme. Sa grâce agit en silence dans l'intimité des âmes, parce que le salut est essentiellement un dialogue de foi et d'amour avec le Christ, adoré dans le mystère de l'Incarnation. Accueillons ce message comme le vrai don de Noël.

À genoux devant l'Enfant Jésus, avec Marie et Joseph, nous nous préparons à commencer l'Année consacrée à la famille. Élevons avec ferveur notre prière au Dieu très-haut pour demander la fidélité et la concorde pour toutes les familles, qui sont aujourd'hui tellement assaillies par les faux prophètes d'une culture hédoniste et matérialiste.

Puisse Noël être pour chaque cellule familiale un motif de joie et de doux réconfort ! Puissent les familles chrétiennes, en s'inspirant de l'exemple de la Sainte Famille, répandre autour d'elles le message de l'amour ouvert à la vie, nourrissant ainsi l'espoir d'un avenir meilleur !

Avec ces sentiments, je vous souhaite à tous, ainsi qu'à ceux qui vous sont chers, une sainte fête de Noël ! ■

L'Année de la famille doit être une année de prière et de catéchèse

Audience générale du 29 décembre ()*

1. Dimanche dernier, en la fête liturgique de la Sainte Famille, l'Église a donné le coup d'envoi de l'Année de la famille, en harmonie avec l'initiative promue par l'Organisation des Nations Unies. L'inauguration ecclésiale de cette Année fut l'Eucharistie célébrée par le Légat pontifical à Nazareth. En effet, l'Année de la famille doit être surtout *une année de prière*, pour implorer du Seigneur grâces et bénédictions pour toute les familles du monde.

Mais, comme toujours, l'aide que nous demandons au Seigneur suppose notre effort et exige que l'on y réponde. Nous devons donc nous mettre à l'écoute de la Parole de Dieu, en mettant en valeur cette Année comme une occasion privilégiée de faire une *catéchèse sur la famille*, menée systématiquement dans toutes les Églises locales répandues dans le monde, afin d'offrir aux familles chrétiennes l'occasion d'une réflexion qui les aide à grandir dans la conscience de leur vocation. Dans notre catéchèse de ce jour, je voudrais donc présenter quelques points de méditation, tirés de quelques passages de la Sainte Écriture.

2. Un premier thème nous est fourni par l'Évangile de Matthieu (2, 13-23) ; il concerne la menace qui plana sur la Sainte Famille, presque immédiatement après la naissance de Jésus. La violence gratuite qui s'exerça contre sa vie s'abattit aussi sur bien d'autres familles, provoquant la mort des saints Innocents, dont nous

avons célébré hier la mémoire. En se souvenant de cette terrible épreuve que vécurent le Fils de Dieu et les enfants de son âge, l'Église se sent invitée à prier pour toutes *les familles menacées de l'intérieur ou de l'extérieur*. Elle prie en particulier pour les parents, dont l'Évangile de Luc met tout spécialement en évidence la grande responsabilité. En effet, Dieu confie son Fils à Marie, et les confie tous les deux à Joseph. Il faut prier avec insistance pour tous les mères et pères de famille, afin qu'ils soient fidèles à leur vocation et se montrent dignes de la confiance que Dieu met en eux *lorsqu'il confie des enfants à leurs soins*.

3. Un autre thème est celui de la famille en tant que lieu où *mûrit une vocation*. Nous pouvons trouver cet aspect dans la réponse que Jésus donna à Marie et à Joseph qui le cherchaient, angoissés, alors qu'il s'entretenait avec les Docteurs dans le temple de Jérusalem : « Ne saviez-vous pas que je dois être dans la maison de mon Père ? » (Lc 2, 49). Dans la Lettre que j'ai adressée aux jeunes du monde entier en 1985, à l'occasion de la Journée de la jeunesse, j'ai cherché à mettre en évidence combien est précieux ce *projet de vie* que, précisément au moment de la jeunesse, chaque jeune doit s'efforcer

(*) Texte italien dans *l'Osservatore Romano* du 30 décembre. Traduction et titre de *la DC*.

d'élaborer. Comme Jésus, à l'âge de 12 ans, était entièrement consacré aux choses de son Père, ainsi chacun est appelé à se poser la question : *quelles sont ces « choses du Père »* auxquelles je dois me consacrer pour toute la vie ?

4. La *parénèse apostolique* nous indique d'autres aspects inhérents à la vocation de la famille, par exemple dans les Lettres aux Éphésiens et aux Colossiens. Pour les Apôtres, comme plus tard pour les Pères de l'Église, la famille est « l'Église domestique ». Dans sa merveilleuse homélie sur Nazareth et l'exemple que nous donne la Sainte Famille, le Pape Paul VI est resté fidèle à cette tradition : « Nazareth nous rappelle ce qu'est la famille, ce qu'est la communion d'amour, son austère et simple beauté, son caractère sacré et inviolable... » (*Insegnamenti di Paolo VI*, II [1964], p. 25. DC 1964, n° 1417, col. 175. NDLR).

5. Ainsi donc, dès le début, l'Église écrivit sa *Lettre aux familles* et j'entends m'inscrire moi aussi dans ce sillage en préparant une *Lettre pour l'Année de la famille*, qui sera rendue publique d'ici peu. La Sainte Famille de Nazareth est pour nous un *défi* permanent, qui nous oblige à approfondir le mystère de « l'Église domestique » et de toute famille humaine. Elle nous encourage à *prier pour les familles* et avec les familles, et à partager tout ce qui, pour elles, est joie et espérance, mais aussi préoccupation et inquiétude.

6. L'expérience familiale, en effet, est appelée à devenir, dans la vie chrétienne, un *offertoire* quotidien, comme *une offrande sainte*, un sacrifice agréable à Dieu (cf. 1 P 2, 5 ; Rm 12, 1). C'est ce que suggère aussi l'Évangile de

la Présentation de Jésus au temple. Jésus, qui est « la lumière du monde » (Jn 8, 12) mais aussi un « signe de contradiction » (Lc 2, 34), *veut accueillir cet offertoire de toutes les familles* comme il accueille le pain et le vin dans l'Eucharistie. Ces joies et ces espérances humaines, mais aussi les inévitables souffrances et préoccupations, qui sont le propre de toute vie de famille, il veut les unir au pain et au vin destinés à la *transsubstantiation*, les assumant ainsi en quelque sorte dans le mystère de son Corps et de son Sang. Ce Corps et ce Sang, il les donne ensuite dans la communion comme source d'énergie spirituelle, non seulement à chaque personne, mais aussi à toute famille.

7. Que la Sainte Famille de Nazareth veuille nous mener à une compréhension toujours plus profonde de la vocation de toute famille, qui trouve dans le Christ la source de sa dignité et de sa sainteté. À Noël, Dieu est venu à la rencontre de l'homme et l'a uni indissolublement à lui : cet « *admirabile consortium* » (admirable participation) inclut aussi le « *familiare consortium* » (participation de la famille). En contemplant cette réalité, l'Église s'agenouille comme devant un « grand mystère » (cf. Ep 5, 32) : elle voit dans l'expérience de communion à laquelle la famille est appelée un reflet dans le temps de la communion trinitaire et elle sait bien que le mariage chrétien n'est pas seulement une réalité naturelle, mais aussi le sacrement de l'unité sponsale du Christ avec l'Église. C'est cette sublime dignité de la famille et du mariage que le Concile Vatican II nous a invités à promouvoir. Que bénies soient les familles qui sauront accueillir et réaliser ce merveilleux projet original de Dieu, en marchant par les chemins que le Christ nous a indiqués. ■

La famille, « épiphanie » de l'amour de Dieu

Audience générale du 5 janvier ()*

« Entrant alors dans le logis, ils (les Mages) virent l'Enfant avec Marie sa mère et, se prosternant, ils l'adorèrent » (Mt 2, 11).

Il y a un lien très étroit entre l'Épiphanie et la famille : j'ai plaisir à le souligner en ces premiers jours de l'Année de la famille. C'est dans la maison où habite la Sainte Famille que les Mages rencontrent et reconnaissent le Messie attendu. C'est là que ces savants et chercheurs du mystère divin reçoivent la lumière qui illumine et donne la joie. En effet, il est dit que, après être entrés dans le logis, les Mages adorèrent l'Enfant et lui présentèrent leurs dons symboliques, accomplissant par ce geste les oracles messianiques de l'Ancien Testament qui avaient annoncé à l'avance l'hommage de toutes les nations au Dieu d'Israël (cf. Nb 24, 17 ; Is 49, 23 ; Ps 72, 10-15).

Le Christ se révèle ainsi, dans l'humble et silencieuse famille de Nazareth, comme la vraie lumière des nations qui, même si elle concerne toute l'humanité, répand une splendeur spirituelle particulière sur la réalité de la famille elle-même.

2. Le thème de la lumière est au centre de la liturgie de l'Épiphanie que nous célébrerons solennellement demain.

Le Concile Vatican II affirme, avec une image d'une extraordinaire éloquence, que « sur le visage de l'Église » se reflète « la lumière du Christ » (LG, 1). Le même document affirme aussi que la famille est une « Église domestique »

(*) Texte italien dans *l'Osservatore Romano* du 4 janvier. Traduction et titre de la DC.

(*ibid.*, 11). Elle est donc, à son tour, appelée à refléter, dans la chaleur des relations interpersonnelles de ses membres, un rayon de la gloire de Dieu apparue sur l'Église (cf. Is 60, 2). Certes, un rayon n'est pas toute la lumière mais il est toujours une lumière : malgré ses limites, toute famille est pleinement un signe de l'amour de Dieu. L'amour conjugal, l'amour paternel et maternel, immergés dans la grâce du mariage, rayonnent de manière authentique la gloire de Dieu, l'amour de la très Sainte Trinité.

3. Dans sa Lettre aux Éphésiens, saint Paul parle du « mystère » qui a été révélé quand vint la plénitude du temps : mystère de l'amour divin qui, dans le Christ, apporte le salut aux hommes de toute race et de toute culture. Dans cette même Lettre, l'Apôtre fait allusion au « grand mystère » que constitue aussi le mariage, en relation à l'amour qui unit le Christ à l'Église.

Aussi la famille chrétienne, quand elle est fidèle au dynamisme qui est intrinsèque au contrat sacramentel, devient-elle *un signe authentique de l'amour universel de Dieu*. Un sacrement d'unité ouvert à tous, proches et lointains, parents ou non, en vertu du lien nouveau – plus fort que le sang – que le Christ établit entre ceux qui le suivent.

Un tel modèle de famille est une « épiphanie » de Dieu, une manifestation de son Amour gratuit et universel et, en tant que telle, cette famille est *en soi missionnaire*, parce qu'elle annonce par son style de vie que Dieu est amour et veut le salut de tous les hommes. « La famille chrétienne – dit encore le Concile Vatican II –, parce qu'elle est issue du mariage, image et participation de l'alliance d'amour qui unit le Christ et l'Église, manifestera à tous les hommes la présence vivante du Sauveur dans le monde et la véritable nature de l'Église, tant par l'amour des époux, leur fécondité généreuse, l'unité et la fidélité du foyer, que par la coopération amicale de tous ses membres » (GS, 48).

4. L'Évangile de l'Épiphanie (Mt 2, 1-12) nous présente les Mages qui, venus d'Orient et guidés par l'étoile, arrivent à Bethléem, au « logis » où habite la Sainte Famille, et se prosternent devant l'Enfant. Le centre de la scène, c'est Lui, Jésus ; c'est Lui qui est adoré, parce qu'il est « le roi... qui vient de naître » (v. 2) ; c'est son étoile que les trois Sages ont vu se lever de loin ; c'est Lui qui, né à Bethléem de Judée, est destiné à diriger, comme chef, le Peuple de Dieu (cf. v. 6) ; c'est à Lui que les Mages offrent leurs dons symboliques.

Et, cependant, tout cela se produit dans le « logis » où, après être entrés, « ils virent l'Enfant, avec Marie, sa mère » (v. 11). Et Joseph ? Ici, Matthieu – qui cependant, met sa figure en grand relief dans les autres épisodes de l'enfance – semble vouloir le laisser dans l'ombre. Pourquoi ? Peut-être pour que notre regard, comme celui des Mages, se pose sur ce qui est sans aucun doute *l'authentique icône de Noël* : l'Enfant dans les bras de la Vierge Mère.

Quand nous contemplons cette icône, nous comprenons combien Joseph, loin d'être exclu de la scène, y participe au contraire pleinement, à sa manière. Qui, en effet, sinon lui, Joseph, accueille les Mages, les fait entrer dans

la maison et avec eux, et même avant eux, se prosterner devant Jésus que sa Mère serre dans ses bras ?

Le cadre de l'Épiphanie suggère que toute famille chrétienne se nourrit spirituellement d'un double dynamisme intérieur. Le premier moment en est l'adoration de Jésus, « Dieu avec nous », et le second la vénération de sa très sainte Mère. Les deux aspects vont ensemble, ils sont inséparables, parce qu'ils forment les deux moments d'un unique mouvement de l'Esprit, que nous voyons aujourd'hui s'exprimer de manière prophétique dans le geste des Mages.

5. Bien chers frères et sœurs ! Nous sommes au début de l'Année de la famille, un temps plus que jamais propice pour réfléchir sur le rôle et l'importance de la famille dans la vie de l'Église et de la société. Une année d'approfondissement doctrinal, certes, mais une année surtout de prière, et de prière en famille, pour obtenir du Seigneur le don de redécouvrir et de valoriser pleinement la mission que la Providence confie à toute famille en notre temps.

La contemplation de la scène des Mages nous aide à prendre conscience toujours davantage que toute l'existence familiale ne trouve son sens plénier que si elle est éclairée par *le Christ lumière, paix et espérance* de l'homme.

Avec les Mages, entrons, nous aussi, dans la pauvre demeure de Bethléem et adorons avec foi le Sauveur qui nous est né. Reconnaissons en lui le Seigneur de l'histoire, le Rédempteur de l'homme, le fils de la Vierge, « soleil levant » venu parmi nous pour « conduire nos pas au chemin de la paix » (cf. Lc 1, 79). ■

L'ÉGLISE EN FRANCE

Le sort de la minorité grecque-orthodoxe en Turquie

Lettre du Conseil d'Églises chrétiennes en France au Premier ministre de Turquie

Faisant écho à la lettre que M. Konrad Raiser, secrétaire général du Conseil œcuménique des Églises, a adressée à Mme Tansu Ciller, Premier ministre de la République de Turquie (cf. DC 1994, n° 2086, p. 98), le Conseil d'Églises chrétiennes en France a envoyé, le 3 janvier 1994, la lettre suivante à Mme Ciller (*) :

MADAME LE PREMIER MINISTRE,

En faisant écho à la lettre que M. Konrad Raiser, secrétaire général du Conseil œcuménique des Églises, vient de vous envoyer, le Conseil d'Églises chrétiennes en France désire à son tour vous faire part de ses graves préoccupations concernant l'avenir de la colonie grecque en Turquie.

Au sort de cette colonie est attaché, comme vous le savez, le sort du Patriarcat œcuménique dont l'origine remonte aux communautés chrétiennes primitives, et dont le chef joue un rôle de premier plan, non seulement dans la communion des Églises orthodoxes, mais également dans le concert des Églises chrétiennes du monde entier. Il déploie une action considérable, sur le plan international, dans le domaine de la paix et de la justice, dans celui de la préservation de la nature, dans la promotion d'un dialogue fraternel entre les croyants de toutes les religions. Nous sommes convaincus que la cohabitation de la minorité

grecque au sein de la nation turque est nécessaire. Elle devrait montrer au monde que les haines raciales ou l'intolérance religieuse peuvent être surmontées, et ne pourrait que consolider le statut de votre pays, celui d'une nation respectée et membre à part entière au sein de la communauté des peuples.

Mais les nouvelles qui nous parviennent de Turquie nous paraissent particulièrement alarmantes : discrimination dans les écoles d'enseignement, cimetières profanés, accroissement d'une intolérance religieuse reflétée dans des discours ou des déclarations publiques dont les journaux se sont fait l'écho. Cette atmosphère de haine et d'insécurité, dont nous ne doutons pas qu'elle soit le fait d'une seule minorité, continue à pousser à l'exil les éléments parmi les plus dynamiques de la colonie grecque, privant ainsi leur pays natal de tous les services qu'ils pourraient lui rendre. Nous voulons nous associer aux efforts que vous faites, que font les forces de sécurité turques, pour que les coupables soient poursuivis et châtiés avec toute la rigueur de la loi.

Quelle que soit notre origine, Turcs, Grecs, Français, nous partageons au sein du continent européen, dont l'unité est à construire et à élargir, une communauté de destin et de vie. Nous devons, les uns et les autres, faire l'apprentissage de la cohabitation et de la tolérance dans un esprit démocratique, et dans un esprit que nous voulons trouver aussi bien dans la Bible que dans le Coran. Les Grecs orthodoxes de Turquie, comme les croyants se réclamant de l'islam en France, doivent être considérés comme des citoyens à part entière, et traités comme tels. C'est dans la mesure où nous saurons, les uns et les autres, accorder à nos minorités tous les droits qui sont les leurs – et nous savons à quel point ces droits peuvent être bafoués ici et là dans le sang – que nous forgerons véritablement cette Europe de demain, où chacun trouvera sa place.

Nous avons l'honneur d'attirer votre attention sur ces graves problèmes qui ont frappé l'opinion publique et consterné les fidèles de notre Église. En 1994, l'École de théologie d'Heybeliada (Halki), fermée par ordre du gouvernement en 1971, fêtera le 150^e anniversaire de sa fondation. Un geste significatif de réconciliation de votre part, serait de l'autoriser à rouvrir ses portes et à reprendre sa féconde œuvre d'enseignement et de recherche, qui avait fait sa réputation aussi bien pour les orthodoxes de Turquie que sur le plan international. Un Institut de haut niveau universitaire est indispensable pour permettre un dialogue en profondeur entre les religions et les cultures, et pour éviter que les peuples ne se haïssent, parce qu'ils ne se connaissent pas. Tel est le geste que nous espérons vous voir accomplir, dont nous vous assurons qu'il recevrait une approbation universelle, et ne ferait que renforcer le respect que nous portons à la Turquie.

Veillez agréer, Madame le Premier ministre, au nom du Conseil d'Églises chrétiennes en France, l'assurance de nos hommages respectueux.

Le 21 décembre 1993,

Mgr Joseph DUVAL,
président en exercice

(*) Texte original du secrétariat du Conseil d'Églises chrétiennes en France. Titre de *la DC*.

Les procréations médicalement assistées

Déclaration du Conseil permanent de l'épiscopat français ()*

La pratique des procréations médicalement assistées, devenue fréquente dans notre pays, demande de la part de tous, couples et familles, médecins et soignants, responsables sociaux et politiques, une spéciale attention. C'est pourquoi, au moment où reviennent en discussion au Parlement des projets de lois, nous rappelons à nouveau quelques principes moraux dont les décisions de chacun devraient s'inspirer. L'Assemblée plénière des évêques de France les avait énoncés dans sa déclaration du 30 octobre 1992 (1). Il s'agit du respect des relations humaines fondatrices qui président à la conception et à la naissance, et du respect de l'être humain dès le commencement de sa vie.

La loi civile est une réalité distincte de la loi morale, et elle n'a pas à en peser toutes les exigences. Les termes doivent en être énoncés en vue de réaliser le bien commun sous tous ses aspects, comprenant le respect de l'ordre public et la promotion des valeurs morales. Le législateur doit veiller à ce qu'elle ne contredise pas la loi morale sur les points les plus graves, d'ailleurs essentiels à la vie et à la paix de la société civile. Si la loi civile tolère certaines activités à propos desquelles des tentatives de répression produiraient des maux plus graves, qu'elle n'en vienne pas à les légitimer. Les règles sur lesquelles une société doit s'entendre publiquement à travers ses lois doivent respecter les droits humains fondamentaux et les significations premières des relations humaines.

– Le couple marié, engagé à la fidélité dans la durée, devant la société, et, s'il est croyant, devant Dieu, est le lieu moralement exigé pour la conception et l'accueil d'une naissance. La loi devrait respecter et favoriser cette exigence.

– L'union des époux est le geste à partir duquel une conception peut moralement être obtenue. L'appel à la médecine pour faciliter une conception est moralement acceptable quand il ne conduit pas à contourner l'union conjugale. La cession de gamètes à autrui, la réception de gamètes provenant de tiers, la réception d'embryons hors du couple ne sont pas conformes à la morale. La loi ne peut justement ni encourager ces pratiques, ni les accepter à l'égal de la procréation naturelle. Elle doit les restreindre dans un champ soigneusement circonscrit si le législateur espère ainsi empêcher les abus les plus graves.

– L'être humain doit être respecté comme une personne dès sa conception. Ne sont conformes à ce respect ni la congélation de l'embryon, ni les interventions expérimentales opérées au prix de sa survie ou de son intégrité. La loi doit proscrire toute pratique qui, fût-ce au nom de l'efficacité médicale ou au nom de la recherche scientifique, contredit l'exigence de le respecter comme une personne humaine.

Une loi civile ne dispense personne d'assumer en conscience toutes ses responsabilités morales. Ne fais pas à autrui de ce que tu ne voudrais pas qu'il te fasse.

Paris, le 10 janvier 1994

*Le Conseil permanent
de la Conférence des évêques de France*

(*) Texte du secrétariat de la Conférence épiscopale. Note de la DC.

(1) DC 1992, n°2061, p. 1053.

DOSSIER

Accord fondamental entre le Saint-Siège et l'État d'Israël

Le 30 décembre 1993, au siège du ministère des Affaires étrangères à Jérusalem, Mgr Claudio Maria Celli, sous-secrétaire pour les relations avec les États et représentant du Saint-Siège, et M. Yossi Beilin, vice-ministre des Affaires étrangères de l'État d'Israël, ont signé un « Accord sur quelques principes fondamentaux » réglant les relations entre le Saint-Siège et l'État d'Israël. Cet Accord fondamental doit encore être ratifié par le Saint-Siège et le Parlement israélien (Knesset). Le document avait été approuvé la veille, 29 décembre, au Palais apostolique du Vatican, au cours d'une réunion plénière de la Commission bilatérale permanente, constituée le 29 juillet 1992 pour « étudier et définir ensemble des sujets d'intérêt réciproque, en vue de parvenir à une normalisation des rapports » entre le Saint-Siège et l'État d'Israël.

Voici le texte de cet Accord fondamental (*), que nous faisons suivre des discours prononcés à Jérusalem, après la signature, par Mgr Celli et M. Beilin, du commentaire de l'Accord par M. Joachim Navarro-Vals, directeur de la Salle de presse du Saint-Siège, et d'un communiqué du Comité de l'épiscopat français pour les relations avec le judaïsme :

Préambule

Le Saint-Siège et l'État d'Israël,

Attentifs au caractère singulier et à la signification universelle de la Terre Sainte,

Conscients de la nature unique de l'amitié entre l'Église catholique et le Peuple juif, du processus historique de réconciliation, de la croissance dans la compréhension mutuelle et l'amitié entre les catholiques et les juifs,

Ayant décidé le 29 juillet 1992 d'établir une Commission de travail bilatérale et permanente, afin d'étudier et de définir ensemble les questions d'intérêt commun, et en vue de normaliser leurs relations,

Reconnaissant que le travail de la Commission mentionnée ci-dessus a produit un matériel suffisant pour un premier et fondamental accord,

Réalisant qu'un tel accord constituera une base saine et durable pour le développement continu de leurs relations présentes et futures, et pour la poursuite des travaux de la Commission,

Agréent les articles suivants :

Article 1^{er}

1. L'État d'Israël, rappelant sa Déclaration d'indépendance, affirme son engagement continu à maintenir et à observer le droit humain à la liberté de religion et de conscience, comme c'est entendu dans la Déclaration universelle des Droits de l'homme et dans les autres instruments internationaux dont il est signataire.

2. Le Saint-Siège, rappelant la Déclaration sur la liberté religieuse du Concile œcuménique Vatican II, *Dignitatis humanae*, affirme l'engagement de l'Église catholique à maintenir le droit humain de liberté de religion et de conscience, comme c'est entendu dans la Déclaration universelle des Droits de l'homme et dans les autres instruments internationaux dont il est signataire. Le Saint-Siège souhaite affirmer également le respect de l'Église catholique pour les autres religions et leurs fidèles, comme ce fut établi solennellement par le Concile œcuménique Vatican II dans sa déclaration sur les relations de l'Église avec les religions non chrétiennes, *Nostra aetate*.

Article 2

1. Le Saint-Siège et l'État d'Israël s'engagent dans une coopération spécifique pour combattre toutes les formes d'antisémitisme, tout genre de racisme et d'intolérance religieuse, en promouvant la compréhension mutuelle entre les nations, la tolérance entre les communautés et le respect de la dignité et de la vie humaine.

2. Le Saint-Siège saisit cette occasion pour réitérer sa condamnation de la haine, de la persécution et de toutes autres manifestations d'antisémitisme dirigées contre le peuple juif ou contre des personnes juives, en quelque lieu que ce soit, en quelque période que ce soit et par qui que ce soit. En particulier, le Saint-Siège déplore les attaques contre des juifs, la profanation des synagogues et des cimetières juifs, actes qui offensent la mémoire des victimes de l'Holocauste, spécialement

(*) Texte original en hébreu et anglais. Traduction de *la DC*.

quand cela se produit dans les lieux même qui en furent les témoins.

Article 3

1. Le Saint-Siège et l'État d'Israël reconnaissent qu'ils sont tous deux libres dans l'exercice de leurs droits et de leurs pouvoirs respectifs, et ils s'engagent à respecter ce principe dans leurs relations mutuelles et dans leur coopération réciproque pour le bien du peuple.

2. L'État d'Israël reconnaît le droit de l'Église catholique de satisfaire à ses fonctions religieuses, morales, éducatives et charitables, d'avoir ses propres institutions et de former, affecter et déployer son propre personnel pour les dites institutions ou aux fins de ces dites fonctions. L'Église reconnaît le droit de l'État de satisfaire à ses fonctions, telles que promouvoir et protéger le bien-être et la sécurité du peuple. L'État et l'Église reconnaissent tous deux la nécessité d'un dialogue et d'une coopération en ces matières qui, par leur nature, le demandent.

3. Concernant la personnalité légale catholique au regard du Code de droit canonique, le Saint-Siège et l'État d'Israël négocieront pour lui donner plein effet dans la loi israélienne, suivant le rapport d'une sous-commission conjointe d'experts.

Article 4

1. L'État d'Israël affirme son engagement continu à maintenir et respecter le « Statu quo » dans les Lieux saints chrétiens auxquels il s'applique et les droits respectifs des Communautés chrétiennes en place. Le Saint-Siège affirme l'engagement continu de l'Église catholique de respecter le « Statu quo » mentionné ci-dessus et les dits droits.

2. L'article ci-dessus s'appliquera nonobstant une interprétation contraire de quelque article de cet Accord fondamental.

3. L'État d'Israël est d'accord avec le Saint-Siège sur l'obligation de continuer à respecter et protéger le caractère propre des lieux sacrés catholiques, tels que églises, monastères, couvents, cimetières, et autres lieux similaires.

4. L'État d'Israël est d'accord avec le Saint-Siège pour continuer à garantir la liberté du culte catholique.

Article 5

1. Le Saint-Siège et l'État d'Israël reconnaissent qu'ils ont tous deux intérêt à favoriser les pèlerinages chrétiens en Terre Sainte. Toutes les fois que le besoin d'une coordination apparaîtra, les instances propres de l'Église et de l'État se consulteront et coopéreront (en fonction de ce besoin).

2. L'État d'Israël et le Saint-Siège expriment l'espoir que de tels pèlerinages susciteront l'occasion d'une meilleure

compréhension entre les pèlerins et le peuple et les religions en Israël.

Article 6

Le Saint-Siège et l'État d'Israël réaffirment conjointement le droit de l'Église catholique d'établir, d'assumer et de diriger des écoles et des Instituts d'études de tous niveaux ; ce droit s'exerçant en harmonie avec les droits de l'État dans le domaine de l'éducation.

Article 7

Le Saint-Siège et l'État d'Israël reconnaissent qu'ils ont un intérêt commun à promouvoir et à encourager les échanges culturels entre les Institutions catholiques de par le monde et les Institutions d'éducation, de culture et de recherche en Israël, en facilitant l'accès aux manuscrits, aux documents historiques et aux matériels de source similaire, en conformité avec les lois et les règlements applicables.

Article 8

L'État d'Israël reconnaît que le droit de l'Église catholique à la liberté d'expression pour satisfaire à ses fonctions s'exerce aussi par les propres moyens de communication de l'Église ; ce droit s'exerçant en harmonie avec les droits de l'État dans le domaine des moyens de communication.

Article 9

Le Saint-Siège et l'État d'Israël réaffirment conjointement le droit de l'Église catholique de satisfaire à ses fonctions charitables par des institutions à caractère sanitaire et social ; ce droit s'exerçant en harmonie avec les droits de l'État dans ce domaine.

Article 10

1. Le Saint-Siège et l'État d'Israël réaffirment conjointement le droit de l'Église catholique à la propriété.

2. Sans préjudice pour les droits se rapportant aux Parties :

a) Le Saint-Siège et l'État d'Israël négocieront en bonne foi un accord complet, contenant des solutions acceptables pour les deux parties, sur les questions obscures, mal établies et disputées, concernant la propriété, les matières économiques et fiscales relatives à l'Église catholique ou à des communautés catholiques ou institutions spécifiques.

b) Au sujet de la dite négociation, la Commission de travail bilatérale permanente constituera une ou plusieurs sous-commissions bilatérales d'experts pour étudier les questions et faire des propositions.

c) Les parties entendent commencer la négociation mentionnée ci-dessus dans les trois mois de l'entrée en vigueur du présent Accord, et visent à atteindre un Accord dans les deux années à dater du commencement de cette négociation.

d) Durant la période de cette négociation, les actions incompatibles avec cet engagement seront évitées.

Article 11

1. Le Saint-Siège et l'État d'Israël affirment leur engagement respectif à promouvoir des solutions pacifiques dans les conflits entre États et nations, excluant la violence et la terreur dans la vie internationale.

2. Le Saint-Siège, tout en maintenant en toute circonstance le droit d'exercer son magistère moral et spirituel, saisit cette occasion pour rappeler qu'en raison de son caractère propre, il réaffirme solennellement qu'il s'engage à rester étranger à tous les conflits purement temporels ; étant entendu que ce principe s'applique spécifiquement aux territoires disputés et aux frontières non établies.

Article 12

Le Saint-Siège et l'État d'Israël continueront à négocier de bonne foi, poursuivant l'agenda agréé le 15 juillet 1992 à Jérusalem et confirmé le 29 juillet 1992 au Vatican ; de même que sur les problèmes soulevés par des articles du présent Accord, aussi bien que dans d'autres matières agréées bilatéralement comme objets de négociations.

Article 13

1. Dans cet Accord, les parties emploient les termes suivants en ce sens :

a) *Église catholique* et *Église* : comprend, entre autres, ses communautés et ses institutions ;

b) *Communautés de l'Église catholique* : dans le sens d'entités religieuses catholiques, considérées par le Saint-Siège comme Églises *sui iuris* et par l'État d'Israël comme communautés religieuses reconnues.

c) *État d'Israël* et *État*, comprennent, entre autres, ses autorités établies par la loi.

2. Nonobstant la validité de cet Accord entre les parties, et sans retrancher quoi que ce soit de la généralité de toute règle de loi applicable en référence aux traités, les parties conviennent que cet Accord ne portera pas préjudice aux droits et obligations nés de traités existant entre l'une ou l'autre partie et un État ou des États, qui sont connus et en fait accessibles aux deux parties au moment de la signature de cet Accord.

Article 14

1. À la signature du présent Accord fondamental et en préparation de l'établissement de relations diplomatiques pleines et entières, le Saint-Siège et l'État d'Israël échangeront des représentants spéciaux, dont le rang et les privilèges sont spécifiés dans un protocole additionnel.

2. Suivant l'entrée en vigueur et immédiatement après le commencement de la mise en œuvre du présent Accord fondamental, le Saint-Siège et l'État d'Israël établiront des relations diplomatiques au niveau de nonce apostolique de la part du Saint-Siège, et d'ambassadeur de la part de l'État d'Israël.

Article 15

Cet accord entrera en vigueur à la date de la dernière notification de ratification par une des parties.

Fait en deux copies originales en langues anglaise et hébraïque, les deux textes étant également authentiques. En cas de divergence, le texte anglais prévaut.

Signé à Jérusalem, ce trentième jour du mois de décembre de l'année 1993, correspondant au seizième jour du mois de Tavat de l'année 5754.

Pour le gouvernement de l'État d'Israël

Pour le Saint-Siège

Un élan nouveau pour le dialogue et la coopération

Déclaration de Mgr Claudio Celli ()*

MONSIEUR LE MINISTRE,
MESDAMES, MESSIEURS,

Le 29 juin 1992, au Palais apostolique du Vatican, une Commission permanente bilatérale a été établie pour suivre un ordre du jour officiellement accepté ce jour-là, et étudier ensemble et résoudre les problèmes d'intérêt mutuel, avec en vue la normalisation des relations entre les deux parties. Cette décision a été rendue possible grâce au désir exprimé par les deux parties : le

précédent gouvernement d'Israël et le Secrétariat d'État de Sa Sainteté le Pape Jean-Paul II. Elle a été suivie par une intensive série de consultations entre le Ministère des Affaires étrangères d'Israël et la Délégation apostolique, et entre le Secrétariat d'État et l'ambassade d'Israël à Rome.

(*) Texte original anglais. Titre, traduction et note de la DC.

Suite à l'établissement de la Commission, les experts des deux parties, dirigés d'abord par M. Gilboa puis par M. Margalit, et par Mgr Andrea Cordero Lanza di Montezemolo, ont fait un travail énorme et nous leur en sommes très reconnaissants.

La Commission plénière s'est réunie ici à Jérusalem le 19 novembre 1992, et de nouveau hier matin au Vatican, afin d'approuver les textes qui avaient été rédigés et présentés par les experts. Ces textes constituent l'« Accord fondamental » signé au cours de la cérémonie d'aujourd'hui.

L'Accord est « fondamental » en ce sens qu'il est destiné à servir de base à d'autres négociations. Comme le dit le Préambule, l'Accord est destiné à être « une base solide et durable... pour le progrès du travail de la Commission ».

Je voudrais souligner que l'Accord représente déjà un résultat réel et solide du travail de la Commission. Il peut aussi être considéré comme « fondamental » en ce sens qu'il est extrêmement important pour plusieurs raisons.

Entre autres, l'Accord exprime un principe de base destiné à orienter les deux parties, l'État d'Israël et le Saint-Siège, dans le travail qu'ils doivent faire conjointement à l'avenir. Ce principe, en fait, a déjà exercé une influence prononcée sur la première phase des négociations et est mentionné explicitement dans l'un des articles de l'Accord : « L'État et l'Église reconnaissent tous deux la nécessité d'un dialogue et d'une coopération en ces matières qui, par leur nature, le demandent » (Art. 3, 2).

De plus, comme M. Shimon Peres, Ministre des Affaires étrangères de l'État d'Israël, l'a indiqué il y a quelques jours, le fait de signer l'Accord, bien qu'il marque certainement un événement historique important, doit en même temps être reconnu comme ayant une signification religieuse et spirituelle fondamentale, non seulement pour le Saint-Siège et pour l'État d'Israël, mais pour des millions de personnes à travers le monde.

Le Saint-Siège et l'État d'Israël ouvrent maintenant une nouvelle période dans leurs relations bilatérales. Depuis la Déclaration de l'indépendance de l'État d'Israël jusqu'à présent, ces relations ont été marquées par un respect mutuel, mais elles seront dorénavant officielles et, par la suite, de nature diplomatique, selon les formalités prévues par la loi internationale et la tradition.

Tout en distinguant clairement les aspects politiques et religieux de cet événement, le Saint-Siège est convaincu que le dialogue et une coopération respectueuse entre catholiques et juifs vont maintenant recevoir une énergie et un élan nouveaux, en Israël et à travers le monde. Le Préambule de l'Accord mentionne explicitement cette dimension religieuse. Elle est mentionnée également dans les articles où le Saint-Siège réaffirme « sa condamnation de la haine, de la persécution et de toute autre manifestation d'antisémitisme dirigées contre le peuple juif, et contre tout juif, où que ce soit, en n'importe quelle circonstance et par qui que ce soit » (Art. 2, 2).

Je suis également certain que cette nouvelle situation donnera une plus grande confiance et sécurité à l'Église catholique en Israël et à ses responsables. Cela est quelque chose de très important pour le Saint-Siège qui a d'abord un grand souci des communautés des fidèles

catholiques et qui ne considère pas l'établissement des relations officielles avec les États comme une fin en soi, mais comme un moyen. En effet, une partie importante de l'Accord concerne l'Église catholique et ses institutions situées dans l'État d'Israël.

Tout le monde, je pense, est convaincu qu'on ne doit pas considérer ce moment historique comme s'il était isolé d'une situation historique beaucoup plus large et plus importante. Cet Accord a été signé à un moment où un processus de paix a commencé, un processus dans lequel les dirigeants de l'État d'Israël et leurs divers partenaires sont profondément décidés à trouver ensemble la paix, la justice et la coopération dans toute la région.

Nous savons qu'il reste de nombreux problèmes à résoudre et que pour beaucoup d'entre eux nous ne sommes qu'au commencement. Mais notre espérance est renforcée par la certitude que les dirigeants de toutes les parties concernées désirent la justice et la paix. S'ils persévèrent dans ce désir, ils pourront surmonter les difficultés, et les générations futures dans toute la région pourront vivre dans une ambiance de paix et de coopération très différente de celle des 50 dernières années.

Dès le début, le Saint-Siège s'est senti engagé dans la recherche de cette paix si profondément désirée, comme il le fait partout dans le monde là où la paix est absente. Comme l'un des articles de l'Accord le dit de manière significative : « Le Saint-Siège et l'État d'Israël affirment leur engagement respectif à promouvoir des solutions pacifiques dans les conflits entre États et nations... » (Art. 11, 1). En ce qui concerne le Saint-Siège, cet engagement est profondément enraciné dans l'une de ses caractéristiques essentielles également évoquée dans un article de l'Accord, à savoir l'exercice de « son enseignement moral et spirituel » (Art. 11, 2). Au nom précisément de cette fonction à laquelle il ne peut renoncer, le Saint-Siège, tout en demeurant à l'écart des questions territoriales sur le plan technique, se sent en même temps obligé de faire face à de telles questions, comme il l'a fait dans le passé et continue de le faire, dans la mesure où elles concernent des problèmes de nature morale, comme par exemple les questions de justice et de paix.

Le Saint-Siège espère que cette nouvelle phase des relations et de la coopération lui permettra d'apporter sa contribution spécifique au développement d'un dialogue toujours plus confiant et constructif entre l'État d'Israël et ses voisins et, en conséquence, au processus de paix tout entier.

Il va sans dire que je ne peux manquer de souligner que notre réunion aujourd'hui a eu lieu à Jérusalem et de reprendre, pour exprimer mes vœux et mon espérance, les mots écrits en 1984 par Sa Sainteté le Pape Jean-Paul II : « Jérusalem, patrimoine sacré de tous les croyants et carrefour désiré de la paix pour les peuples du Moyen-Orient » (1). Je voudrais maintenant rappeler avec une profonde vénération et beaucoup de gratitude le Pape Jean-Paul II qui a désiré cet Accord et qui m'a confié la charge de le signer en son nom. Il a une grande affection et sollicitude pour cette terre que la Révélation divine a

(1) Voir l'introduction de la lettre apostolique *Redemptoris anno* (20 avril 1984) : DC 1984, n° 1875, p. 551-552.

rendue sainte et qui demeure sainte pour les personnes qui y habitent et pour des millions de croyants juifs, chrétiens et musulmans à travers le monde.

Encore une fois je voudrais exprimer ma profonde gratitude aux deux délégations d'experts. Leur détermination

et leur travail intensif nous ont permis de faire de vrais progrès jusqu'ici, et cela est certainement un signe d'espoir pour ce qui nous reste encore à faire ensemble. Que Dieu tout-puissant bénisse le fruit de notre travail et que sa bénédiction nous accompagne tout au long de cette tâche. Amen. ■

Le commencement d'un nouveau dialogue

Déclaration de M. Yossi Beilin ()*

Dans son sens formel, l'Accord que nous signons aujourd'hui est signé entre un petit État et un autre encore plus petit. Mais son impact s'étend au-delà de ses frontières géographiques pour toucher les cœurs de millions de juifs et de plus d'un milliard de chrétiens à travers le monde.

Dans le préambule de l'Accord, nous avons souligné que nous nous y sommes engagés, « conscients de la nature unique des relations entre l'Église catholique et le peuple juif, du processus historique de réconciliation, et de la compréhension et de l'amitié grandissantes entre les catholiques et les juifs ».

Derrière cet Accord, il y a des milliers d'années d'histoire, remplies de haine, de peur et d'ignorance – et quelques îlots de compréhension, de coopération et de dialogue.

Derrière cet Accord, il y a très peu d'années de lumière, et trop d'années d'obscurité.

Y a-t-il place pour la réconciliation ? Ce n'est pas à nous d'en décider.

Avons-nous le droit de nous réconcilier ? Ce n'est pas à nous de le dire.

Pouvons-nous ignorer les souvenirs de tant d'années ? Non. On ne doit pas ignorer la mémoire, de la même manière qu'il ne faut pas laisser les souvenirs nous lier et déterminer notre destin.

Nous nous sommes engagés dans des négociations difficiles avec le Vatican. Mais nous avons reconnu en nos

interlocuteurs un groupe dévoué, avec à sa tête Mgr Celli et Mgr Montezemolo, et chargé, sous la direction du Pape, d'ouvrir un nouveau chapitre et de commencer un nouveau dialogue entre les deux composantes de la culture judéo-chrétienne.

Ceci est la deuxième percée de cette année. La première a été la Déclaration de Principes israélo-palestiniens, signée dans le jardin de la Maison Blanche, le 13 septembre dernier ; maintenant il y a cet accord avec le Saint-Siège.

Les deux ont été difficiles au plan psychologique.

Dans les deux cas, nous nous sommes entendu dire : « Ne vous dépêchez pas. Vous avez attendu 100 ans ; vous pouvez attendre encore. Vous avez attendu 2 000 ans ; vous devriez attendre encore ».

Nous avons répondu que c'était notre devoir de saisir cette chance d'obtenir la paix et la normalisation, et de réaliser nos rêves comme juifs et comme sionistes.

Le fait d'avoir signé cet Accord avec le Saint-Siège aujourd'hui à Jérusalem constitue une victoire de la raison, pour le peuple juif et pour l'État d'Israël.

La première percée s'est passée la veille du nouvel an juif. La deuxième arrive à la veille du nouvel an chrétien. Prions pour que l'année qui arrive soit une année de paix globale, dans le Moyen-Orient et à travers le monde. ■

(*) Texte original anglais. Titre et traduction de *la DC*.

Déclaration du directeur de la Salle de presse du Saint-Siège

Le 31 décembre, M. Joachim Navarro-Vals, directeur de la Salle de presse du Saint-Siège, a donné à Rome, aux journalistes accrédités, le commentaire autorisé suivant de l'Accord fondamental conclu la veille à Jérusalem (*) :

1. Hier après-midi, à Jérusalem, au siège du ministère des Affaires étrangères, Mgr Claudio Maria Celli, sous-secrétaire pour les relations avec les États, et le Dr Yossi

Beilin, vice-ministre des Affaires étrangères d'Israël, respectivement plénipotentiaires du Saint-Siège et de l'État d'Israël, ont signé un *Accord sur certains principes fondamentaux qui règlent les relations entre le Saint-Siège et l'État d'Israël*.

(*) Texte original italien. Traduction, sous-titres et notes de *la DC*.

2. L'Accord est le résultat d'une première phase des travaux de la « Commission bilatérale permanente », constituée le 29 juillet 1992.

Il contient des principes et des normes qui concernent :

a) Les garanties de la part de l'État d'Israël au sujet de la liberté de religion et de conscience, droit humain fondamental et base de tout le tissu des rapports entre l'Église et l'État et, donc, entre le Saint-Siège et les États ;

b) La condition juridique de l'Église catholique en Israël, en tenant compte des droits acquis au cours des siècles au moyen de législations internes, de coutumes et de traités internationaux ;

c) La collaboration entre le Saint-Siège et l'État d'Israël sur des questions générales qui intéressent les deux parties, comme, par exemple, la lutte contre le racisme, y compris l'antisémitisme, le refus de la violence et la recherche de solutions pacifiques des conflits, l'élimination de l'intolérance religieuse et la promotion de la compréhension mutuelle entre les peuples et les États ;

d) Le processus d'officialisation progressive des rapports entre le Saint-Siège et l'État d'Israël, en vue d'en arriver à l'établissement de relations diplomatiques. Il est prévu que ce processus, qui a commencé avec la création même de la Commission permanente bilatérale de travail, se poursuive désormais de la manière suivante :

– À la signature de l'Accord, les parties échangeront des représentants spéciaux, avec le grade personnel de nonce apostolique et d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire (1) ;

– Après ratification de l'Accord par chacune des parties, c'est-à-dire à son entrée en vigueur, et après une période convenable, les relations diplomatiques seront établies, en conformité avec l'article 2 de la Convention de Vienne et selon la pratique usuelle .

3. L'Accord qui a été signé constitue la base d'autres accords qui devront être négociés, dans un avenir proche, entre les mêmes parties, qui devront définir leur application détaillée.

4. Il s'agit d'un Accord ou Traité international entre le Saint-Siège, comme sujet souverain international, et l'État d'Israël, qui s'est constitué en mai 1948, suite à la résolution 181, bien connue, adoptée par l'Assemblée générale de l'ONU, le 29 novembre 1947. Admis comme membre de l'ONU depuis le mois de mai 1949, l'État d'Israël a été reconnu par la très grande majorité des pays de la Communauté internationale, obtenant au cours du temps un consensus toujours plus grand, jusqu'à en arriver à conclure, ou, selon les cas, à négocier activement des accords de paix même avec ceux qui l'ont toujours contrecarré. L'indépendance de l'État d'Israël a toujours été l'objet d'un profond respect de la part du Saint-Siège, même si, jusqu'à ce jour, il n'y a pas eu de rapports diplomatiques (cf. *déclaration de la Salle de presse du Saint-Siège*, du 25 janvier 1991) (2).

Cet Accord entrera en vigueur, comme traité international engageant les deux parties, après avoir été soumis au processus normal de ratification, conformément à la

pratique internationale et comme cela est prévu dans cet Accord.

Favoriser la paix dans tout le Moyen-Orient

5. Le Saint-Siège estime que la signature de cet accord survenue aujourd'hui est une étape très importante dans son engagement pluriséculaire pour protéger les droits et libertés de l'Église en Terre Sainte, où se situe l'État d'Israël, et il espère que *le climat de dialogue confiant qui a caractérisé les travaux de la Commission et la situation nouvelle des relations avec l'État d'Israël* contribueront à donner plus de sérénité et de sécurité aux pasteurs et aux fidèles de cette Église locale et, en même temps, à soutenir la volonté d'un dialogue meilleur, d'une amitié plus profonde et d'une plus grande collaboration entre les catholiques et les juifs d'Israël et du monde entier.

6. Pareillement, le Saint-Siège espère que ce pas important pourra contribuer à favoriser *des progrès dans tout le processus de paix* qui est en cours dans la région du Moyen-Orient. Il est convaincu que, malgré les difficultés et les obstacles, ce processus est irréversible.

Au moment de la Conférence de Madrid (novembre 1991), le Saint-Siège a eu l'occasion de réaffirmer son intérêt bien connu pour la situation de la région et le déroulement des négociations de paix, intérêt déjà manifesté en de nombreuses occasions précédentes. En effet, depuis longtemps, il avait souhaité à de nombreuses reprises que les parties s'asseoient autour d'une table de négociations. Il s'était bien des fois prononcé sur les problèmes concernant ces terres et ces peuples, dénonçant clairement des situations d'injustice et d'insécurité, désapprouvant en même temps le recours, toujours inutile, à la violence comme moyen de les résoudre. On peut ici rappeler les nombreuses interventions, bien connues, du Saint-Père lui-même au sujet du conflit qui dure depuis plusieurs décennies entre le peuple palestinien et l'État d'Israël. Avec la même insistance et la même sollicitude, le Pape a attiré l'attention du monde, et en particulier de tous les responsables politiques, sur la situation au Liban, où toute la population d'un pays a été impliquée dans des conflits qui, souvent, étaient la conséquence de problèmes étrangers aux réelles difficultés d'une digne convivialité nationale dans une patrie libre et souveraine.

Cette sollicitude et ce vif intérêt ont leur fondement dans la mission spirituelle et morale spécifique du Saint-Siège, demeurant clair, comme cela est d'ailleurs affirmé par l'Accord, que le Saint-Siège, par sa nature même, estime qu'il doit rester étranger à tout conflit purement temporel, avec une référence explicite aux territoires disputés ou aux frontières

(1) Le délégué apostolique à Jérusalem et en Palestine est et restera en charge, et résidera à Jérusalem. Il cumulera cette fonction avec celle de nonce apostolique à Chypre et de nonce apostolique en Israël. La chancellerie de la nonciature en Israël sera à Jaffa-Tel Aviv.

(2) DC 1991, n° 2023, p. 224-226.

non définies. En-dehors de ces aspects plus proprement techniques, cependant, le Saint-Siège ne peut en aucun cas renoncer à son droit d'exprimer un jugement sur la dimension morale qui revêt nécessairement chacun de ces problèmes.

En effet, en ce qui concerne *les questions territoriales qui intéressent l'État d'Israël et ses voisins*, le Saint-Siège a souvent défendu les droits de ceux qui étaient sans-voix ou qui n'étaient pas en mesure d'instaurer un dialogue. Il a pris acte désormais que les parties directement intéressées se sont maintenant engagées à résoudre les questions qui les opposent par les négociations actuellement en cours, et l'on espère que ces négociations progresseront convenablement pour parvenir à des conclusions acceptables par tous, pour le bien de tous et dans le respect du droit de tous de vivre dans la dignité, la paix et la sécurité dans la patrie qui est la leur.

Dans ce contexte, et en cohérence avec sa mission de promotion de la paix, le Saint-Siège sent qu'il doit jouer le rôle qui est le sien, surtout pour favoriser partout la promotion du respect des droits de l'homme et, avant tout, parmi ceux-ci, le droit à la liberté de religion et de conscience, fondement de la dignité de tout citoyen et de toute communauté, en quelque pays que ce soit.

7. Dans ses considérations, décisions et prises de position, le Saint-Siège ne manque pas de continuer à tenir compte de *la réalité religieuse complexe de l'État d'Israël et de toute la région, avec une attention particulière aux sensibilités des communautés chrétiennes qui ne sont pas en pleine communion avec l'Église catholique*.

Respectueux de ces communautés, le Saint-Siège n'a pas voulu donner la plus petite impression qu'il négociait également en leur nom.

En ce qui concerne le délicat problème du *régime juridique du « Statu quo »*, qui concerne des Lieux saints chrétiens déterminés, le Saint-Siège s'est préoccupé, également dans l'Accord en question, de trouver le moyen d'assurer les communautés chrétiennes intéressées de sa ferme volonté de respecter et de confirmer les droits qui leur appartiennent.

En outre, le Saint-Siège a confiance que l'Accord sera reçu de manière positive par les autres communautés chrétiennes, étant donné surtout les engagements qui s'y trouvent en matière de liberté de religion et de conscience.

Dès le lendemain de la constitution de la Commission bilatérale de travail, des Représentants du Saint-Siège ont informé de tout cela, de manière adéquate, les Responsables des communautés chrétiennes non catholiques de Terre Sainte, qui ont apprécié le geste et la délicatesse œcuménique, accueillant avec compréhension ce qui leur était exposé.

La question de Jérusalem

8. *Les questions relatives à la ville de Jérusalem et à d'autres Lieux saints*, qui sont depuis longtemps l'objet

des préoccupations du Saint-Siège, ne sont pas directement et explicitement mentionnées dans l'Accord, étant donné leur référence internationale et multilatérale, que ne permet pas de résoudre un Accord qui est, par définition, bilatéral entre les deux parties signataires.

Cela ne veut pas dire que la position du Saint-Siège en ce qui concerne ces questions ait changé ou que, d'une certaine manière, leur importance ait été oubliée.

Le Saint-Siège a pris acte que, en ce qui concerne la question territoriale et la souveraineté qui y est liée, quelque chose a changé dans les positions des parties les plus directement intéressées.

Après la Conférence de Madrid, après les négociations de Washington (1992-1993) et après l'accord historique entre Israël et l'OLP (13 septembre 1993), les parties, dont les revendications sont bien connues, siègent maintenant face à face dans des négociations directes. Le Saint-Siège, cohérent avec les principes rappelés ci-dessus à propos de sa participation aux problèmes de la convivialité internationale, entend se substituer à aucune des parties pour traiter des problèmes de la souveraineté nationale.

Le Saint-Siège ressent, au contraire, le devoir et le droit de continuer à *réclamer, comme il l'a toujours fait, certaines garanties dans le cadre international*. Il demande que quiconque exerce la souveraineté, seul ou avec d'autres, adhère à un statut spécial garanti internationalement, en ce qui concerne la protection des plus hautes valeurs religieuses et culturelles qui se trouvent dans cette zone.

À cet égard, on pourrait rappeler l'analyse qu'a faite le Pape Paul VI, que l'on peut considérer comme la base de toutes les déclarations successives du Saint-Siège (*Allocution aux cardinaux et aux prélats de la Curie romaine*, 22 décembre 1967 : AAS 60 [1968], p. 25) :

« La question, envisagée dans ses aspects généraux, présente à notre avis deux aspects essentiels et dont on ne peut faire abstraction. Le premier concerne les Lieux saints proprement dits et considérés comme tels par les trois grandes religions monothéistes qui y sont intéressées : le judaïsme, le christianisme et l'islam.

Il s'agit de garantir la liberté du culte, le respect, la conservation et l'accès des Lieux saints, protégés par des immunités spéciales, moyennant un statut propre, dont le respect serait garanti par une institution de caractère international, en tenant particulièrement compte de l'aspect historique et religieux de Jérusalem.

Le second aspect de la question se réfère à la libre jouissance des droits religieux et civils légitimes des personnes, des lieux et des activités de toutes les communautés présentes sur le territoire » de la Terre sainte (3).

Le Saint-Siège estime que sa position reflète le consensus de la Communauté internationale, manifesté d'une

(3) DC 1968, n° 1508, col. 19. Le texte prononcé par Paul VI se terminait par : « ... sur le territoire de la Palestine ».

manière privilégiée dans la Résolution n° 181 (II), adoptée par les Nations Unies le 29 novembre 1947, même si aujourd'hui ces finalités pourraient également être atteintes par des moyens et des instruments différents de ceux prévus alors.

Le Saint-Siège, solidaire des disciples des trois religions monothéistes et de si nombreux hommes de bonne volonté, espère toujours que le jour viendra où la Ville sainte de Jérusalem pourra vraiment devenir la Ville carrefour de la paix, lieu privilégié de la rencontre des peuples, des cultures et des civilisations.

Dans ce contexte, le Saint-Siège exprime sa confiance dans la Communauté internationale – et dans les parties plus directement intéressées à un avenir global du territoire de Jérusalem, l'État d'Israël et les

Palestiniens – afin que tous s'efforcent de considérer ce qu'est sa position, qui est aussi l'expression de l'intérêt universel porté aux valeurs religieuses et culturelles particulières si intimement associées à la Ville sainte de Jérusalem et à ses alentours.

9. Tandis que l'Accord en question ouvre une ère tout à fait nouvelle dans les rapports entre le Saint-Siège et l'Église catholique, d'une part, et l'État d'Israël, d'autre part, il ne reste qu'à souhaiter un perfectionnement analogue des relations avec les autres parties présentes à juste titre dans la région. Le Saint-Siège est toujours bien disposé à l'égard des États ou d'autres communautés nationales qui désireraient faire progresser, sur une base juridique stable et satisfaisante, leurs rapports avec l'Église catholique. ■

Réaction du Comité épiscopal français pour les relations avec le judaïsme

Le 3 janvier, Mgr Gaston Poulain, évêque de Périgueux et président du Comité épiscopal français pour les relations avec le judaïsme, et le P. Jean Dujardin, secrétaire de la Commission, ont rendu publique la déclaration suivante (*) :

Le Saint-Siège et l'État d'Israël viennent de signer « un premier Accord fondamental », selon l'expression du préambule de ce texte.

Les catholiques doivent s'en réjouir profondément. Car cet Accord est le fruit du « processus historique de réconciliation, et de la compréhension et de l'amitié mutuelle grandissantes entre les catholiques et les juifs » (Préambule).

Il faut espérer qu'il lèvera toutes les incertitudes qui demeuraient dans la conscience de beaucoup de chrétiens sur la légitimité du retour du peuple juif sur la terre d'Israël.

Il faut espérer aussi qu'il convaincra le peuple juif de la profondeur du changement de regard de l'Église à son endroit.

Il faut espérer enfin qu'il permettra l'établissement de la paix dans la justice pour tous.

Cet Accord est un accord diplomatique au sens strict entre deux sujets de droit international, mais il a une portée éthique.

Il démontre par la référence de chacun au droit à la liberté religieuse que l'État d'Israël, tout en étant l'État privilégié des juifs, est un État authentiquement laïc, c'est-à-dire respectueux de la diversité des appartenances religieuses.

Il démontre également la volonté de l'Église de vivre sa vocation propre sur cette terre dans le plus total respect de la conscience de chacun.

Cet Accord ouvre surtout la voie à la reconnaissance du caractère spécifique du rapport des juifs, des chrétiens et des musulmans à cette terre qui a marqué si intimement leur histoire.

Puisse chacune de ces confessions religieuses démontrer à la face d'un monde incrédule qu'elles peuvent, au nom même de leur foi, apporter une contribution décisive à la paix.

Puisse cet Accord apparaître comme un moment significatif, parce que symbolique, dans le processus de paix qui se déploie au Proche-Orient aujourd'hui. ■

(*) Texte du secrétariat de la Conférence des évêques de France.

L'ÉGLISE DANS LE MONDE

La paix est possible dans les Balkans

Appel du Conseil pontifical Justice et Paix

En vue de la Journée mondiale de prière pour la paix dans les Balkans, fixée par le Pape au dimanche 23 janvier, le Conseil pontifical Justice et Paix a rendu public un appel signé par le cardinal Roger Etchegaray, président des Conseils pontificaux Justice et Paix et Cor Unum, que nous publions ci-après (*) :

1. *Oui, la paix est possible* si nous savons « veiller et prier » (Mc 14, 38). Le Pape Jean-Paul II nous le dit avec plus de force que jamais après les deux journées de réflexion au Vatican (4-5 janvier) sur la guerre dans les Balkans.

La pensée de Pascal : « Jésus est en agonie jusqu'à la fin du monde, il ne faut pas dormir pendant ce temps-là », nous révèle à quel point le mystère de l'homme s'identifie au mystère du Christ mort et ressuscité.

La prière est la seule arme de l'Église pour faire la paix, en particulier entre les mains des pauvres, des opprimés, des victimes de l'injustice. La prière, ferme comme l'acier quand elle est trempée au feu du sacrifice et du pardon, est la seule arme efficace pour pénétrer jusqu'au cœur, là où naissent les sentiments et les passions de l'homme.

2. *Oui, la paix est possible.* Il ne s'agit pas d'un slogan, mais d'une certitude, d'un engagement. Elle est toujours possible, si elle est vraiment voulue. Et si la paix est possible, elle est l'objet d'un impérieux devoir. Beaucoup s'y emploient de toutes leurs forces soit par

l'action politique, soit par l'aide humanitaire : un chantier aussi difficile a besoin du soutien de tous.

3. *Oui, la paix est possible,* car elle répond aux aspirations les plus profondes des peuples. Les responsables de la vie politique ne leur donnent pas assez la parole ; ils doivent se mettre soigneusement à leur écoute et tout faire pour casser la logique de guerre dans laquelle trop souvent ils risquent de s'enfermer. L'homme n'est pas fait pour vivre selon les lois de la jungle.

4. *Oui, la paix est possible,* même dans les Balkans en dépit de tout ce qui s'y passe. Mais il faut plus de courage pour faire la paix que pour faire la guerre. C'est un crime de non-assistance que de laisser des peuples s'entre-déchirer et d'attendre une paix qui serait le fruit pourri d'un épuisement ou d'un écrasement des uns par les autres.

5. *Oui, la paix est possible,* même si l'histoire complexe qui pèse sur les Balkans n'a pas toujours été une histoire pacifique. Des ressentiments très anciens, la conscience amère d'avoir été souvent chacun victime de l'autre, la peur et la méfiance qui en résultent, tout cela est à la racine d'un conflit que les contradictions de la communauté internationale n'ont fait qu'aggraver.

6. *Oui, la paix est possible,* surtout quand on regarde du côté des populations de la Bosnie-Herzégovine qui ne voulaient pas la guerre et la veulent moins encore après en avoir fait la cruelle expérience. Elles avaient, jusqu'à ces dernières années, donné le témoignage exemplaire de la tolérance et d'une convivialité difficile mais authentique. Le concept de « purification ethnique » est anachronique, pire encore anti-naturel. De plus en plus, les peuples sont appelés à vivre dans un enrichissant brassage de leurs différences.

7. *Oui, la paix est possible,* si elle se fonde sur la justice, sur le droit de chaque personne, de chaque communauté à son existence, au respect de sa culture et de son identité religieuse. Tout homme a le droit de vivre librement là où il a pris racines. Une paix basée sur le marchandage territorial ne saurait être durable. Une paix produite par l'exacerbation et la manipulation des nationalismes serait une fausse paix. Une injustice ne peut jamais devenir une condition de paix.

8. *Oui, la paix est possible* et il n'est jamais trop tard pour la réaliser. Nul ne peut se constituer prisonnier de l'histoire qui se fait. Si l'on ne saurait défaire l'histoire passée, on peut encore refaire l'histoire présente et changer son cours en luttant contre le fatalisme ou la résignation. Les jeunes, en particulier, ne peuvent entrer à reculons dans une société qui a besoin, pour vivre dans la concorde, de toutes les ressources de leur enthousiasme et de leur imagination.

9. *Oui, la paix est possible,* si la communauté internationale, à ses diverses instances, a le courage d'assumer pleinement ses obligations de faire respecter les droits de l'homme, le droit humanitaire, ainsi que le droit international sur lequel est fondée sa propre existence. En particulier, à l'heure cruciale des négociations, la

(*) Texte original français du Conseil pontifical Justice et Paix.

communauté internationale est appelée à tout faire pour ne pas laisser résoudre le problème des minorités par expulsion, par transfert, encore moins par extermination de populations. Il y a des démissions collectives qui prennent la figure macabre de la lâcheté la plus honteuse.

10. *Oui, la paix est possible*, car elle est un don de Dieu. Les religions ont une vocation pressante de paix. « Shalom », « Salam », « Paix » est le mot le plus séduisant révélé par Dieu aux hommes pour que ceux-ci en fassent une réalité savourée chaque jour comme le bien le plus précieux. Les responsables des communautés religieuses ont une mission commune de paix.

Tel est le sens de la prochaine journée mondiale de prière, le dimanche 23 janvier, précédée d'une journée de jeûne, le vendredi 21, dans le cadre œcuménique de la Semaine de prière de l'unité des chrétiens. La vision commune aux chrétiens, aux juifs et aux musulmans, de

l'unité de la famille humaine créée par Dieu vient stimuler tous les croyants à vivre pacifiquement ensemble comme les enfants du même Père. La prière pour la paix est le terrain privilégié de rencontre entre les religions, comme on l'a vu à Assise sur l'initiative du Pape (27 octobre 1986, 9-10 janvier 1993).

L'Europe est en train de mourir dans les Balkans. Il revient spécialement aux Églises d'investir le plus frais de leurs énergies pour la paix dans les Balkans. Il y va de la paix dans toute l'Europe.

Oui, oui, la paix dans la justice est possible, même dans les Balkans, partout où elle est encore attendue dans le monde. La paix est possible. Dieu la confie entre nos mains.

Cardinal Roger ETCHEGARAY,
*président du Conseil pontifical Cor Unum
et du Conseil pontifical Justice et Paix*

Migrants : « À situations nouvelles, réponses nouvelles »

*Communiqué d'une rencontre du Conseil
des Conférences épiscopales d'Europe*

Organisée par le Conseil des Conférences épiscopales d'Europe (CCEE), une rencontre à réuni à Munich (Allemagne fédérale), du 9 au 12 décembre 1993, les évêques présidents des Commissions nationales pour les migrants. Ils ont rendu public le 12 décembre le communiqué suivant (*) :

Les migrations ont partout augmenté dans les dix dernières années. En 1989, l'ONU estimait que 50 millions de personnes vivaient dans un autre pays que le leur : elles étaient 100 millions, dont 17 millions de réfugiés en 1992. Le même phénomène est observé en Europe occidentale : 15 millions d'étrangers en 1988 ; 16, 5 millions en 1991 (+ 12%). Les plus forts accroissements ont intéressé la République fédérale d'Allemagne, l'Italie, l'Autriche, l'Espagne et, dans une moindre mesure, le Royaume-Uni.

Presque la moitié des migrants internationaux sont des femmes. La migration des travailleurs hautement qualifiés augmente d'une façon générale. Selon les estimations de l'Organisation Internationale du Travail, plus de 2, 5 millions d'étrangers se trouvaient en Europe, en 1991, en situation irrégulière ou clandestine. Dans l'ex-Yougoslavie, des centaines de milliers de personnes sont déplacées et obligées de quitter leur pays.

La pression migratoire persiste. Elle est due au déséquilibre démographique entre l'Europe qui vieillit et le Tiers Monde, à la situation économique de ce dernier, qui ne cesse de se détériorer, à l'instabilité politique, à la

guerre, à la violation des droits de l'homme, à l'attrait exercé par l'Ouest considéré comme espace de liberté.

Une telle situation engendre chez une partie importante de la population européenne des réactions de défense, de peur, de repli sur soi et de xénophobie croissante. Quelques-uns seulement y trouvent une occasion de réfléchir à leur identité et une occasion d'enrichissement mutuel.

Les gouvernements adoptent de plus en plus des politiques restrictives faites de contrôles renforcés à l'intérieur et refolement aux frontières. Parce qu'il recouvre des situations de plus en plus floues, le droit d'asile est remis en cause. Il y a le danger que la politique des États soit moins basée sur le principe éthique de respect des droits de l'homme que sur la défense de leurs intérêts nationaux, politiques et économiques.

Ces diverses constatations, résumées à gros traits, ont été faites lors d'une rencontre qui vient de se tenir à Munich, du 9 au 12 décembre 1993. Organisée par le Conseil des Conférences épiscopales d'Europe (CCEE), elle regroupait quarante-huit responsables de la pastorale des migrants, dont dix-huit évêques, de dix-sept pays d'Europe occidentale, centrale et orientale, ainsi que des experts de grandes organisations internationales, telles que le Conseil de l'Europe, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR), Caritas

(*) Texte français dans *SNOP*, 7 janvier 1994. Titre de *la DC*.

d'Europe. Le Saint-Siège était représenté par Mgr Cheli, président du Conseil pontifical pour la pastorale des migrants ; la Conférence des Églises européennes (KEK) par l'Oberkirchenrat Martin Schindehütte.

Unanimentement, les participants ont estimé que l'Église ne pouvait rester passive, alors qu'une grande partie de la population est l'objet de discriminations intolérables dans des pays européens. Se définissant elle-même comme une communauté de frères et sœurs en Jésus-Christ, sans distinction de races, de langues et de peuples, elle se doit de promouvoir envers et contre tout un certain nombre de valeurs inspirées par la Bible et rappelées par l'enseignement social de l'Église.

Au nombre de celles-ci : la dignité inaliénable de tout homme et de tous les hommes ; le respect de toutes les cultures ; l'accueil de l'étranger ; le droit de vivre en famille et d'avoir un logement décent ; la solidarité avec les peuples du Tiers Monde.

En affirmant ces valeurs, l'Église joue un rôle d'avocate des faibles et des sans-voix.

Les solutions ne sont certes pas simples. Nos sociétés sont en crise profonde. Des intérêts contradictoires s'y affrontent. Les participants à la session en ont été bien conscients. Ils ont néanmoins souhaité, selon la formule même de Mgr Fernand Franck, archevêque de Luxembourg, président de la rencontre, « qu'à des situations nouvelles, des réponses nouvelles » soient apportées.

Il faut, en effet, se rendre à l'évidence : les collectivités seront de plus en plus diversifiées et nos sociétés seront de plus en plus multi-culturelles. Il faudra bien vivre et faire route ensemble. Comment ?

Pour leur part, les Églises doivent accroître leurs efforts pour :

– concourir à former des attitudes positives à l'égard des

non-nationaux vivant dans les divers pays européens ;
– mettre en valeur ce qui rassemble plutôt que de se braquer sur les différences ;

– ouvrir les esprits : seule l'ouverture aux autres exorcise la peur ;

– rendre les communautés chrétiennes plus chaleureuses à l'accueil de l'étranger ;

– mettre en place une pastorale intercommunautaire, entre paroisses territoriales et missions ethniques, avec les étrangers et non seulement pour eux ;

– développer les initiatives sociales et humanitaires dans chaque pays, en faveur des réfugiés et demandeurs d'asile ;

– favoriser un développement solidaire des peuples : immigration et coopération entre l'Ouest, l'Est et le Sud vont de pair ;

– agir davantage encore dans la perspective de l'œcuménisme et du dialogue interreligieux.

Mais tous ces efforts resteront limités si l'on considère que l'immigration n'est qu'un facteur négatif pour l'Europe et si les gouvernements de nos pays, desquels dépendent en définitive les solutions, ne vont pas dans le sens d'une collaboration accrue en matière de politique migratoire. Aucun pays ne peut se barricader à l'abri de ses frontières. L'Union Européenne non plus. Les problèmes fondamentaux sont partout les mêmes ou tout au moins semblables. On ne les résoudra pas avec un nivellement par la base, mais bien plutôt en poursuivant les efforts d'harmonisation entre États, avec lucidité, courage et générosité.

Le véritable défi est de parvenir, en Europe, à conjuguer l'acceptation ethnique et culturelle avec une égalité de traitement de tous en matière de devoirs et de droits. Il n'est pas impossible de le relever ensemble. La fraternité et la paix sont à ce prix.

Munich, le 12 décembre 1993

■

L'arrière-plan de la liberté, de la morale et de la solidarité

Discours du cardinal George Basil Hume

Lors de la rencontre annuelle du Conseil des chrétiens et des juifs, qui s'est tenue le 13 décembre 1993 à Londres au palais de Lambeth, le cardinal George Basil Hume a prononcé le discours ci-après (*) :

Ceux d'entre nous qui ont des responsabilités spéciales dans l'Église se rassemblent de temps à autre au palais de Lambeth pour y réfléchir ensemble. Fort heureusement, le Grand Rabbin nous y rejoint toujours tant en raison de son inestimable contribution que parce c'est le Conseil des chrétiens et des juifs qui nous réunit. Lors de notre dernière rencontre, trois notions étaient à l'ordre du jour : la morale, le racisme et la famille. Nous

en avons dessiné les contours à gros traits et il nous a paru maintenant urgent de nous arrêter sur chacun de ces termes. Lorsque je me suis mis à réfléchir sur la question, je suis tombé sur un texte d'un commentateur juif du Moyen Âge, Rashi, à propos de Deutéronome 32, dont Bernard Maruani fit le commentaire suivant :

« Dieu s'est conduit à l'égard d'Israël avec amour comme l'aigle plein de tendresse pour ses petits ; celui-ci n'entre pas brutalement dans son nid, mais frappe et

(*) Texte anglais dans *Briefing* du 23 décembre. Traduction de la DC.

toque d'abord au-dessus avec ses ailes... pour que ses aiglons s'éveillent et aient la force de l'accueillir... Il survole ses petits : sans s'appuyer lourdement sur eux il plane, les touchant et ne les touchant pas ». Le *tohu bohu*, la séparation entre les eaux d'en haut et d'en bas (qui préfigure la séparation entre ciel et terre) manifeste cette distance que le Créateur met entre lui et sa création pour sauvegarder l'autonomie de celle-ci. Sans elle le monde serait "écrasé" par le divin, absorbé en lui : le *tohu bohu* préside à la création, car par lui le monde se distingue du divin et se situe comme créature. Toutefois la distance d'avec le Créateur ne saurait être comprise comme une séparation absolue, sous peine de détacher radicalement le monde du créateur. En fait, elle n'est que virtuelle ("deux à trois doigts") et paradoxale. Elle est "supposée" et ne peut pas être pensée ». (*Midrach Rabba*, t. I, *Genèse Rabba*, Commentaire par Bernard Maruani, *Berechit* ch. V, p. 79, Lagrasse, 1987, cité par Christian Duquoc dans *Concilium*, n° 242, 1992).

L'aigle qui plane

« L'aigle survole ses petits : sans s'appuyer lourdement sur eux, il plane, les touchant et ne les touchant pas ». Cette image de l'aigle planant au-dessus du nid est très belle. La transcendance et la majesté de Dieu ne s'imposent pas à nous, elles ne nous étouffent pas, mais elles nous invitent et nous font signe d'ouvrir notre cœur et de nous nourrir de son amour.

Cette image aide à comprendre la liberté humaine en conciliant à la fois l'autonomie et la dépendance. J'aimerais approfondir aujourd'hui certains aspects de cette liberté, étant donné son rapport spécifique avec la spiritualité, la morale et la solidarité. C'est là que les questions posées par le racisme et la vie familiale se situent dans leur véritable contexte.

Liberté et amour

La liberté est un don de Dieu sans prix. La liberté la plus fondamentale est probablement celle qui consiste à choisir la manière dont nous répondons à l'amour de Dieu. C'est la liberté d'explorer une réalité infiniment plus grande et plus merveilleuse que ce que nous pouvons imaginer. Cependant, on ne peut aimer contraint et forcé. L'amour est, par nature, un libre choix. Le fait d'être capable d'aimer signifie que nous pouvons choisir de ne pas le faire. L'aigle plane, mais n'écrase pas les aiglons. Par ailleurs, la capacité de répondre à l'amour de Dieu en aimant en retour suppose une certaine distance entre Dieu et nous.

L'auto-révélation de Dieu

L'existence de Dieu n'est pas évidente. La révélation de Dieu dans l'histoire humaine et dans la vie des personnes n'est pas toujours transparente au point de nous contraindre à reconnaître sa souveraineté et sa domination sur nous. Ainsi, nous devons choisir de franchir la distance qui nous sépare de Dieu, où, plus exactement, choisir de répondre aux initiatives de Dieu pour nous rencontrer là où nous sommes, à savoir dans la réalité de notre vie quotidienne.

« L'aigle survole ses petits : sans s'appuyer lourdement sur eux, il plane, les touchant et ne les touchant pas ». Cela dit, être touché par Dieu est une expérience qui peut prendre de nombreuses formes. La plus directe est celle que nous appelons l'expérience mystique, un mot qui fait peur, sans aucun doute, mais il décrit une connaissance et un désir de Dieu qui ne s'expliquent guère autrement que par son action dans notre âme. Cela arrive plus souvent qu'on ne le pense. Il y a aussi une aspiration à chercher un sens et un objectif à la vie de l'homme, une explication que l'univers n'est pas en mesure de donner ni de son existence ni de sa cohérence, une prise de conscience de l'obligation morale, du bien, de la beauté et de la vérité. Ce sont-là quelques raisons qui nous poussent à regarder au-delà de nous-mêmes et de notre monde, vers Celui qui peut satisfaire à la fois la recherche intellectuelle de la vérité dernière et les besoins d'un amour spirituel et affectif.

Des échos du divin

George Steiner, dans son livre *Real Presences*, dit combien il est effrayé par le nombre de personnes qui, aujourd'hui, ne se posent plus la question de l'existence de Dieu, dans la mesure où elles ne disposent plus ni du langage ni des symboles religieux leur permettant de l'envisager. Personnellement, je ne partage pas ce regard pessimiste. Il me semble que le divin laisse toujours des traces, des échos qui nous parviennent subrepticement et nous invitent à lui répondre, car Dieu est toujours à l'œuvre au cœur de l'homme. Cependant, il faut que ceux d'entre nous qui croient au Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob articulent cette foi de manière à la rendre attirante, dans un langage proche de ceux pour qui la tradition judéo-chrétienne est aujourd'hui, dans notre société, en grande partie étrangère. L'aigle n'a pas abandonné son nid, mais, tout en respectant constamment notre liberté, il plane, touchant et ne touchant pas, nous cajolant tendrement, tous ensemble et chacun en particulier, pour que nous répondions avec amour.

Pourquoi l'existence de Dieu n'est-elle pas plus évidente ? On peut, peut-être, répondre qu'avant de poser la question de Dieu, un engagement en profondeur de toute la personne est nécessaire. L'évidence ne suppose ni engagement, ni réflexion, ni combat. Par contre, la quête de Dieu demande un effort et une capacité de maîtrise de soi et d'abnégation. Dieu ne s'exprime pas de manière spectaculaire, comme dans un ouragan, un tremblement de terre ou un incendie, mais il nous appelle tendrement au plus profond de notre être. Pour entendre la voix de Dieu, il faut de la solitude, du silence et du calme. Il y a trop de bruit dans notre société actuelle, en nous et autour de nous, et la voix paisible de Dieu est étouffée. Or, dans un moment de sérénité, non seulement Dieu révèle quelque chose de lui-même, mais il nous transforme. De ce fait, Dieu, s'il existe, représente la vérité la plus fondamentale. Son existence change tout. Elle ne peut pas à la fois être réelle et ne pas avoir de conséquences.

Bien entendu, le fait de se poser la question de Dieu est nécessairement une quête personnelle. Nul ne peut le faire à la place d'un autre. De même, découvrir Dieu est

toujours une expérience unique, car ce n'est rien moins qu'une caresse de l'aigle qui nous éveille, et qui nous conduit à reconnaître notre relation de dépendance, d'amour reçu et donné. Comme le dit si bien T. S. Eliot, si Dieu est caché, c'est uniquement parce que « l'homme ne peut supporter l'immensité de sa réalité » (*Burnt Norton*).

La recherche du réel

Je crois qu'il est très important de considérer la quête religieuse comme une recherche du réel. En définitive, il n'y a aucune opposition entre la religion et la vie : le véritable conflit est entre le réel et l'illusoire. Une foi authentique implique une vie humaine plus riche et plus accomplie, et non sa suppression. La vérité nous rend libres.

La liberté et la morale

Les exigences morales des Écritures, qui représentent les Commandements dans le vécu, sont-elles une obligation, une contrainte de la liberté humaine ? On affirme que la liberté humaine authentique exige que nous déterminions notre propre code moral, sans nous soumettre à celui d'autrui. Dans cette réflexion sur la liberté morale, l'image de l'aigle me revient à l'esprit. Nous devons accepter à la fois une autonomie qui nous est due et une réelle dépendance.

La morale suppose la liberté. Si je n'ai pas un véritable choix, si je n'ai pas vraiment connaissance et si je ne prends pas conscience de ce que je choisis, je ne peux pas être tenu pour moralement responsable de mes actes. La morale suppose, à la base, d'être moralement conscient qu'il faut faire le bien et éviter le mal. La question essentielle, qui a une véritable portée pratique dans la société actuelle, est : qui décide « le bien » ?

J'ai été très frappé par ce dialogue, paru récemment dans *The Tablet*, entre un enseignant et ses étudiants aux États-Unis. On a présenté aux étudiants l'exemple d'une jeune femme face à un dilemme moral. L'enseignant leur demandait ce qu'elle devrait faire. La réponse a été : « C'est à elle de choisir ». L'enseignant insistait : « Oui. Mais comment doit-elle choisir ? ». Les étudiants répliquèrent : « C'est à elle de choisir ». En réalité, les étudiants prenaient déjà une position morale. Ils disaient qu'il n'y pas de valeur plus précieuse que la liberté de chacun à déterminer librement ce qui est bien pour lui. Dans une telle perspective, il n'y a plus de place pour une discussion morale, car chacun d'entre nous crée sa propre règle morale ; et, au nom de la tolérance, on devrait éviter tout jugement moral, car cela reviendrait à imposer notre règle à autrui.

La quête du bien

Dans ce cas, ce qui relie la liberté à ses repères est coupé. La liberté de choisir est élargie à celle de décider ce qui bien et ce qui est mal. Cela ne saurait se faire sans nier la nature fondamentale de l'homme. Car les traits qui définissent la nature humaine ne changent pas ; ils créent certaines exigences universelles

et permanentes pour le bien-être et l'épanouissement de l'homme, que des normes morales cherchent à exprimer. La quête du bien n'est rien d'autre que la recherche de ce qui est vraiment humain. Dans cette quête, nous sommes guidés de deux manières : d'abord, il y a, au plus intime de notre être, un élan suscité par Dieu qui nous pousse vers le bien et l'intégrité morale, à moins, bien sûr, que cet élan ne soit étouffé. Cela est possible. Ensuite, il y a des commandements révélés par Dieu qui ont une application universelle et éternelle.

Bien entendu, il existe encore dans notre société des critères moraux largement partagés. De très nombreuses personnes partagent des valeurs fondamentales telles que l'honnêteté, la bienveillance, la générosité, la considération pour les autres, la compassion, la fidélité dans les relations et le respect de la vie humaine. La véritable difficulté est que l'on ne croit plus que ces vertus sont essentielles si l'on veut que l'être humain s'épanouisse ; et on refuse souvent de les considérer comme des normes morales objectives qui sont plus que l'expression d'une opinion personnelle.

L'image de l'aigle planant au-dessus du nid donne une idée d'autonomie, mais aussi de dépendance. Dans notre société, nous sommes les témoins d'une survalorisation de l'autonomie au détriment de la dépendance. Mais que reste-t-il à la liberté morale si ce qui est bien nous est révélé par Dieu ? Ne sommes-nous pas réduits à une totale dépendance ? À l'opposé, une autonomie débridée, c'est-à-dire une complaisance irréfléchie et dépourvue d'esprit critique pour une loi morale extérieure, ne présente-t-elle pas un danger ? Le Pape, dans la dernière encyclique sur la morale, *Veritatis splendor*, cite le psaume 1 : « Heureux l'homme qui se plaît dans la loi du Seigneur », et il poursuit :

« La liberté de l'homme, formée sur le modèle de celle de Dieu, n'est pas supprimée par son obéissance à la Loi divine, mais elle ne demeure dans la vérité et elle n'est conforme à la dignité de l'homme que par cette obéissance, comme l'écrit clairement le Concile [Vatican II] : "La dignité de l'homme exige de lui qu'il agisse selon un choix conscient et libre, mû et déterminé par une conviction personnelle et non sous le seul effet de poussées instinctives ou d'une contrainte extérieure. L'homme parvient à cette dignité lorsque, se délivrant de toute servitude des passions, par le choix libre du bien, il marche vers sa destinée et prend soin de s'en procurer réellement les moyens par son ingéniosité" » (*Veritatis splendor*, 42).

Ainsi, la responsabilité morale demande que chacun de nous exerce son jugement propre. L'aigle plane, mais il n'atterrit pas. Nous ne sommes pas des orphelins abandonnés. Nous sommes guidés, mais Dieu ne décide par pour nous. Nous ne pouvons pas échapper à la dignité de la responsabilité par une obéissance aveugle et irréfléchie. Dans la confusion et la complexité de nombreuses situations pratiques, nous sommes chargés de la responsabilité du choix moral. Voilà l'arrière-plan de la liberté morale. Il nous revient d'user du don de la liberté en cherchant toujours à bien choisir et de manière avisée, en conformité avec les normes morales objectives.

La liberté et la solidarité

Ainsi, la liberté doit accepter ses propres limites. Elle doit être équilibrée par une prise de conscience des autres valeurs. La solidarité en est une qui est déterminante. Elle a été définie comme la capacité d'une personne, sa disponibilité à partager les ressources nécessaires à la vie, même si celles-ci sont limitées. Dans ces ressources, il faudrait inclure l'accès à la nourriture, au logement, au travail, à l'éducation et aux autres libertés et droits fondamentaux. En d'autres termes, vivre la solidarité, c'est reconnaître ce qui compte pour autrui.

L'aigle vole au dessus d'un seul nid. L'humanité est unique. Chacun de nous est né dans une famille, dans une communauté, et dans une seule famille humaine. Celles-ci ne sont pas des associations que nous avons choisies de rejoindre. Nous en sommes membres, que nous le voulions ou non. Les Écritures nous apprennent que Dieu nous a tous créés à son image et à sa ressemblance, comme frères et sœurs, comme une seule communauté. Nous faisons partie du reste de la création avec lequel nous avons des relations interdépendantes.

Une humanité commune

La véritable solidarité reconnaît la communion de l'unique famille humaine dans laquelle nous sommes tous nés. Accepter cette solidarité, c'est reconnaître que nous n'avons aucune propriété absolue. Tout ce que nous possédons, y compris notre vie, nous a été confié pour le bien de tous.

L'idée d'une humanité commune peut paraître une utopie, surtout lorsque nous pensons que, dans la pratique, la solidarité semble supposer certaines limites. Après tout, toutes les communautés humaines semblent se définir par le fait que certains en font partie, alors que d'autres en sont exclus. En fait, il existe de nombreuses limites à la solidarité : la famille, le village, la ville, la région, la nation, l'Europe, mais aucune n'a besoin d'exclure les autres, et ce qui est encore plus important, aucune ne devrait se tourner vers de faux absolus. Lorsqu'on commence à définir l'identité de l'être humain seulement et exclusivement en termes d'appartenance à une classe, à un groupe ethnique, à une nation ou même à une religion, la solidarité peut devenir une force maléfique plutôt que bénéfique. Le fléau du nationalisme, qui hante le passé de l'Europe, résulte du fait d'ériger l'identité nationale en faux absolu. Au moment même où je parle, la barbarie continue en Bosnie, des personnes s'entretuent aveuglément sans aucune autre raison que l'appartenance à une religion ou une ethnie différentes.

Le racisme et l'antisémitisme en Europe

Dans toute l'Europe, une montée inquiétante du racisme, de la xénophobie et de l'antisémitisme est à déplorer et à condamner. On trouve de très inquiétants symptômes d'une maladie de l'âme qui demande des soins d'urgence.

Le désir de stigmatiser autrui, de l'exclure et d'en faire un bouc émissaire a ses racines dans la peur. L'étranger, l'exilé, est pris pour une victime afin de compenser un manque de sécurité, d'exorciser la peur de perdre un groupe spécifique ou une identité nationale. Et c'est en faisant porter à l'exclu ou à la victime la responsabilité des échecs que l'on entretient l'illusion sur les vertus et les bienfaits de cette identité. Telle est la logique perverse de l'Holocauste et, aujourd'hui, de l'épuration ethnique en Bosnie. La tentation d'y succomber habite en chacun de nous.

Il peut y avoir, bien entendu, des peurs raisonnables et bien fondées, par exemple celles des dangers naturels que représentent la pollution de l'environnement ou des régimes politiques belliqueux et sans scrupules. Elles provoquent une solidarité légitime entre ceux qui cherchent à y répondre. Mais la nature de la peur qui provoque l'expulsion des immigrés, la violence raciale ou l'épuration ethnique est d'un autre ordre. Elle est irrationnelle et généralisée.

L'amour est l'antidote

L'amour est l'unique antidote contre cette peur. Les Écritures nous enseignent que Dieu reste toujours fidèle à Israël. Malgré notre péché, l'amour de Dieu est infaillible. Et notre adhésion à cet amour, au fait que nous comptons au yeux de Dieu, nous permet de regarder notre véritable moi et d'admettre nos défauts. Nous osons confesser ce qu'il y a de pire en nous, parce qu'en fin de compte, la vérité nous accueille. Comme l'écrivit le Psalmiste : « Yahvé est ma lumière et mon salut, de qui aurai-je crainte ? » (Ps 27, 1). Lorsque nous nous serons acceptés tels que nous sommes, nous pourrions plus facilement accepter autrui, et respecter sa valeur.

En réalité, c'est le fait que Dieu accepte de porter à tout homme un amour inconditionnel qui nous montre que la solidarité doit être universelle. L'aigle plane au-dessus du nid, et il se penche sur les aiglons en aimant chacun et en veillant sur tous. Tout homme a une valeur absolue et unique, simplement parce qu'il est un être humain et non pas en raison d'une appartenance à un quelconque groupe particulier.

Le respect est dû à chacun, car tous sont créés à l'image de Dieu et à sa ressemblance. Par conséquent, nous devons être partisans d'une solidarité ouverte et globale, fondée sur l'amour et le respect de l'étranger, et nous opposer à une solidarité étriquée et fermée, fondée sur l'indifférence ou la peur de l'étranger. Le loyalisme local est important, mais il doit toujours être équilibré par celui, plus large, qui dépasse les frontières. Et il est peut-être plus utile de penser à cette solidarité élargie, non pas comme à un idéal élevé, mais comme à une obligation pour chacun d'entre nous d'être solidaire de celui qui se trouve sur notre chemin, de celui que nous rencontrons dans telle situation, ou de celui à qui nous sommes confrontés.

De manière très concrète, nous avons tous fréquemment l'occasion, tant au niveau personnel que politique, d'édifier cette authentique solidarité.

L'Afrique du Sud

Actuellement, sur le plan politique, on trouve des exemples frappants de telles occasions. Je pense aux progrès réalisés en Afrique du Sud. C'est un exemple étonnant d'une solidarité fermée et mauvaise, typique de l'apartheid, qui laisse place petit à petit et non sans peine à la conception d'une solidarité ouverte et globale, à une communauté qui engloberait tous les Sud-Africains. Nous devons tous prier pour qu'une paix définitive, basée sur la justice, advienne maintenant en ce pays agité.

L'OLP et Israël

L'accord extraordinaire conclu entre l'OLP et le gouvernement israélien donne un autre exemple. Quelle que soit la position que l'on puisse prendre sur les termes spécifiques de leur accord – et je ne suis pas compétent pour porter un jugement –, le fait demeure que ces deux anciens adversaires ont été en mesure d'établir un accord qui reconnaît certains droits, dans quelques domaines, tant à Israël qu'aux Palestiniens. Sans aucun doute, le dénouement éventuel est encore loin d'être acquis. Mais l'accord symbolise déjà le déclin d'une inimitié et de la confrontation obstinée, et il ouvre une fenêtre sur une perspective à long terme de coexistence pacifique.

L'Irlande du Nord

L'Irlande du Nord offre un troisième exemple. Jusqu'à présent aucune proposition de paix n'a encore été avancée. Cependant, durant ces derniers mois, certaines évolutions, dont un grand courant de sympathie populaire dans les deux communautés et certains changements notables dans les groupes terroristes républicains, permettent à des sources bien informées de parler de la meilleure occasion de la paix dans la région depuis 25 ans.

La tragique histoire de l'Irlande du Nord montre trop bien les dangers des faux absolus, d'une solidarité exclusive, et, hélas, du rôle ambigu que la religion peut jouer en générant la peur plutôt que l'amour. Il semble aujourd'hui largement acquis de la part de personnes impliquées en Grande-Bretagne et en Irlande dans la recherche d'une solution politique, qu'aucun règlement ne saurait aboutir sans l'accord des deux communautés d'Irlande du Nord, et sans la garantie que toutes deux puissent se sentir chez elles. On considère qu'il est de plus en plus essentiel d'établir davantage de respect mutuel, de confiance, ainsi que la volonté de faire des sacrifices pour un bien supérieur. Une fois de plus, nous devons prier afin que les autorités qui cherchent à promouvoir, à partir d'une confiance mutuelle croissante, la solidarité entre les communautés de l'Irlande du Nord, réussissent dans leurs efforts.

Ces trois exemples que sont l'Afrique du Sud, Israël et l'OLP, et l'Irlande du Nord montrent à la fois l'apparente persévérance du péché et de la défaillance humaines, ainsi que les possibilités inhérentes d'une évolution.

La solidarité en politique

Dans la mesure où les gouvernements et les peuples européens continuent de se débattre avec les contrecoups de l'effondrement du communisme, avec les difficultés économiques et les sombres perspectives à l'horizon, on est tenté partout de défendre des intérêts nationaux et régionaux mesquins. La solidarité, dans son agir, exige que, moralement, on ne poursuive pas de tels intérêts au détriment du bien-être d'autrui.

Dans une période de peurs et d'incertitudes, il revient aux autorités publiques de s'opposer au racisme et de toujours éviter d'attiser les peurs irrationnelles à des fins politiques ; il nous appartient à tous de faire notre possible pour ceux qui sont véritablement dans le besoin et qui recherchent notre aide. Par exemple, il ne devrait pas être question de cesser l'aide humanitaire en Bosnie tant qu'elle peut encore être délivrée. Ces points montrent que des considérations morales ne peuvent pas et ne devraient pas être exclues de la vie politique et de la conduite des affaires internationales.

La solidarité dans les affaires publiques et privées fonctionne comme contrôle de l'exercice de la liberté, en nous rappelant que nous habitons tous la même planète et partageons une humanité commune. Nous avons le devoir de respecter la dignité de tous ceux qui croisent notre route, de faire tout notre possible pour abattre les barrières de l'ignorance, des préjugés et de la méfiance, qui divisent les personnes et provoquent tant de souffrances.

La famille humaine

J'ai un peu perdu l'image du début avec l'aigle et le nid, mais tout ce dont j'ai parlé porte sur le rétablissement de la paix et de l'harmonie dans le monde, qui n'est possible que si les personnes sont en mesure de considérer à la fois l'autonomie et la dépendance dans leur véritable contexte. Il est plus facile de dire que les personnes ont de l'importance, que l'être humain a une valeur et une dignité intrinsèques, que de le faire. Si on essayait de le mettre davantage en pratique, même à petite échelle, le monde serait transformé.

L'image de l'aigle et du nid est, bien évidemment, celle d'une famille. C'est l'archétype de l'expérience humaine et la racine de tout ce que je viens de dire. La solidarité nous appelle tous à être frères et sœurs, mais à défaut d'avoir eu une certaine expérience antérieure de la famille et de la sécurité, il est difficile de comprendre ce que cela entraîne. La famille est l'école où nous apprenons l'art de vivre. Dans la vie familiale, nous passons de la dépendance totale de l'enfance à l'autonomie de la vie adulte. Dans la famille, nous apprenons à aimer parce que nous avons été aimés et acceptés en premier. On n'apprend pas seulement la morale par l'enseignement, mais par l'agir et par l'exemple des parents. Dans la famille, nous apprenons la différence entre le vrai et le faux, l'importance de l'auto-discipline, de la gentillesse et de la fidélité dans les relations. Le bien-être de la famille, plus que n'importe quel autre facteur, est la clef de l'avenir.

L'aigle plane au-dessus des aiglons, les touchant et ne les touchant pas, les éveillant à la liberté. La véritable

liberté, à laquelle nous aspirons, ne vient pas d'un rejet de la dépendance avec laquelle nous sommes nés. L'expérience humaine la plus précieuse et la plus fondamentale est d'être aimé et accepté par ses parents. Nous portons cela en profondeur et le gardons précieusement au long de notre vie. Et l'amour incondicional de Dieu est aussi la vérité de foi la plus profonde. En accueillant totalement cela en notre cœur, nous

sommes transformés et guéris. Cela nous permet d'accepter d'être totalement dépendants de lui, et en interdépendance avec le reste de l'humanité. Alors, nous pouvons apprendre à voler de nos propres ailes dans la liberté véritable et la solidarité avec les autres, tout en étant toujours guidés par une présence aimante, à la fois notre origine et notre destinée, et que nous reconnaissons et célébrons comme telle. ■

De Sarajevo, nous lançons un appel dramatique au monde

Message du cardinal Kuharic et des évêques de la province de Sarajevo ()*

Aujourd'hui est la solennité de l'Épiphanie du Seigneur, par laquelle l'Église célèbre la révélation du salut divin à tous les peuples et à tous les hommes. Dieu est Amour ; Dieu est Lumière ; Dieu veut éclairer tout homme de sa Vérité, de son Amour et de sa miséricorde.

Nous sommes réunis à Sarajevo, au centre de la Province ecclésiastique de Vrhbosna, à l'occasion de l'ordination épiscopale du nouvel évêque auxiliaire de ce Siège, Mgr Pero Sudar. Dans l'histoire contemporaine, aucune ordination épiscopale n'a été faite dans de telles circonstances. Durant la célébration liturgique, ont continué à retentir les explosions des grenades qui s'abattent sans pitié sur cette ville depuis maintenant deux ans.

La ville de Sarajevo est privée de nourriture, privée d'électricité, privée d'eau, ainsi que bien d'autres localités et villages de la Bosnie-Herzégovine. Les habitants de cette ville vivent jour et nuit sous la menace de la mort. C'est dans de telles circonstances qu'a été célébrée l'ordination épiscopale du nouvel évêque auxiliaire de Vrhbosna.

Nous, les évêques ici réunis, qui vivons ainsi, dans une expérience personnelle directe, le malheur de Sarajevo, le malheur de la Bosnie-Herzégovine tout entière, nous lançons à nouveau de cette ville martyrisée un dramatique appel au monde, et nous déclarons que cette guerre – qui dure et moissonne sans arrêt de nouvelles vies, qui multiplie le nombre des blessés, qui expulse les gens de leur foyer –, n'est pas seulement un malheur terrible, mais aussi un acte d'accusation contre la civilisation contemporaine qui ne réussit pas à trouver un moyen de faire cesser la guerre et d'assurer une paix juste à ces hommes et femmes martyrisés, sans distinction de nationalité et d'appartenance religieuse. La coexistence entre Serbes, musulmans et Croates en Bosnie-Herzégovine est le destin de cette même Bosnie-Herzégovine !

La paix ne s'établit pas par la raison du plus fort, par l'imposition d'intérêts antagonistes, et encore moins par la logique du droit du plus fort. La paix juste est celle qui garantit à chaque personne humaine, dignité, liberté et sécurité. La paix juste est celle qui harmonise les relations entre les peuples et les États, de manière à ce que

la personne humaine soit l'intérêt premier de ceux qui ont la responsabilité du destin des peuples.

C'est pourquoi, au nom de l'Église que nous représentons, nous adressons un appel ferme à tous les hommes politiques, à tous les participants aux négociations, à tous les commandants militaires, à prendre conscience du fait qu'ils inscrivent désormais leur nom dans l'histoire de l'humanité et de la civilisation européenne. Acceptent-ils le principe des droits imprescriptibles de chaque personne humaine et de chaque peuple à vivre en paix, ou conduisent-ils les négociations selon le principe que seules la force et la puissance des armes peuvent établir le droit et la justice ?

L'Église ne dispose que de la force morale pour éclairer – par les principes de la justice, de la vérité et de la charité – les esprits et les consciences des hommes, afin qu'ils acceptent de respecter les droits et la dignité de l'homme comme mesure de ses finalités et de ses décisions.

Au nom de Dieu, vivant et éternel, qui sera le Juge de toutes les consciences et de l'histoire tout entière, nous adressons cet appel à tous ceux qui croient en Dieu tout-puissant. Nous adressons cet appel à tous les hommes de bonne volonté, afin qu'ils s'élèvent aussi avec décision, par leur option morale, contre la poursuite de cette guerre qui cause d'indicibles souffrances à des centaines de milliers de familles. Unissons-nous à la prière à laquelle nous appelle le Pape Jean-Paul II pour le 23 janvier prochain, afin que toute l'Église du monde entier prie avec tous les hommes de bonne volonté pour une paix juste dans ces régions et dans le monde entier. Nous adhérons en outre à l'invitation à jeûner le 21 janvier prochain dans la même intention.

À cette occasion, nous voulons aussi envoyer à nos frères orthodoxes nos vœux de Noël, accompagnés de la prière que Jésus-Christ, Dieu et homme, né de la très sainte Theotokos, accorde la paix en ces jours, la paix dans la justice, dans la liberté et dans la charité, à tous les hommes et tous les peuples.

(*) Texte original croate. Traduction française dans *ORLF*, 11 janvier. Titre de *la DC*.

Prions tous ensemble pour que 1994 soit vraiment l'année de la réconciliation et de la paix, afin que finalement puissent guérir, dans une atmosphère de sécurité et de liberté, les blessures physiques et morales provoquées par cette guerre.

Invoquons pour tous les hommes la bénédiction de la divine Protection et de la divine Charité !

Sarajevo, le 6 janvier 1994.

Cardinal Franjo KUCHARIC,
archevêque de Zagreb,
président de la Conférence épiscopale de Croatie,

Mgr Vinko PULJIC,
archevêque de Vrhbosna,

Mgr Ciril KOS,
évêque de Djakovo et Srijem,

Mgr Franjo KOMARICA,
évêque de Banja Luka,

Mgr Ratko PERIC,
évêque de Mostar-Duvno,

Mgr Pero SUDAR,
auxiliaire de Vrhbosna

Il faut éteindre l'incendie de la violence

Message des évêques du Congo ()*

Une fois de plus, nous, évêques du Congo, responsables devant Dieu de son peuple dans notre pays, exprimons vivement notre angoisse et notre tristesse, par rapport à la situation de crise que nous vivons. Nous sommes vraiment tristes et angoissés, car nous avons déjà beaucoup parlé et personne ne nous écoute.

En effet, le 20 avril 1986, nous vous avons invités à vous « engager dans la construction de la paix » (1). Le 20 novembre 1990, nous avons lancé un appel invitant à réfléchir sur « L'engagement politique » (2). Dans cette lettre, nous avons insisté sur la non-violence et la fraternité. Le 16 mai 1992, sensibles aux mutations socio-politiques qui s'opéraient dans notre pays, nous avons lancé une réflexion sur « L'Eglise et la démocratie au Congo » (3). Le 21 avril 1993, nous vous invitons à l'unité dans notre lettre « Le chrétien et l'unité nationale » (4). Le 6 août de cette année, nous vous avons adressé un « Message de paix et de réconciliation » (5) dans lequel nous appelions à un sursaut moral, seul moyen de sauver notre pays et de ne pas hypothéquer davantage son avenir. Tout récemment, le 4 décembre 1993, de Paris, nous avons envoyé un message appelant à la réparation du tissu social déchiré par nos luttes politiques.

Hélas, tous ces messages sont restés sans effet. Cette fois-ci, nous nous adressons à vous à travers la radio et la télévision, avec l'espoir d'être enfin entendus par tous.

Que notre voix et le cri de notre cœur soient entendus par vous hommes, femmes, enfants, jeunes qui souffrez et qui semez en même temps cette souffrance.

Vous, jeunes, qui vous laissez utiliser par les uns et les autres, cessez cette violence dans laquelle vous vous auto-détruisez mutuellement.

Vous, hommes politiques, par votre refus d'écouter la voix de la raison, par votre choix délibéré de recourir à la violence pour résoudre les conflits politiques, vous avez porté ce pays au bord de la guerre civile. Par le cynisme de vos calculs politiques, par l'exploitation des différences ethniques et régionales, vous avez semé la haine

entre des frères qui vivaient ensemble dans la paix et l'entente. Voyez la souffrance de notre peuple. Dépassez vos intransigeances et vos méfiances réciproques. Cessez de tenir en otage toute notre nation. Nous avons opté pour la démocratie. Réglez les problèmes politiques par le dialogue, élément essentiel de toute culture démocratique.

Vous, croyants, et vous, hommes de bonne volonté, vivant au Congo et ailleurs, aidez ce peuple à sortir de son aveuglement.

Et vous, prêtres, religieux et religieuses, Congolais et non Congolais, vous qui partagez notre charge, soyez davantage des artisans de paix, d'unité et de réconciliation.

Alors que notre pays semblait retrouver le chemin de la paix après les tristes événements de novembre 1992, de juin, juillet et novembre 1993, voilà qu'un nouveau drame s'abat sur nous, principalement dans certains quartiers de Brazzaville et dans quelques localités de notre pays. Un drame qui touche à ce que nous avons d'essentiel : la vie. Des hommes, des femmes, des enfants sont morts, victimes innocentes de la méchanceté de leur frères. Des biens sont pillés et le tissu social, déjà fragile, se disloque de plus en plus. Aujourd'hui comme hier, c'est la politique qui nous divise, qui nous tue avant l'ethnie ou la région.

(*) Texte original du secrétariat de la Conférence épiscopale du Congo. Titre de la DC.

(1) *Le chrétien messenger de la paix*, Parole d'évêque n. 1, Comafrique, Brazzaville, 1987.

(2) *Engagement politique, non violence, fraternité*, Parole d'évêque n. 6, Comafrique, Brazzaville, 1990.

(3) *Eglise et démocratie au Congo*, Parole d'évêque n. 7, Comafrique, Brazzaville, 1992.

(4) *Le chrétien et l'unité nationale*, Parole d'évêque n. 8, Comafrique, Brazzaville, 1993.

(5) *Message de paix et de réconciliation*, Parole d'évêque n. 9, Comafrique, Brazzaville, 1993.

Face à cette situation accablante, nous ne sommes pas indifférents. Aussi, comme nous l'avons dit à M. le Président de la République, avant notre visite auprès du Saint-Père le Pape Jean-Paul II, nous, les évêques du Congo, avec toute l'Église, nous nous engageons « plus profondément dans le processus de réconciliation et de pacification dont notre pays a besoin de manière urgente et profonde s'il veut survivre » (6). Il s'agit pour nous, et pour toute l'Église, de nous joindre à tous les efforts déployés pour la paix, particulièrement par le Parlement de notre pays.

De manière urgente, il nous faut commencer par éteindre l'incendie de la violence et empêcher de l'attiser et de le répandre. Aussi, nous en appelons à la responsabilité directe de tous ceux qui l'ont allumé, de tous ceux qui l'entretiennent, de tous ceux qui veulent l'étendre et de tous ceux qui refusent qu'il s'éteigne. Nous en appelons également à la responsabilité de chacun. « À tous les niveaux : dans les régions, les districts, les villages, les quartiers, nous faisons appel à toutes les catégories de la population : les notables, les chefs de villages, les administrateurs, les adultes, hommes et femmes, les jeunes, les responsables de nos communautés chrétiennes, de nos mouvements, nos catéchistes : que les chrétiens prennent l'initiative de créer le climat et de provoquer les occasions pour la réconciliation à vivre » (7), pour refaire le tissu social.

À vous tous qui vous réclamez du Christ, vous savez que tuer est un péché grave, très grave. Rien, absolument rien, surtout pas la lutte pour le pouvoir politique, ne justifie ni n'excuse l'assassinat, le meurtre, le viol et le vol. S'y adonner ou les soutenir, même implicitement, c'est aller contre la parole de paix du Christ. La suspicion et l'intolérance détruisent. Combattons-les, nous, chrétiens, témoins de la vérité et de l'amour.

Notre pensée va vers vous, enfants, femmes et hommes qui avez tout perdu et qui errez çà et là. Nous vous supplions de pardonner, de tout pardonner. Que le Christ vous reconforte et vous soutienne dans cette épreuve douloureuse. L'Église continuera à œuvrer pour susciter un élan de solidarité en votre faveur.

Notre pensée va également vers vous qui avez perdu un être cher. Nous partageons votre peine. Nous gardons la ferme espérance que la sagesse et la paix auront le dernier mot. C'est pourquoi nous appelons tout le monde à œuvrer pour la réconciliation nationale.

Pour cela, implorons de toutes nos forces Jésus-Christ, le Prince de la paix, par la prière et le jeûne. Aussi recommandons-nous à l'ensemble du peuple de Dieu d'engager une semaine de jeûne et de prière pour la paix à partir de ce lundi 20 décembre 1993. Dimanche 26 sera le jour de la clôture solennelle. Nous vous invitons à vous joindre à la prière qui sera radiodiffusée aux heures qui vous seront indiquées ultérieurement.

À l'approche des fêtes de Noël et du Nouvel An, que le Seigneur nous garde dans l'espérance de voir notre beau pays retrouver la joie et la grâce de vivre dans la paix et la tolérance. Puissiez vous, filles et fils du Congo, chanter avec le Psalmiste : « Voyez comme il est bon, comme il est doux pour des frères de vivre ensemble » (Ps 133, 1).

Fait à Brazzaville, le 18 décembre 1993.

Pour les évêques du Congo :
Mgr Bernard NSAYI, évêque de Nkayi,
Président de la Conférence épiscopale du Congo

(6) *Message des évêques du Congo : Appel à la réconciliation*, Paris, décembre 1993.

(7) *Idem*.

Tout est possible quand le droit remplace la force

Message de la Conférence épiscopale du Tchad ()*

Nous nous apprêtons à célébrer Noël, la naissance de Jésus notre Sauveur. Célébrer la naissance de Jésus, c'est annoncer son retour et l'établissement d'un règne de justice et de paix qui achèvera l'œuvre de Dieu dans sa création. Or, espérer un règne de justice et de paix, c'est aussi croire que nous devons et pouvons, déjà maintenant, réaliser un monde plus juste. Ce monde, à l'image du règne que nous attendons, est une tâche toujours à reprendre, car sans cesse contredite par l'ennemi de Dieu qui est, depuis les origines, menteur et homicide (Jn 8, 44).

C'est pourquoi, en cette approche de Noël, nous nous adressons encore une fois à vous, chrétiens et chrétiennes, hommes et femmes de bonne volonté, capables d'ouvrir une oreille bienveillante à nos paroles. Nous

parlons, conscients que nos fonctions religieuses, sans être politiques, nous ont établis comme des veilleurs, attentifs à ranimer l'espérance, non seulement du peuple de Dieu qui nous est confié, mais de la nation tout entière à laquelle appartient ce peuple.

I. De graves déceptions partagées

Bien des déceptions contredisent cette espérance et bien des faits nous tiennent encore éloignés d'une situation dans laquelle la justice embrasserait la paix (Ps 84) dans

(*) Texte original du secrétariat de la Conférence épiscopale du Tchad. Titre de *la DC*.

notre pays. À pareille époque, l'an dernier, nous avions voulu témoigner de l'attente de la Conférence Nationale Souveraine vécue par tout le pays et nous avions voulu prévenir les illusions selon lesquelles tout serait facilement résolu. La Conférence a eu lieu et tous les obstacles n'ont pas été surmontés pour que soit vécue de façon positive la période de transition.

Faut-il rappeler les faits les plus graves connus de tous ? Faute d'accords avec les opposants de l'extérieur, plus de vingt mille Tchadiens, pour la plupart des paysans, se sont réfugiés au sud de nos frontières. Le sang a coulé dans notre pays, à nos frontières et à l'intérieur, sur un marché au Ouaddaï et dans la capitale. La dénonciation de l'insécurité devient le passage obligé de tout discours, mais peu de signes ont montré que les assassins sont recherchés et punis, à tel point que cette dénonciation répétée la banalise sous nos yeux et à nos oreilles.

La paix est fille de la justice

On pourrait allonger la liste de tous les événements, de tous les faits relevés par les organisations de défense des droits de l'homme et maintenant bien connus de tous, pour dire combien nous partageons l'amertume et la déception ressenties par tant d'hommes, de femmes et de jeunes de notre pays. Nous voulons proclamer la paix, mais la paix est la fille de la justice. Or, comment parler de justice alors que le Tchad vit au seuil d'une pauvreté à peine tolérable, mesurée par un taux du Produit National Brut par habitant parmi les plus bas d'Afrique ?

La justice est-elle assurée, un État de droit existe-t-il, alors que l'État lui-même n'exerce plus ses fonctions sur des chapitres essentiels de ses prérogatives ? Peut-on croire qu'un État peut longtemps survivre en se dispensant de payer ses fonctionnaires ? Si, malheureusement, nous observons des situations semblables dans d'autres pays en Afrique, nous ne pouvons y voir une justification. A-t-on mesuré la gravité de la situation pour l'économie du pays, la démoralisation redoutable qu'entraînent l'absence de salaire et les compensations que doivent trouver ceux qui doivent vivre ou survivre ? Nécessité faisant loi, les fonctionnaires sont amenés à se faire payer leurs services ou à se livrer à d'autres tâches de survie. De nouveaux circuits de rétribution des fonctionnaires apparaissent. On en arrive à les tolérer et même à les déclarer légitimes, alors qu'ils sont tout à fait étrangers à une fonction publique moderne au service de l'État.

Il faut bien imputer à la défaillance de l'État qui ne joue plus son rôle, les lourdes conséquences des grèves lorsqu'elles sont des protestations légitimes. La grève a de graves conséquences dans tous les domaines. Mais certaines sont particulièrement sensibles : nul besoin, par exemple, d'insister sur les conséquences d'une grève prolongée de l'enseignement sur la jeunesse livrée à elle-même et perdant espoir en son avenir. On ne peut que redouter et déplorer les conséquences très lourdes pour l'avenir du pays, les retards scolaires provoqués par ces grèves, alors que la jeunesse et sa formation représentent pour un pays le seul capital qui ne doit pas faire défaut.

Les menaces sur la paix sociale et la démocratie

Ces situations d'injustice, d'insécurité, risquent d'ouvrir la porte à tous les conflits ethniques, religieux ou sociaux. La paix sociale est menacée.

Dans les moments de doute et d'incertitude, on se replie sur sa famille ou son ethnie pour la protéger ou se protéger. C'est ainsi qu'on a entendu avec inquiétude des accusations de tribalisme fondées sur des comportements bien réels. Quant aux religions, nous avons souvent répété combien il était du devoir de tous de se prémunir contre les intolérances d'où qu'elles viennent et les comportements qualifiés par le mot d'intégrisme. Or, des événements se sont produits, à Moundou et à Sarh, qui nous montrent que ce danger a grandi. La pauvreté que nous dénonçons et l'incertitude de l'avenir sont le terreau sur lesquels les comportements extrêmes peuvent se développer, comme ils se développent ailleurs, rendant impossible la coexistence fraternelle entre les religions indispensable à la paix.

Alors que chacun s'interroge sur l'avenir de la transition démocratique qui prépare une constitution et des élections attendues, nous nous interrogeons sur la validité du discours démocratique dans des situations d'injustice et d'insécurité telles que nous les avons observées. Le processus démocratique, pour se développer, a besoin d'un État de droit avéré. Faute d'État de droit, on peut craindre toutes les aventures que peut provoquer la volonté de changement, face à la complicité active de ceux qui participent aux avantages du pouvoir ou face à la complicité passive de ceux qui renoncent à cet État de droit.

II. Une espérance pourtant vivante

Cette injustice et cette insécurité menacent une espérance pourtant encore bien vivante dans le peuple tchadien. Cette espérance, nous l'avons observée partout. L'an dernier, nous en avons témoigné en demandant que s'ouvre la Conférence Nationale Souveraine qui répondrait à son attente. Elle s'est vérifiée, lorsqu'on a vu le peuple des villes et des villages suivre, jour par jour, heure par heure, les orateurs de la Conférence. Mieux encore, on reste étonné de la maturité manifestée lors des graves et dangereux événements qui se sont produits cette année dans les différentes parties du pays. Déjouant les provocations, bien des groupes ethniques ou religieux ont su se maîtriser et choisir un comportement responsable qui a évité le pire. Quant à la vitalité des Tchadiens, hommes et femmes, jeunes et vieux, leur capacité à faire face aux événements et à trouver des moyens de vivre et de nourrir leurs enfants, de s'organiser ou de s'associer, montre, de toute évidence, qu'une espérance les habite. Car espérer, c'est croire qu'il est encore possible d'agir sur son destin et de bâtir un monde plus paisible où on pourra élever ses enfants et leur donner un avenir meilleur.

La responsabilité des hommes politiques

Nous invitons tous les hommes politiques appelés aux décisions à prendre conscience de cette attente du

peuple et de l'étonnant courage qu'il a jusqu'à maintenant manifesté. Il y aurait une grave responsabilité à tromper longtemps cette attente. La conscience du bien commun doit animer les responsables des partis politiques. Nous n'avons pas à nous substituer à eux dans l'analyse de la situation qui guidera leurs choix, mais nous avons à les mettre en garde d'opérer des choix qui ne visent qu'à combler tout de suite leur attente du pouvoir en sacrifiant les valeurs qu'ils ont affichées. À la mesure de l'espoir qui avait été mis en elle, une réelle et perceptible déception a suivi la Conférence Nationale Souveraine. Or, quand les responsables politiques déçoivent un peuple, les chemins de la démocratie se ferment, car ces chemins passent par la confiance en ceux et celles qui gouvernent ce peuple. C'est pourquoi nous en appelons à eux tous, pour qu'ils gardent conscience de l'énorme responsabilité qui pèse sur eux dans cette période de transition, capitale pour l'avenir de notre pays et de ses enfants.

La société civile doit œuvrer pour une société plus juste et un État de droit

Nous invitons les associations et organisations de la société civile à continuer le travail déjà commencé pour l'instauration d'une société plus juste et de l'État de droit que nous appelons de nos vœux. Leur existence manifeste un très grand progrès sur les chemins de la démocratie et nous avons déjà salué leur courage. Que les membres de ces associations mesurent eux aussi leurs responsabilités et se gardent de tout ce qui affaiblirait la légitimité de leur combat pour la justice et la paix.

Nous suivons aussi avec la plus grande attention la naissance des mouvements associatifs et coopératifs qui sont appelés à avoir, par leurs activités, un poids sur l'économie du pays et à apporter une contribution importante à la production dans leurs domaines propres, pour faire sortir le pays du seuil de pauvreté que nous avons déploré.

La grève est l'arme ultime des syndicats et le droit d'en user est considéré dans toutes les démocraties comme un droit qui ne peut être prescrit. La lutte que mènent les syndicats pour la défense des salariés est digne de respect et est une contribution nécessaire à l'instauration de la justice sociale. Cependant, ils doivent savoir mesurer le moment où cette lutte peut devenir contraire au bien commun. Toute lutte est un conflit de droits. Les droits des salariés peuvent se heurter à d'autres droits qu'il faut aussi respecter. C'est le cas du droit des enfants à l'instruction et du droit à la santé pour tous.

Responsabilités des communautés chrétiennes envers la justice et la paix

Nous nous adressons aux membres de nos communautés et paroisses catholiques. Un de leurs plus importants

devoirs de fidélité à leur foi est de ne pas rester indifférents aux injustices rencontrées. Ils doivent être des faiseurs de paix. Ils le doivent, en refusant personnellement toute participation à des actions injustes ou violentes. La première condition, bien sûr, étant qu'on apprenne à reconnaître ces situations pour les éviter et s'en prémunir.

C'est pourquoi nous invitons les paroisses de nos diocèses à constituer des comités « Justice et Paix », comme il en existe partout dans le monde au sein de l'Église catholique.

Ces comités aideront les paroisses à prendre conscience des situations d'injustice auxquelles d'ailleurs chacun a pu prendre part. Ils chercheront comment y remédier et apporteront leur appui aux organisations déjà existantes qui défendent la justice et les droits de l'homme.

Ces comités restant étroitement unis aux commissions diocésaines que nous avons déjà instituées, nous pouvons penser qu'une contribution importante à la paix dans notre pays pourra être ainsi apportée par les chrétiens.

Conclusion

Nous avons déjà ouvert notre message en proclamant l'espérance qui nous habite, alors que nous célébrons la naissance du Christ.

L'espérance, nous avons cru la trouver bien vivante aussi dans le peuple tchadien.

La foi qui nous soutient peut lui donner un fondement et une force que nul ne pourra lui enlever.

Chrétiens et chrétiennes, croyants et croyantes respectueux de notre foi, hommes et femmes de bonne volonté, nous vous prions de croire que tout est possible lorsque le droit remplace la force et que le respect et l'amour des autres habitent assez de cœurs pour devenir alors une force agissante qui ne peut être brisée.

N'Djaména, le 16 décembre 1993,

Charles VANDAME,
archevêque de N'Djaména,

Jean-Claude BOUCHARD,
évêque de Pala,

Mathias NGARTERI,
évêque de Moundou,

Michel RUSSO,
évêque de Doba,

Edmond DJITANGAR,
évêque de Sarh

Haiti ne peut pas continuer à vivre ce cauchemar engendré par la haine

*Message des évêques d'Haiti au Peuple de Dieu
et à tous les hommes de bonne volonté (*) :*

« *Veilleur, où en est la nuit ? Le jour vient !* » (Is 21, 11-12).

FRÈRES ET SŒURS BIEN-AIMÉS,

1. Ces paroles tirées du Livre d'Isaïe rapportent à la fois la question posée au Prophète par les hommes de Séir, au moment où le peuple d'Israël, confronté à la plus grande détresse humaine, cherche son Sauveur : « *Veilleur, où en est la nuit ?* », et la réponse d'espérance qu'il donne à ces hommes : « *Le jour vient !* ».

2. Le Peuple de Dieu, aujourd'hui, pose la même question aux Pasteurs de l'Église d'Haiti : « *Veilleur, où en est la nuit ?* ». Cette interrogation appelle la même réponse : « *Le jour vient !* ».

3. Nous sommes au creux de la vague de misères qui déferle sur Haiti depuis un peu plus de deux ans. Nous avons le sentiment de plonger de plus en plus dans un abîme d'obscurité. Pourtant, du fond de cet abîme, nous ne cessons de croire et d'espérer que « *le jour vient* ». Le Christ, « *soleil levant, vient nous visiter* ». Il vient, dans le mystère de Noël, nous apporter le salut. Il nous invite à l'accueillir. Il nous appelle à nous convertir. Il nous demande instamment de revenir à lui. « *Si vous le voulez, cherchez. Convertissez-vous, venez* » (Is 21, 12).

Regard sur la situation

4. Notre émotion est grande en face d'un cortège de misères physiques et morales qui assaillent le peuple, rongent le corps social et entraînent la destruction du pays.

Sur le plan de la population

– Des milliers d'enfants meurent dans certaines régions à cause des épidémies, du manque de médicaments et de soins appropriés.

– Des milliers d'autres, spécialement de 0 à 5 ans, privés de nourriture, sont condamnés au sous-développement physique, intellectuel et spirituel. Car un jeune cerveau atteint par les effets de la malnutrition perd radicalement la capacité mentale nécessaire à son développement personnel et à celui de sa communauté.

– Des milliers de jeunes sont lésés dans leur droit à l'éducation et au travail, à cause de la paralysie des transports publics et du manque de moyens financiers.

– De nombreuses familles sont aux abois en raison de l'impossibilité de répondre aux besoins élémentaires de leurs enfants, due au chômage aggravé par des licenciements massifs de travailleurs.

– De plus, l'augmentation sans précédent du coût des

produits de première nécessité et des médicaments de base, met en péril la survie même de la population et particulièrement des plus pauvres.

Sur le plan écologique

5. La dévastation par le déboisement inconsidéré et incontrôlé de ce qui reste de la faible couverture végétale d'Haiti, déclenche un processus irréversible de désertification. Elle trouble déjà le régime des pluies bienfaites et provoque la diminution des ressources du sol et de la production agricole.

6. Nous lançons un cri d'alarme face à cette situation qui constitue un danger non seulement pour Haiti, mais même pour la région. Si Haiti devient un désert, ce sera un désastre national avec des répercussions possibles sur les pays avoisinants.

Sur le plan social, politique et religieux

7. Le climat de mensonge, assorti d'hypocrisie, dans l'information, dans les relations internationales et dans la vie nationale rend presque impossible le dialogue entre les individus et entre les groupes. Il détruit les valeurs de vérité et de justice dans la société. À quoi vise-t-on en créant ce climat, sinon à avilir les personnes, à déstabiliser les institutions et à dénigrer le pays.

8. Nous vivons dans une société où, pour arriver à ses fins, au plan national et international,

– on ne recule devant aucun moyen, qu'il soit mauvais, injuste ou immoral ;

– on profite de la situation de confusion dans laquelle nous nous trouvons pour régler leur compte à des ennemis, pour se venger des adversaires, soutirer de l'argent à d'autres et s'enrichir ;

– on accuse, on dénonce, on garde en otage, on fait disparaître, on tue, à la faveur des antagonismes politiques ;

– on accumule les biens de la terre par les moyens les plus iniques et les plus scandaleux. Ce qui constitue une insulte à la misère imméritée du petit peuple.

9. On a peur, en certains endroits, de se réunir autour de la Parole de Dieu qui pourtant éclaire, fortifie, console et rapproche fraternellement les uns des autres. Dans ces localités, les gens ne peuvent pas tranquillement se rassembler pour la louange divine et les

(*) Texte original français dans *ORLF* du 4 janvier 1994. Titre de la *DC*.

sacrements. Par contre, ceux qui les intimident manifestent clairement leur préférence pour des pratiques magiques, avilissantes ou indignes de l'homme, pour des traditions étranges qui entretiennent la division et portent à l'intolérance.

Lumière sur la situation

10. Cette situation nous interpelle tous. Peuple de Dieu et hommes de bonne volonté, l'heure est venue de nous engager pour sauver notre pays du naufrage. Aussi est-ce avec insistance que nous vous invitons tous, frères et sœurs bien-aimés, gouvernants et gouvernés, à vous unir, à vous donner la main, pour rechercher ensemble les voies de l'unité et du progrès d'Haïti. De plus, après nous être demandés, dans un premier temps, ce qui explique cette situation, nous voudrions vous rappeler certaines normes et valeurs morales aptes à nous guider et à orienter notre démarche. Nous pourrions alors, dans un second temps, suggérer des orientations pour la changer à la lumière de la Parole de Dieu.

11. « Pourquoi Haïti est-elle devenue ce qu'elle est aujourd'hui ? ».

Il n'y a pas de mystique nationale. Nous sommes tiraillés entre des courants de toutes sortes qui se relaient ou se combinent. Certains s'opposent purement et simplement au développement de notre peuple et de notre pays. Il y a une tentative de réduction de notre culture haïtienne à l'une de ses formes d'expression religieuse : le Vodoun. Par le fait même, nous avons une tendance à rejeter notre identité. Nous n'avons pas encore compris que nous avons un destin commun et que c'est ensemble – et ensemble seulement – que nous pouvons réaliser notre présent et notre avenir.

12. « Pourquoi Haïti est-elle devenue ce qu'elle est aujourd'hui ? ».

– Parce que certains secteurs de la société haïtienne se situent en marge de cette communauté de destin pour s'occuper uniquement de leurs seuls intérêts.

– Parce que la majeure partie de la population qui porte le poids de l'économie du pays est marginalisée, voire exclue.

– Parce que, entre ces secteurs, il y a un blocage et, à l'intérieur de chacun d'entre eux, il y a un regroupement sélectif. Ce qui entraîne une polarisation des relations humaines basée sur les intérêts de groupe, de classe sociale, en un mot de partie.

13. C'est pourquoi nous nous trouvons aujourd'hui en face :

– d'une dégradation progressive de la qualité de la vie et de l'idéal humain et chrétien ;

– de l'oubli de l'homme et de sa dignité ;

– du refus du développement et du progrès.

14. En définitive, au-delà de toutes ces causes, la raison profonde de cette dérive n'est-elle pas le rejet des principes fondamentaux de l'éthique et de la morale chrétiennes ? Aussi est-ce avec une très grande insistance que nous rappelons ces normes et ces valeurs :

a) *La fin ne justifie pas les moyens.* Même pour une fin légitime, il n'est pas permis d'utiliser n'importe quel moyen.

Pour mieux comprendre ce principe, laissez-nous l'appliquer à certains comportements qui dénotent une véritable déviation.

Certains dictons, tels que « *Volé l'éta, pa volé* », « *Dégajé pa péché* », ne sont pas des principes moraux mais l'expression de pratiques immorales, courantes dans une société qui tente de justifier des abus et des injustices.

b) *La force ne prime pas le droit.* Dans les pourparlers, les négociations, les médiations, au niveau national et international, on doit poursuivre le bien commun et le progrès du peuple. On ne doit pas utiliser des pratiques qui ne seraient que des prétextes pour tenter de paralyser ou de détruire un pays.

Ici encore, nous voudrions éclairer ce principe par l'exemple concret d'une réaction de frustration devant certaines attitudes déviées. Nous entendons souvent dire en Haïti : « *Ravèt pa janm gen rézon dévan pou* ». Cela veut dire que, devant la force des grands, le droit des petits ne compte pas. C'est exactement ce que nous vivons en Haïti aujourd'hui.

Cette situation est intolérable, tant sur le plan des relations à l'intérieur du pays que sur celui des rapports avec la communauté internationale.

c) *La vie politique est indissociable de la morale.* L'organisation des sociétés humaines en communauté politique, pour être viable, doit avoir comme fondement des principes d'éthique et des valeurs morales. Car, comme disait saint Augustin : « *Sans la justice, que sont les royaumes du monde, sinon de vastes brigandages ?* » (*De Civitate Dei*, IV, 4).

Orientations pour changer cette situation

15. L'enjeu de la situation d'Haïti telle que nous venons de l'analyser est celui de la dignité de l'homme, de ses valeurs, de ses besoins : besoin d'amour, besoin de vérité, besoin de justice et besoin de liberté.

a) Besoin d'amour

Aucun homme ne peut vivre sans amour. Or, l'amour semble vouloir désertir notre terre d'Haïti. L'homme haïtien est pris dans un tourbillon de violence et de haine. La Communauté internationale elle-même, appelée à aider les pays à résoudre leurs problèmes, s'est présentée à nos yeux comme un monde sans cœur. À propos des sanctions prises contre Haïti, nous avons, nous-mêmes, entendu déclarer par certains de ceux qui les ont imposées : « Ce n'est pas contre Haïti que nous avons pris ces mesures, c'est pour protéger nos pays et permettre à nos peuples de vivre dans la paix ». Autrement dit, Haïti peut mourir, pourvu que les autres nations vivent. L'amour aurait-il donc déserté la terre ? Pourtant, il faut que l'amour triomphe. Car « Dieu est Amour » (1 Jn 4, 8). Dieu nous aime. « Si Dieu nous aime..., nous devons aussi nous aimer les uns les autres » (1 Jn 4, 12).

b) Besoin de vérité

« Amour et vérité s'embrassent », dit le Psalmiste (Ps 85, 11). Mais, parce que l'amour semble désertier notre terre, la lumière de la vérité semble également s'obscurcir. L'homme haïtien est pris dans un tourbillon de mensonge et d'hypocrisie. La Communauté mondiale semble évoluer dans un cycle infernal qui entrave les rapports entre les peuples. Sans prétendre occulter et minimiser les causes qui ont conduit à l'imposition des sanctions à notre pays, nous pensons que la solution d'un problème politique ne passe point par la mise en péril de milliers de vies humaines. On sait, à l'expérience, que pareilles sanctions n'atteignent pas ceux qu'elles visent et demeurent le plus souvent inopérantes. La vérité doit finir par triompher. Car l'esprit humain est fait pour la vérité et seule « la vérité vous rendra libres » (Jn 8, 32).

c) Besoin de justice

« Justice et paix s'embrassent », dit encore le Psalmiste (Ps 85, 11). Le mot « justice » a été galvaudé dans ce pays. Il a perdu son sens. Il est une source de division, parce qu'il est devenu pour beaucoup synonyme de vengeance, de règlement de compte, de violence et de haine. Il faut que la vraie justice triomphe pour que la paix puisse régner dans ce pays. La vraie justice est la conformité au droit. Elle rend à chacun ce qui lui est dû et à tous ce dont ils ont besoin.

d) Besoin de liberté

« C'est pour que nous restions libres que le Christ nous a libérés » (Ga 5, 1). La liberté est l'apanage de tout homme. Mais, depuis un certain temps, en Haïti, la liberté est considérée comme un prétexte pour tout se permettre. On a confondu liberté et licence. La soif de liberté a conduit à des entorses au droit de parole, à la liberté d'opinion, par une volonté d'asservir ceux qui ne partagent pas notre vision des choses.

Nous avons dénoncé la rouerie de la Communauté internationale qui berne le peuple haïtien depuis plus de deux ans. Elle nous impose ses volontés tout en nous faisant de belles promesses, mais c'est pour mieux aliéner notre liberté. Il faut revenir au respect de la liberté d'autrui dans ses opinions. Il faut que la vraie liberté finisse par triompher. Car « il ne faut pas faire de la liberté un voile pour cacher la malice » (1 P 2, 7).

Amour, vérité, justice, liberté : telles sont les aspirations qui sont au fond du cœur de l'homme haïtien.

Comment satisfaire ces aspirations ?

16. La foule qui vient à Jean au bord du Jourdain s'est entendu dire : « Convertissez-vous ! » (Lc 3, 3). Changez votre cœur. Changez de conduite. Changez de vie. Et Jean précise les exigences de cette conversion :

– Exigence d'amour du prochain : « Que celui qui a deux tuniques partage avec celui qui n'en a pas et que celui qui a de quoi manger fasse de même » (Lc 3, 11) ;

– Exigence de vérité : « Ne dénoncez pas faussement » (Lc 3, 14) ;

– Exigence de justice : « N'exigez rien au-delà de ce qui est fixé... Contentez-vous de votre solde » (Lc 3, 11-12) ;

– Exigence de liberté : « Ne molestez personne » (Lc, 3, 12).

17. Pour changer la situation d'Haïti aujourd'hui, il nous faut satisfaire à ces exigences.

– Haïti ne peut pas continuer à vivre ce cauchemar engendré par la haine. Il nous faut un « supplément d'âme », c'est-à-dire un surcroît de force morale pour sortir de l'impasse en renversant une fois pour toutes les barrières qui séparent historiquement les fils d'une même patrie.

L'apathie ou l'indifférence chez les nantis, l'agressivité ou l'aigreur chez les démunis peuvent être source d'affrontements qui engendrent la destruction et entravent l'indispensable changement souhaité depuis dix ans déjà par le Saint-Père. Il nous faut nous dépasser nous-mêmes et nous unir pour nous engager ensemble sur le chemin du progrès et de la paix.

– Haïti ne peut pas continuer à vivre dans la fausseté, souvent inspirée par la méchanceté. Profitant de l'ignorance, de la naïveté et de la misère des gens, on a violenté leur conscience et on les a entraînés dans des aventures dont ils ne mesurent pas les conséquences pour eux-mêmes, leurs proches et la communauté tout entière.

Il importe au plus haut point d'arriver à une totale objectivité de l'information. Le peuple haïtien est à l'affût de nouvelles et, trop souvent, il considère toute information transmise par la presse écrite, la radio, la télévision, comme parole d'Évangile. La formation, en Haïti, se fait pour une grande part à travers les moyens de communication sociale.

Aussi en appelons-nous à la conscience des Agents d'information pour que, sans partialité, ils dispensent des nouvelles conformes en tous points à la vérité, qu'ils ne trompent pas le peuple par des commentaires passionnés ou partisans, et qu'ils évitent des informations à scandale qui ne respectent pas la personnalité des gens, ni leur vie privée.

– Haïti ne peut continuer à vivre dans ce climat d'injustice créé par une distorsion de la notion de justice. Exploitant la carence des instances judiciaires, on a fait croire au peuple qu'il fallait se faire justice à soi-même et on l'a poussé à poser des actes contraires à la vraie justice. Il faut de toute urgence mettre en œuvre un système judiciaire adéquat et efficace pour rendre justice à qui justice est due. Et qu'enfin Haïti vive sous le régime du droit et de la loi.

– Haïti ne peut continuer à vivre sans liberté. Il ne peut pas non plus continuer à confondre liberté et licence. La liberté d'expression a été l'une des principales conquêtes du mouvement issu du 7 février 1986. Abusant de cette libération de la parole, on a poussé les gens à des excès nuisibles à l'établissement d'un État de droit : intolérance vis-à-vis des opinions différentes des siennes, rejet du dialogue, violence dans la manière de revendiquer ses droits, etc. Tout cela, au grand détriment du respect de la personne humaine. Que chacun évite donc de recourir aux intimidations et aux menaces qui entravent le plein exercice de la liberté d'autrui ! Que chacun accepte donc de respecter la loi et ses contraintes !

18. « Veilleur, où en est la nuit ? Le jour vient ! Si vous le voulez, cherchez. Convertissez-vous, venez ! » (Is 21, 12).

C'est un sentiment de détresse qui nous envahit lorsque, face à cette situation, nous découvrons les obstacles qui se dressent sur notre chemin.

C'est un sentiment d'impuissance qui nous saisit lorsque nous songeons aux exigences à satisfaire pour redresser cette situation. Mais, au fort de la tempête, pris d'angoisse, nous crions vers le Seigneur : « Au secours, Seigneur, nous périssons ! ». Et c'est une immense espérance qui nous anime lorsqu'il nous dit : « Pourquoi avez-vous peur ? » (Mt 8, 25-26).

En cette veille de Noël, il nous appelle tous et chacun d'entre nous. Chacun d'entre nous, pour l'entendre dire : « Venez à moi, vous tous qui peinez et ployez sous le fardeau, et moi je vous soulagerai... Mettez-vous à mon école, car je suis doux et humble de cœur » (Mt 11, 28).

Il nous appelle tous ensemble pour entendre son message d'amour : « Voici mon commandement : aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimés » (Jn 15, 12). Nous vous adressons le même appel et nous vous invitons à manifester cet amour en profondeur, en vous exhortant à la réconciliation : « Nous vous en supplions, au nom du Christ, laissez-vous réconcilier avec Dieu » (2 Co 5, 20) en vous réconciliant avec vos frères.

19. Nous adressons ce même appel à tous nos frères et sœurs pour qu'ils reconnaissent les torts commis, apportent les réparations nécessaires et prennent leurs responsabilités dans la reconstruction de notre pays.

Nous demandons aux prêtres et aux personnes consacrées de refléter dans leur vie et dans leur enseignement l'image du Christ doux et humble de cœur. Éduquez le peuple à associer constamment amour et vérité, car l'amour sans la vérité gâte le cœur et la vérité sans l'amour le durcit.

Prêtres, religieux et religieuses, éduquez le peuple à se regarder en vérité, à connaître ses droits, à reconnaître ses erreurs et à s'amender, à se réconcilier, à vivre dans l'unité et le respect mutuel. L'Eucharistie à laquelle nous participons tous les jours nous y invite. Elle ne fait pas acception de personne, ni de classe, ni d'appartenance familiale ou sociale.

Nous faisons appel à tous les laïcs, spécialement à ceux qui ont une responsabilité dans l'Église pour que, surmontant les difficultés, ils recherchent ensemble les chemins de l'unité.

Nous exhortons tous les dirigeants de la nation, tous les leaders politiques, tous les responsables des secteurs socio-professionnels, à poser des actes concrets qui renversent les barrières et enlèvent les obstacles qui obstruent les chemins de la concorde et de la paix. Nous les convions au dépassement qui a pour nom : désintéressement, abnégation, héroïsme, patriotisme, en un mot : Haïti !

20. Nous encourageons tous les groupes qui travaillent au reboisement de notre pays à poursuivre leurs efforts. Mais nous appelons de tous nos vœux une prise en charge plus effective par toute la communauté haïtienne de ce problème

crucial de la dégradation de l'environnement et des conséquences qui en découlent pour le présent et l'avenir de la nation.

21. Nous sommes préoccupés par la détresse de la population, notamment celle des enfants. Un projet d'aide humanitaire est en cours, à l'initiative du Conseil pontifical « Cor Unum », en liaison avec le secrétariat national de la Pastorale sociale de la Conférence épiscopale d'Haïti. Nous avons grand espoir que ce projet, qui vise spécialement les enfants, se réalise dans les meilleurs délais.

22. Frères et sœurs bien-aimés, nous vous souhaitons, en dépit des temps difficiles que nous vivons, une bonne fête de Noël. Car elle sera bonne si nous accueillons le Christ et si nous nous unissons tous pour bâtir une Haïti réconciliée et fraternelle.

Nous savons que Dieu seul peut nous accorder cette grâce. Et c'est pour cela que, sous la protection de Notre-Dame du Perpétuel-Secours, nous unissons nos voix pour faire monter vers le Seigneur notre prière :

Seigneur Jésus,

Toi qui nous montres ta divine grandeur en te faisant petit enfant tout proche de nous et de nos problèmes, aide-nous à sortir de cette crise qui accroît la misère de ton peuple.

Tu es notre seul Sauveur. Apprends-nous à profiter du salut que tu nous offres en nous arrachant au péché, cause de toutes nos misères, et en versant en nous ta lumière et ta force d'aimer.

Nous ouvrons les portes de nos cœurs à ton amour libérateur et nous nous engageons à pardonner de tout cœur à tous ceux que nous considérons comme nos ennemis.

Viens, Seigneur Jésus, et sauve-nous en changeant nos cœurs et nos mentalités, en faisant de nous des hommes et des femmes de bonne volonté et de foi. Enlève du milieu de nous tout ce qui entretient la peur et la haine, la division et l'injustice.

Seigneur Jésus, avec notre Père et l'Esprit Saint, aide-nous à être fidèles. Nous te le demandons humblement par l'entremise de la Vierge Marie, ta Mère et la nôtre, Notre-Dame du Perpétuel-Secours. Amen.

Donné à Port-au-Prince, le 17 décembre 1993, au siège de la Conférence épiscopale d'Haïti.

Mgr François GAYOT, SMM, *archevêque du Cap-Haïtien, président de la CEH* ; Mgr François-Wolff LIGONDE, *archevêque de Port-au-Prince* ; Mgr Alix VERRIER, *évêque des Cayes, vice-président de la CEH* ; Mgr Guire POULARD, *évêque de Jacmel, secrétaire général de la CEH* ; Mgr Emmanuel CONSTANT, *évêque des Gonaïves* ; Mgr Willy ROMELUS, *évêque de Jérémie* ; Mgr Hubert CONSTANT, OMI, *évêque de Port-Liberté* ; Mgr Joseph LAFONTANT, *administrateur apostolique de l'archidiocèse de Port-au-Prince* ; Mgr Louis KEBREAU, SDB, *évêque auxiliaire de Port-au-Prince* ; Mgr Frantz COLIMON, *évêque de Port-de-Paix* ; Mgr Léonard-Pétion LAROCHE, *évêque de Hinche*.

L'insertion de nos Églises dans le monde de l'islam arabe

Réflexions pastorales du P. Rafiq Khoury

Palestinien, prêtre du Patriarcat latin de Jérusalem, le P. Rafiq Khoury est recteur du séminaire, chargé de la catéchèse pour l'ensemble du diocèse et coordinateur du Synode diocésain. Il est en outre consultant du Conseil pontifical pour le dialogue interreligieux. La dernière livraison du bulletin diocésain du Patriarcat de Jérusalem a publié ses réflexions pastorales sur « l'insertion des Églises chrétiennes dans le monde de l'islam arabe » (*) :

Dans le cadre des travaux de cette Assemblée, il m'a été demandé de présenter quelques réflexions sur notre insertion dans le monde musulman. Je me contenterai de quelques remarques simples et personnelles, que je présente sans grande prétention, dans l'espérance qu'elles puissent servir de point de départ à une réflexion plus approfondie en vue d'une action pastorale concrète. L'islam dont il est question ici est l'islam arabe, qui intéresse plus directement nos Églises. C'est là surtout, en effet, que se situe notre expérience séculaire dans ce domaine. Et aujourd'hui, plus que jamais, la communauté chrétienne de nos pays est invitée à réfléchir, à partir de sa foi, à cette expérience, qui constitue une dimension importante de son identité chrétienne dans le temps, pour y découvrir un aspect fondamental de sa vocation et de sa mission.

1. Caractère singulier et unique de notre relation avec le monde arabe musulman

La première remarque concerne le caractère unique et singulier de notre relation avec le monde musulman dans sa composante arabe. Cette relation est basée sur une communauté de vie qui a à son actif plus de treize siècles d'histoire, puisqu'elle remonte à l'origine même de l'expansion de l'islam. Avec ce monde arabe musulman, nous partageons, tout en conservant notre foi chrétienne, la même langue, la même culture, le même mode de vie, les mêmes difficultés et les mêmes aspirations. Il me semble qu'il faut savoir rendre hommage à nos communautés chrétiennes qui ont su au cours des âges affronter cette montée de l'islam avec réalisme et créativité. Au lieu de rester ramassées sur elles-mêmes, ruminant les nostalgies du passé, elles ont su, en effet, dépasser ce seuil historique avec succès en s'insérant, petit à petit, dans ce monde qui venait de naître, collaborant même à l'éclosion et au développement de sa culture dans tous les domaines. Cette compénétration culturelle a fait que ce monde constitue une partie importante de notre identité culturelle et fait de nous aussi une partie intégrante de son identité culturelle, « que tu le veuilles ou non, qu'il le veuille ou non » (S. B. Michel Sabbah, *homélie sur l'Annonciation*, Nazareth, le 25 mars 1992). Cette insertion a ouvert la voie à une expérience histo-

rique non dépourvue de difficultés, certes, mais en même temps riche de ses réalisations. J'aime à penser que cette expérience a été globalement positive, grâce à la sagesse des uns et des autres, malgré toutes les difficultés qui l'ont accompagnée et le changement de démographie religieuse qui en est résulté, puisque les chrétiens sont passés d'une situation de majorité à une situation de minorité dans nos pays.

De tout ce qui précède, il s'ensuit que notre présence au sein de l'islam – comme croix et comme gloire – est inscrite dans les profondeurs de notre être personnel et ecclésial. Si l'on se rappelle que le christianisme, tout en restant fondamentalement le même, revêt des visages et des expressions diverses dans le monde à partir des diverses situations concrètes où il se trouve, il reste que notre rapport avec l'islam arabe qualifie, entre autres, la physionomie propre, singulière et unique, de notre christianisme, avec ses exigences, ses appels et ses tensions.

2. Signification de cette présence

La deuxième remarque concerne la signification, surtout religieuse et ecclésiale, pour nous, de cette insertion et de cette présence. Pourquoi sommes nous là ?... La réponse à cette question est fondamentale si nous voulons assumer cette présence et la situer dans une vision globale de notre foi et de notre vie ecclésiale. Faut-il y voir une fatalité à subir dans l'amertume, ou une vocation à vivre dans la joie ? Personnellement, j'ai la profonde conviction que cette insertion-présence n'est pas un accident de l'histoire, dont il faut se lamenter sans cesse. Même si, peut-être, elle a été dictée par un réalisme pragmatique qui a permis aux communautés chrétiennes de survivre, il faut y voir l'expression d'une volonté de Dieu sur nous, une volonté que nous devrions accueillir dans la foi pour la transformer en vocation et mission.

Ce vaste monde arabo-musulman est un monde aimé de Dieu, d'un amour unique qui veut son salut. Et c'est aux communautés chrétiennes disséminées en son milieu que Dieu confie cette portion d'humanité pour qu'elles y soient un signe de son amour miséricordieux. Ce monde nous est donné en héritage et nous en sommes responsables, devant Dieu et devant les hommes. C'est à nous qu'incombe la mission de le porter dans notre cœur de croyant pour le présenter à Dieu dans notre prière et notre Eucharistie quotidiennes. Décidément, nous ne sommes pas seulement une Église *au milieu de* l'islam, mais aussi une Église *pour* l'islam. Notre insertion-présence dans le monde arabe musulman, si elle veut être fertile et source de paix intérieure, doit être pensée en termes de vocation et de mission. C'est à partir de là

(*) Texte français dans *Jérusalem*, Bulletin diocésain du Patriarcat latin, n. 7-9, 1993. Note de la DC.

qu'il faut reprendre, repenser, renouveler notre regard sur l'islam et notre rapport avec lui. Dieu nous a voulu dans ce monde et la question qui se pose est la suivante : Seigneur, que veux-tu de nous ? Et la réponse est à chercher dans le terroir de notre foi et de notre vocation chrétiennes. Nous sommes des envoyés en mission. Et cette mission nous la portons dans l'humilité, la pauvreté, la sérénité et la plénitude de la joie évangélique. Mais quelle mission ? Cette question nous introduit à *la troisième remarque*.

3. Quelle mission ?

Il va sans dire que cette mission est la mission même du Christ, qui a aimé le monde pour le sauver, mission que le Christ a confiée à son Église avant son départ à la droite du Père : « Allez donc... » (Mt 28, 19-20). Que signifient cette mission et cet envoi dans le contexte de l'islam arabe ?

Ici, je me réfère à l'encyclique du Pape Jean-Paul II *Redemptoris missio*, comme à un point de départ qui stimule la réflexion. Nous savons que le Pape, au chapitre IV, n° 33, distingue *trois catégories* de situations missionnaires dans le monde. *La première* est celle des peuples, des groupes humains, des contextes socio-culturels, dans lesquels le Christ et son Évangile ne sont pas connus. C'est à ceux-ci que s'adresse la première annonce de l'Évangile ou la mission *ad gentes*, comme l'appelle le Pape, en vue de l'adhésion à la foi. *La deuxième* concerne les pays de vieille tradition chrétienne, mais où des groupes entiers ont perdu le sens de la foi vivante ou vont jusqu'à ne plus se reconnaître comme membres de l'Église, adoptant une vision du monde et menant une existence étrangère au Christ et à son Évangile. À ceux-ci s'adresse ce que le Pape appelle « la nouvelle évangélisation » ou la « réévangélisation ». *La troisième* est celle des communautés chrétiennes à la foi et la vie ferventes, à qui s'adresse l'activité pastorale de l'Église.

Cette distinction est extrêmement stimulante pour la réflexion pastorale. Je crois que ces trois catégories de situations missionnaires se vérifient toutes dans le contexte de nos Églises, mais avec des accents qui nous sont propres et qu'il s'agit de relever pour pouvoir situer d'une manière plus appropriée notre action pastorale. Pour le moment, je laisse de côté la deuxième et la troisième catégorie, parce qu'elles n'intéressent pas directement notre sujet, tout en se rappelant qu'elles sont d'un intérêt capital pour la réflexion pastorale de nos Églises. Je m'arrête plutôt à la première catégorie, qui s'applique au monde musulman, mais avec des particularités que je voudrais souligner.

Il est certain que le monde musulman fait partie de ce vaste monde à qui doit s'adresser la mission *ad gentes*. Mais il me semble qu'on ne peut approcher le monde musulman comme s'il faisait tout simplement partie du monde qualifié traditionnellement de païen, tel que nous le trouvons dans certaines parties du monde (en Afrique, par exemple). L'islam, en effet, est une religion monothéiste, qui se dit révélée. Elle ne peut donc être purement et simplement classée parmi les religions païennes. En plus, le Christ et l'Évangile ne sont pas complètement exclus de la foi musulmane, même si l'approche qu'elle en fait ne correspond pas à la plénitude de notre foi. Cette particularité nous met dans un contexte tout à fait particulier et original, qui ne peut être négligé ni sous-estimé.

Cette particularité devrait avant tout stimuler dans nos Églises une réflexion théologique susceptible de développer un regard de foi sur la situation de l'islam dans l'économie du salut et, par voie de conséquence, sur l'originalité et la spécificité de notre mission à son égard. Cette réflexion théologique est encore tragiquement inexistante, au moins aujourd'hui dans nos Églises du Moyen-Orient, alors qu'elle s'avère d'une importance capitale. Peut-on trouver des éléments d'une telle réflexion dans le patrimoine arabe chrétien tel qu'il s'est développé entre le VIII^e et le XIV^e siècles ? La question est posée aux spécialistes. La raison de cette absence est à chercher dans la condition historique vécue par les communautés chrétiennes de nos pays tout au long de leur histoire dans le monde musulman. En effet, les difficultés que nous avons dû affronter au cours de cette longue histoire nous ont souvent acculés à nous préoccuper tellement de notre survie jusqu'à mettre en veilleuse le souffle missionnaire, qui est au cœur de toute vocation chrétienne. Aujourd'hui, nos Églises découvrent de plus en plus que leur vraie survie est intimement liée à la conscience qu'elles ont de leur vocation et de leur mission, ce qui ouvre la voie à un autre regard sur nous-mêmes et sur les autres.

À la question au sujet de notre mission dans le monde arabe musulman, s'en ajoute une autre qui lui est liée : *Quelle forme de mission ?* C'est l'objet de *la quatrième remarque*.

4. Quelle forme de mission ?

Cette question prolonge celle qui la précède et en est la conséquence. Notre mission vis-à-vis du monde musulman une fois soulignée et reprise, il s'agit d'en spécifier la forme ou les formes. *Redemptoris missio* énumère une série de formes ou d'étapes missionnaires, à savoir le témoignage, la première annonce de l'Évangile, la conversion et le baptême, la fondation d'Églises locales, les communautés de base, l'incarnation de l'Évangile dans les cultures des peuples, le dialogue avec les autres religions, le développement et l'éducation des consciences, les œuvres de la charité. Il est certain que nous ne pouvons négliger aucune de ces formes. Mais chacune doit être soumise au préalable à une réflexion approfondie pour en voir la signification à partir de notre contexte particulier. Cette réflexion est encore à faire et exige de nous un effort patient – dans la foi, l'espérance et la charité – pour en découvrir l'esprit, les exigences et les appels.

Je me contente ici de faire une petite remarque, qui pour moi a une valeur fondamentale.

Nous savons jusqu'à quel point les mots sont piégés et suscitent dans les cœurs des mémoires différentes et contradictoires. Et l'allergie profonde (et bien compréhensible) de la communauté musulmane à toute forme d'activité missionnaire nous est bien connue. Les « mouvements missionnaires », comme ils sont appelés, sont confondus avec le prosélytisme, vu par les musulmans comme une attaque planifiée de la part de l'Occident visant à détruire l'islam, ce qui ne peut que susciter des réactions négatives et agressives. Nous ne pouvons donc expliciter notre mission chrétienne sans prendre cette allergie en considération, sous peine d'adopter des formes de mission irrfléchies, comme le font certaines sectes protestantes qui, finalement, font plus de mal que de bien à notre présence dans le monde musulman.

C'est pour cette raison que, dans ce contexte, la priorité est à donner actuellement à cette forme de l'annonce de la foi qu'est *le témoignage de la vie*, un témoignage vrai, humble, gratuit, authentique, serein, joyeux, sans arrière-pensées, aux valeurs évangéliques. Le monde musulman a plus besoin de témoins que d'apologètes (et de dénigreur, encore moins). Ici aussi, je me réfère à *Redemptoris missio* qui souligne cette forme d'évangélisation au n° 42. Cette page est à lire, relire, méditer, vivre dans le contexte du monde musulman. Le témoignage des Béatitudes évangéliques, tel qu'il a été vécu, par exemple, par un Charles de Foucauld (cf. aussi l'expérience de saint François en Égypte), reste en Orient la forme de présence la plus dense (et d'autant plus dense qu'elle est silencieuse). Le Coran lui-même rend hommage à ce genre de témoignage : « Tu constateras que les hommes les plus proches des croyants par l'amitié sont ceux qui disent : "Oui, nous sommes chrétiens", parce qu'on trouve parmi eux des prêtres et des moines qui ne se gonflent pas d'orgueil » (*La Table*, V, 82-83).

Dans le monde musulman, on peut dire que nous sommes acculés à l'Évangile dans sa pureté et sa simplicité. La conversion de la communauté chrétienne est la première exigence de notre présence dans le monde musulman. Pour le reste, il faut respecter le temps de la moisson, qui reste le secret du Père, le temps de Dieu n'étant pas nécessairement le temps des hommes. Il est certain que nous sommes là dans le domaine d'un mystère qui nous dépasse et qui exige de chacun de nous beaucoup de discrétion, d'humilité et de pauvreté intérieure.

5. Mission et dialogue

Ma *cinquième remarque* concerne notre attitude de dialogue vis-à-vis de l'islam.

Il semble que, à première vue, les deux réalités de mission et de dialogue se contredisent et s'excluent. C'est ainsi du moins qu'elles ont été comprises par certains. En fait, le dialogue ne peut remplacer la proclamation et la proclamation ne peut écarter le dialogue. Ces deux réalités sont intimement liées. L'une appelle l'autre et la suppose ; nier l'une, c'est porter atteinte à l'autre. Tout dépend de l'esprit dans lequel ces deux réalités, tout aussi fondamentales, sont vécues. C'est dans un cœur profondément humain et profondément évangélique qu'elles peuvent être réconciliées, loin de tout mensonge et de toute duplicité. Le témoignage *devant* n'exclut pas le témoignage *avec*.

Ceci dit, le dialogue – avec tous ses défis, ses exigences et ses difficultés – est aujourd'hui le chemin obligé de ce « vivre ensemble » auquel les hommes de notre temps sont conviés, qu'ils soient des individus ou des collectivités, ou des peuples, ou des communautés religieuses. Dans un monde où la communication met les hommes de plus en plus en contact les uns avec les autres, le choix entre le dialogue et la confrontation est un choix entre la vie et la mort.

Dans ce contexte, le dialogue islamo-chrétien, ici et dans le monde, revêt aujourd'hui une importance primordiale pour l'avenir de l'humanité. Un grand effort est à faire dans ce sens pour rapprocher l'Occident chrétien et l'Orient musulman. Et quand on se rappelle les difficultés auxquelles ce dialogue est confronté, on peut imaginer le rôle que peuvent jouer les chrétiens d'Orient dans

ce domaine, à partir de leur communion de foi avec l'Occident chrétien et de leur communion culturelle avec l'Orient musulman. Mais encore faut-il que ces chrétiens d'Orient sachent se situer dans ce contexte et aient pleinement conscience de son enjeu. Les difficultés quotidiennes (et bien normales) qu'ils rencontrent ne doivent pas occulter cette grande tâche à laquelle ils sont invités.

Et ici, il serait pédant de s'étendre sur des considérations chevaleresques ou académiques sur le dialogue. Notre expérience quotidienne, à tous les niveaux, est toujours là pour nous rappeler que le dialogue est une croix avant d'être une gloire. Mais ne sommes-nous pas des Églises qui vivent sous le signe du mystère pascal ?

Les rapports entre chrétiens et musulmans, dans le monde et au Moyen-Orient, ne pourront jamais prendre une tournure positive et décisive à moins qu'un nombre de plus en plus grandissant de chrétiens ne s'engage à fond dans le milieu musulman dans une solidarité à toute épreuve à partir d'une profonde vie de foi, de charité et d'espérance. Cela suppose des chrétiens libérés intérieurement et qui ne se laissent pas décourager par les aspects négatifs qu'ils rencontrent dans leur milieu. C'est de cette race de chrétiens que nous avons besoin et dont le témoignage est irremplaçable. Autrement, nous ne cesserons de tourner en rond selon le mécanisme humain des réactions irréflechies. C'est dans ce sens qu'il faut œuvrer pour aider nos chrétiens du Moyen-Orient à situer leur christianisme dans une perspective de vocation et de mission, seule capable de donner un sens à leur présence et à leur insertion dans le monde de l'islam arabe, comme essaie de le faire la Lettre pastorale des Patriarches catholiques d'Orient « *Présence chrétienne en Orient : témoignage et mission* » (1). Une vision de foi, qui se conforme aux valeurs évangéliques les plus pures, est la seule capable de nous tirer de l'impasse. Le monde musulman nous renvoie aux sources les plus pures de notre christianisme.

6. Réaction des chrétiens face à leur présence dans le monde musulman

C'est dans ce contexte qu'il faut analyser la réaction de nos chrétiens quand ils sont confrontés à leur présence dans le monde musulman. C'est l'objet de la *sixième remarque*.

Et là, il faut dire que les chrétiens, en général, n'arrivent pas encore à assumer la réalité de leur présence dans le monde musulman pour la transformer, à la lumière de leur foi, en un lieu de vocation et de mission. Ils la refusent même, consciemment ou inconsciemment, voyant en elle une calamité, qui les détruit et les empêche d'être eux-mêmes, et une fatalité à laquelle ils se résignent avec amertume. Elle est pour eux plus subie qu'assumée, une blessure dont ils n'arrivent pas à guérir, ce qui fait qu'ils sont toujours en fausse situation dans leur relation avec le monde de l'islam. Cette relation est plutôt vécue au niveau du sociologique et du psychologique, au niveau de l'humain, du trop humain, et non au niveau de la foi. Elle reste instinctive, primitive, agressive, défensive, faite à partir de leurs peurs, de leurs difficultés, de leurs complexes, de leurs appréhensions en tant que groupe social, qui cherche sa survie plutôt que sa vocation et sa mission. Et

(1) DC 1992, n° 1992, p. 595-611.

tant que nous restons à ce niveau, il est impossible de penser notre présence dans le monde de l'islam en termes de présence évangélique. Il est certain que les difficultés du passé et du présent ont conduit la communauté chrétienne à ce genre de réactions. Mais il est temps d'entrer dans ce mécanisme pour le déjouer et le briser par la force de la foi car, si le sociologique et le psychologique entravent et enchaînent, la foi, elle, libère.

Sur le plan pastoral, il faut aider nos chrétiens à dépasser ce stade instinctif et le convertir en une vision de foi. Mais là, il faut dire aussi que la foi, comme elle est vécue par nos chrétiens en général, n'aide pas à ce déblocage. Cette foi, malheureusement, reste un phénomène plus social que personnel, comme l'appartenance à l'Église est plus confessionnelle qu'ecclésiale. On se rend compte, donc, encore une fois, que notre présence dans le monde de l'islam nous renvoie à l'authenticité et à la qualité de notre christianisme et de notre foi. La présence dans le monde de l'islam est donc à situer – parce qu'elle y est intimement liée – dans le contexte général du renouveau des chrétiens et des Églises dans nos pays. C'est là qu'il faudrait parler de la « nouvelle évangélisation », selon l'expression du Pape, à laquelle il faut réfléchir, parce qu'elle détermine la qualité de notre présence avant de commander le type de notre intervention pastorale dans ce domaine. Il n'y a pas de communauté évangélisatrice sans communauté évangélisée (cf. *EN*, 13).

7. L'intégrisme musulman

Ma dernière remarque concerne l'intégrisme musulman, ou le fondamentalisme musulman, ou l'extrémisme musulman, ou l'islam politique (la terminologie est assez variée) auquel la communauté chrétienne de nos pays ne cesse de se référer comme à un danger imminent. Il me semble que ce phénomène, qui nous traumatise au moment actuel, est à approcher avec beaucoup de liberté intérieure et en prenant nos distances à son égard pour être en mesure de le penser avec sérénité et adopter à son égard des attitudes réfléchies. Il y a actuellement un désarroi et une angoisse que je qualifierai de malsaine face à ce phénomène, comme si c'était la fin du monde. La communauté chrétienne de nos pays sait très bien qu'elle a connu des situations bien plus difficiles dans le passé.

Il faut dire que ce phénomène, qui se vérifie dans toutes les religions, recouvre une réalité des plus complexes et des plus variées ; une analyse détaillée nous mènerait loin. Je me contente des remarques suivantes :

– Tout d'abord, ce phénomène est un phénomène de société, qu'il faut mettre dans le contexte social actuel que connaît le monde musulman. Celui-ci est un monde frustré qui se débat au milieu d'immenses problèmes qui semblent sans issue. Tirailé entre tradition et modernité, confronté à des problèmes immenses (politiques, sociaux, économiques, culturels, etc.), soumis au regard pas toujours sympathique des autres, sinon à leur mépris, pour ne pas dire à leurs dénigrements hostiles, il se demande ce qu'il doit faire. Il voit que les idéologies qu'il a mises en œuvre (le nationalisme, le marxisme, le socialisme...) ont été incapables de résoudre ses problèmes, ce qui le pousse à se réfugier dans la religion, d'où le slogan : *la solution, c'est l'islam*, un islam idéologisé et transformé en un système de pouvoir.

– Ce phénomène n'est pas nouveau. Il représente une

constante de l'histoire du monde musulman. Dernièrement, un livre, publié dans les Territoires Occupés, énumère huit partis politico-religieux à l'époque ommeyyade, sans compter leurs nombreuses ramifications (cf. Abd El-Latif El-Barghouti, *Les partis politique à l'époque ommeyyade dans l'Orient arabe*, Akka 1992, en arabe).

– Cet intégrisme musulman est très varié et ses divers courants sont souvent en lutte les uns contre les autres (cf. à ce propos H. Moustafa, *L'islam politique en Égypte*, Le Caire 1992, en arabe). Cette variété aide à dédramatiser le phénomène et à le ramener à ses justes dimensions, sans l'exagérer et sans en diminuer l'importance. Tout n'est pas à mettre dans le même sac au compte du fanatisme, comme beaucoup le font.

– L'intégrisme musulman n'est pas fondamentalement anti-chrétien, même s'il est facilement manipulé contre les chrétiens, en Égypte par exemple. Ici, au sein du peuple palestinien, cet anti-christianisme n'est pas une composante marquée de ces courants islamistes et même un certain discours bienveillant à l'égard des chrétiens n'est pas exclu. Il faut remarquer aussi que ce phénomène inquiète les musulmans eux-mêmes tout autant que les chrétiens. C'est pour cela qu'un débat aussi passionné et virulent est ouvert dans le monde musulman à propos de ces tendances, en Égypte et en Algérie par exemple.

– Ces courants islamistes sont liés, comme nous l'avons dit, aux problèmes que le monde musulman connaît actuellement et il s'alimente des frustrations des couches populaires les plus défavorisées. Leur impact ou leur déclin dépend, en grande partie, de la solution de ces problèmes. Plutôt que de nous désorienter, ces courants nous invitent à comprendre ce monde dans lequel nous vivons et à communier à ses tourments, sans nous laisser prendre par des appréciations hâtives, passionnelles et incontrôlées. Que l'on ne se trompe pas : derrière toutes les gaillardises du monde musulman et les systèmes de sécurité dont il s'entoure (à l'image de chacun de nous), il y a un homme profondément blessé, qui fait appel à notre solidarité et à notre amour (cf. à ce propos la Lettre pastorale des Patriarches catholiques d'Orient, *Présence chrétienne...*, surtout les n. 10, 11, 53, 54).

Conclusion

Cette communication n'a absolument pas le but de présenter « une stratégie missionnaire » pour le monde musulman. Une telle perspective en fausserait complètement le sens. Elle part plutôt de la préoccupation de donner à la communauté chrétienne conscience de ce qu'elle est pour la réconcilier avec elle-même et l'aider à reconnaître dans sa situation concrète l'appel que Dieu lui adresse. C'est à partir de là qu'elle peut s'élever au niveau de cet appel et en assumer les exigences. Dans cette période où nos Églises essaient de se renouveler pour répondre davantage à leur vocation et à leur mission, l'approche du monde musulman est une pièce importante de notre réflexion, un aspect important de notre présence et un appel incessant à la conversion. C'est dans ce cadre que j'aime me rappeler la réplique d'une religieuse en Terre Sainte à un « missionnaire » trop zélé qui lui demandait : « Combien de musulmans avez-vous convertis ? », et qui a répondu : « Aucun. Ce sont eux qui m'ont convertie ». C'est dans cet esprit qu'il faut comprendre ces réflexions pastorales. ■

FRANCE

Les évêques élus au Synode de 1994

La Conférence épiscopale française sera représentée au Synode des évêques de 1994 sur la vie consacrée par Mgr Joseph Duval (archevêque de Rouen et président de la Conférence) ; Mgr Léon Soulier (évêque de Limoges) et Mgr Thierry Jordan (évêque de Pontoise), respectivement ancien et actuel président de la Commission épiscopale de l'état religieux ; Mgr Pierre Raffin, Dominicain (évêque de Metz). Les deux suppléants sont Mgr Jean Bonfils, de la Société des Missions Africaines (évêque de Viviers) et Mgr Léon Taverdet, Frère Missionnaire des Campagnes (évêque de Langres).

Session du Conseil d'Églises chrétiennes en France

Le Conseil d'Églises chrétiennes en France (CECF) a tenu sa session les 29 et 30 novembre à Paris, en présence de ses trois co-présidents, Mgr Joseph Duval, Mgr Jérémie et le pasteur Jacques Stewart. L'œcuménisme et la solidarité avec les chrétiens d'Irlande et de Madagascar figuraient notamment à l'ordre du jour de cette rencontre.

Après avoir débattu des rapports des groupes de travail sur « les Symboles de la foi » et « l'évangélisation », le Conseil a décidé d'envoyer un message aux communautés chrétiennes d'Irlande (voir ci-dessous) et de soutenir par des

mesures de solidarité concrète le Conseil chrétien des Églises de Madagascar qui, « dans la difficile reconstruction du pays, entend poser un signe d'unité par la création d'un Centre œcuménique ».

À propos de la traduction harmonisée et liturgique des Symboles des Apôtres et de Nicée-Constantinople, actuellement à l'étude, le président de la Conférence des évêques de France, Mgr Duval, a déclaré : « Il semble qu'aujourd'hui, nous puissions arriver assez vite à un accord sur une traduction commune proposée par le CECF ». La décision de l'accepter reviendra alors aux Églises. (SNOP, 24 décembre).

La lettre du CECF aux autorités religieuses d'Irlande

Au nom du Conseil d'Églises chrétiennes en France, Mgr Joseph Duval a adressé, le 15 décembre, la lettre suivante au secrétaire général du Conseil des Églises d'Irlande, M. David Stevens, et au cardinal Cahal Brendan Daly, archevêque d'Armagh et président de la Conférence des évêques catholiques d'Irlande :

« Chers amis, frères et sœurs en Christ,

Dans sa séance du 30 novembre dernier, notre Conseil a évoqué la délicate situation en Irlande du Nord, dans ses déchirements politiques et religieux tels que nous les rapportent ici en France la presse écrite et tous les médias.

Du fait même de notre cheminement confiant entre orthodoxes, catholiques et protestants dans notre Conseil, nous sommes ici en France souvent questionnés sur la situation déchirée de votre pays, surtout quand les médias, par les troubles et les attentats de quelques fanatiques, présentent les choses comme une simple guerre de religions.

Nous savons les vieilles racines historiques de ce conflit et les difficultés pour le surmonter. Mais nous savons aussi tous les efforts de réconciliation et les signes de fraternité que vos Églises mènent dans le peuple chrétien de votre pays. Nous aimerions les faire mieux connaître. Hélas !, la violence fait plus recette que les tentatives de paix et de rapprochement. Aussi, nous vous serions reconnaissants de nous signaler telle ou telle

initiative de réconciliation dans votre pays pour que nous nous en fassions le relais efficace et solidaire dans notre pays et nos Églises.

Au mois de janvier prochain, nous serons tous unis, par delà toutes les frontières dressées par les hommes, durant la Semaine de prière universelle pour l'unité des chrétiens. Nous serons en unité de prière avec vous tous, surtout en sachant que cette Semaine a été préparée par une équipe d'Irlande du Nord sur le thème : « La Maison de Dieu : appelés à n'avoir qu'un cœur et qu'une âme » (Ac 4, 32).

Après tous les signes de réconciliation en Afrique du Sud, au Proche-Orient et malgré toutes les déchirures encore actuelles partout dans le monde, nous voulons avec vous croire, non pas à la fatalité de l'histoire et à l'enfermement de ses violences, mais à l'amour de Dieu, à toutes les résurrections et aux recommencements possibles.

« Gloire à Dieu au plus haut des cieux et sur la terre, paix pour ses bien-aimés » (Lc 2, 14).

Dans la lumière de Noël, nous vous assurons de notre prière et vous adressons nos fraternelles salutations ».

(BSS, 22 décembre).

Note de la Nonciature apostolique en France

À la suite d'informations selon lesquelles le Saint-Siège, « cédant à des pressions du gouvernement mexicain » et de grands propriétaires terriens de la région du Chiapas, s'apprêterait à déplacer l'évêque de San Cristobal de la Casas (Mexique), Mgr Ruiz Garcia, connu pour son engagement en faveur des pauvres, la Nonciature apostolique en France a rendu publique la note suivante :

« 1. Les informations diffusées par la presse offrent une interprétation partielle des faits parce qu'incomplètes. Le dialogue entre le Saint-Siège et un évêque ne peut avoir lieu sur la place publique. Il doit être entouré de discrétion dans le respect dû aux parties.

2. Les pouvoirs politiques ne sont pas intervenus au sujet du gouvernement pastoral exercé par l'évêque de San Cristobal de las Casas. Il en est de même en ce qui concerne l'action du Saint-Siège.

3. Le Pape Jean-Paul II, comme ses collaborateurs dans la Curie romaine, ont à plusieurs reprises, parlé et écrit sur la sollicitude pastorale de l'Église pour la cause des plus faibles et ont agi également dans ce sens. On ne peut donc pas dire que Mgr Samuel Ruiz Garcia est contesté pour son engagement en faveur des pauvres. C'est le devoir de tout évêque qui se sait envoyé pour annoncer la bonne nouvelle de l'Évangile aux pauvres.

4. Ce sont des choix pastoraux périlleux faits dans ce diocèse qui ont motivé les inquiétudes du Saint-Siège.

5. Devant ces faits, le Saint-Siège a invité Son Exc. Mgr Ruiz Garcia à réfléchir à la lumière de l'Évangile et du Magistère de l'Église sur ses options pastorales et à veiller à leur cohérence avec les choix pastoraux faits par le Saint-Siège et la Conférence épiscopale locale.

6. Le Saint-Siège n'a pas demandé la démission de Mgr Ruiz Garcia.

7. Il est regrettable que l'opinion publique et des pasteurs de l'Église aient pu se laisser influencer par des informations incomplètes. L'Église ne peut être ramenée à une structure de pouvoir guidée par des critères humains. L'Église est faible par son humanité mais forte par l'Esprit qui l'habite ». (SNOP, 24 décembre).

Jumelage des diocèses de Dijon et d'Izmir

Le 11 décembre, « à Dijon, après avoir prié ensemble sous l'invocation de Notre-Dame d'Éphèse à la paroisse Saint-Bernard de Dijon et à la cathédrale Saint-Bénigne », Mgr Giuseppe Bernardini, archevêque d'Izmir (l'antique Smyrne, en Turquie), et Mgr Michel Coloni, évêque de Dijon, ont signé tous deux l'acte suivant :

« Nous souvenant de nos Pères dans la foi, nous voulons appeler nos Églises à la charité fraternelle et à un souci mutuel.

L'Église de Dieu qui est à Izmir se souvient de son origine apostolique. La grâce de l'annonce du salut en Notre Seigneur Jésus-Christ lui ayant été faite par le ministère de saint Paul et de saint Jean l'Évangéliste, puis de l'évêque et martyr saint Polycarpe, elle l'a fait partager aux frères qui résidaient en Gaule. Le saint évêque et martyr Pothin, le saint évêque et

défenseur de la foi, le martyr Irénée, "accoutumèrent" l'Évangile en nos contrées.

L'Église de Dieu qui est à Dijon se souvient avec reconnaissance de ceux dont les noms d'origine grecque attestent leur voyage jusqu'à nous et leur annonce de l'Évangile sur notre terre, jusqu'à celui, bien familier, de saint Bénigne, notre premier évangéliste, martyr de la foi.

Et pourtant, l'Église ne vit pas seulement du souvenir. Elle sait que les longues fidélités sont perpétuellement ravivées, et que le signe d'une amitié cordiale et d'une prière incessante des uns pour les autres peut et doit être donné.

L'Église de Dieu qui est à Izmir, l'Église de Dieu qui est à Dijon, désirent se connaître mieux, se soutenir mutuellement dans l'accomplissement de leur vocation, rendre particulièrement nécessaire en ces temps où l'affirmation de la foi chrétienne ne va pas de soi au milieu de l'indifférence ou de la présence d'autres croyances religieuses.

Nous, Giuseppe Bernardini, archevêque d'Izmir, et Michel Coloni, évêque de Dijon, engageons nos Églises diocésaines à s'intéresser l'une à l'autre par des échanges, des nouvelles régulières, et surtout par l'assurance d'une fidèle et mutuelle prière.

Qu'à la prière de la Vierge Marie, Mère de Dieu, Notre-Dame d'Éphèse, Notre-Dame de Bon Espoir, la bénédiction de Dieu soit donnée à nos deux Églises ! ».

(Texte original).

MONDE

AFRIQUE DU NORD

Appel des évêques à la solidarité en Méditerranée orientale

La Conférence épiscopale régionale du Nord de l'Afrique a rendu public l'appel suivant, « au seuil de l'année 1994 » :

« Alors que notre région connaît des troubles graves qui touchent l'Algérie et risquent de retentir sur l'ensemble du Maghreb, les évêques

de la Conférence épiscopale de la Région du Nord de l'Afrique (CERNA) expriment leur préoccupation et leur inquiétude.

Si la paix est une conséquence du développement et de la justice, elle ne peut s'établir que dans un environnement favorable. L'équilibre économique des pays de l'Union du Maghreb Arabe (UMA) dépend en grande partie de leurs relations avec l'Union Européenne.

Le retour de la paix et de la stabilité en Algérie est tributaire d'une révision des structures économiques et des efforts nationaux en vue d'un projet de société ouvert et pluraliste. Mais il dépend aussi du soutien économique et politique de l'Europe à laquelle la rattachent les nombreux liens de l'histoire, de l'émigration et de l'économie.

Dans le respect des indépendances et des évolutions propres à chaque pays du Maghreb, il nous paraît important de souligner les efforts déployés dans les pays de l'Union Européenne pour une solidarité active avec notre Région dans l'intérêt de chacune des parties et pour assurer la stabilité autour de la Méditerranée.

Le risque est grand, devant l'extension de la violence, de voir se dresser des murs d'incompréhension et des barrières d'exclusion. Le danger du rejet des étrangers de part et d'autre ne pourrait qu'exaspérer les sentiments de repli xénophobe chez une grande partie des populations.

Conscients de notre responsabilité, fondée sur la parole de Paix reçue de Jésus-Christ et adressée aux hommes de bonne volonté, et malgré notre petit nombre, nous estimons devoir en appeler aux gouvernants et aux opinions publiques d'Europe :

– pour que les négociations entre les pays de l'Union du Maghreb Arabe et de l'Union Européenne tiennent compte toujours davantage de la nécessité d'un développement économique en commun pour la stabilité de la Région ;

– pour que, malgré la nécessaire régulation des mouvements de population, les relations entre nos peuples se multiplient dans le domaine du partenariat économique et des échanges culturels.

Ainsi, ne sera laissé aux extrémistes nationalistes et religieux

aucun prétexte pour créer un climat de violence et de haine ».

(Communiqué du secrétariat de la CERNA).

ALLEMAGNE

Taizé : Rencontre européenne des jeunes à Munich

Du 28 décembre au 1^{er} janvier, environ 80 000 jeunes de l'Est et de l'Ouest ont participé à Munich à la XVI^e rencontre européenne animée par la communauté de Taizé.

Au nom de Jean-Paul II, le cardinal Angelo Sodano, Secrétaire d'État, a adressé un message au Frère Roger, prieur de Taizé, dans lequel il déclare notamment : « Le Pape encourage tous les jeunes présents à ce rassemblement à découvrir ce que Dieu leur donne chaque jour, à travers leurs familles, dans leurs études ou dans leur profession, dans les expériences fraternelles et dans la vie en Église. En relisant leur histoire, ils sont invités à être responsables des talents que Dieu a mis en leur cœur pour donner le meilleur d'eux-mêmes, afin de construire un monde plus juste et plus solidaire, prémices du Royaume à venir. Puissent-ils entendre l'appel que lançait déjà l'auteur de la Lettre à Diognète : "Le poste que Dieu leur a fixé est si beau qu'il ne leur est pas permis de le désertier" ».

De son côté, M. Boutros Boutros-Ghali, Secrétaire général de l'ONU, a écrit dans un message à Frère Roger : « Je me réjouis que des dizaines de milliers de jeunes, venus de toute l'Europe, cherchent ainsi un sens à leur existence d'individu et à la vie de la collectivité humaine dans son ensemble. J'y vois un motif d'espoir, comme une lueur dans un monde qui, trop souvent, de par son âpreté, paraît désenchanté. L'Europe qui, cette année, constitue plus particulièrement le thème de vos réflexions, reste encore une idée neuve. Et j'aime à penser que la communauté spirituelle que vous représentez préfigure ce que pourrait être l'Europe de demain, habitée, animée par un véritable souci de tolérance et de paix ».

(Lettre de Taizé, numéro spécial).

ANGLETERRE

Conversations à Rome sur la réception des anglicans dans l'Église catholique

Une délégation de la Conférence des évêques catholiques d'Angleterre et du Pays de Galles s'est rendue à Rome, les 3 et 4 décembre, pour s'entretenir avec des responsables du Saint-Siège des conditions d'admission dans l'Église catholique des prêtres et des fidèles de l'Église anglicane qui, n'acceptant pas la décision prise par le Synode anglican d'ordonner des femmes à la prêtrise, souhaitent rejoindre l'Église catholique. Elle était composée du cardinal Hume, de Mgr Clark, de Mgr O'Connor et de Mgr Nichols. Les évêques anglais ont rencontré le cardinal Ratzinger et Mgr Bovone à la Congrégation pour la Doctrine de la foi, ainsi que le cardinal Cassidy et Mgr Duprey au Conseil pontifical pour l'unité des chrétiens. La délégation a présenté à ses interlocuteurs ses déclarations du 6 mai (DC 1993, n° 2074, p. 572-575) et du 25 novembre derniers (DC 1994, n° 2086, p. 86-88).

Dans un communiqué en date du 4 décembre, les évêques catholiques anglais soulignent l'excellent climat de « la discussion et de l'échange d'information, qui n'avaient pas pour but de prendre des décisions immédiates... Le Saint-Siège a fait savoir qu'il appréciait la manière dont les choses ont été menées jusqu'ici par les évêques d'Angleterre et du Pays de Galles. D'autres études et discussions vont maintenant se dérouler à la fois à Rome et au sein de la Conférence épiscopale anglaise... La délégation est particulièrement reconnaissante de la compréhension, des encouragements et des directives qu'elle a reçus au cours de cette rencontre ».

(D'après *Briefing*, 23 décembre).

BOSNIE-HERZÉGOVINE

Le cardinal Lustiger passe Noël à Sarajevo

Le cardinal Jean-Marie Lustiger, archevêque de Paris, s'est rendu, les 24 et 25 décembre, à Sarajevo, pour

apporter « à ces populations déchirées... un seul présent : la foi et la prière des chrétiens pour qu'ils gardent l'espérance ».

À la fin de la messe de minuit célébrée avec l'archevêque, Mgr Puljic, en la cathédrale de Sarajevo, le cardinal s'est adressé aux nombreuses personnes présentes, catholiques, mais aussi musulmans et orthodoxes : « Vous nous rappelez une vérité très importante pour les chrétiens et aussi pour tous les hommes. Les peuples des Balkans sont victimes d'un poison : la haine née du mensonge. Pour qu'un jour règne la paix, il ne suffira pas que les canons s'arrêtent. Il faudra encore qu'un homme pardonne à un autre homme, que le blessé soigne le blessé de l'autre camp, que l'orphelin console son adversaire orphelin. Il faudra qu'il y ait des chrétiens dignes de ce nom.

On peut tout enlever à un être humain, tout prendre, sauf son âme. Ce qu'il y a de si précieux et d'inaliénable dans chaque être humain... Dans votre extrême misère, la faim, la soif, le froid, les blessures de l'âme et du corps, la mort, Dieu vous donne de croire à cette grandeur de la vie humaine parce qu'elle vient de Dieu et parce que Dieu vous aime. Si vous perdez cela, alors vous aurez tout perdu ».

(Paris Notre-Dame, 30 décembre).

BURUNDI

L'archevêque de Gitega : « C'est le désastre généralisé ! »

Le 6 décembre, à Bujumbura, Mgr Joachim Ruhuna, archevêque de Gitega, a présidé la messe de funérailles du chef de l'État du Burundi, M. Melchior Ndadaye, et de quelques-uns de ses collaborateurs, assassinés le 26 octobre dernier. Dans son homélie, il a notamment déclaré :

« Des Burundais sans cœur, bahutu et batutsi, se sont affrontés pour des raisons d'ethnie ou d'idéologie ; ils se sont accusés mutuellement et ont déchiré le tissu social. Les gens démolissent les ponts, obstruent les routes, s'entretuent, se dispersent. On pille, on brûle, bref, c'est l'auto-destruction. Certains pensaient venger ainsi le chef de l'État, en oubliant

qu'il était le père de tous. D'autres commencent à venger ceux des leurs qui sont tombés et se livrent eux-mêmes aux mêmes excès que les premiers. C'est le désastre généralisé (...).

Nous sommes solidaires dans le mal commis. Nous n'avons pas tous tué, c'est vrai. Mais les meurtriers sont nos parents, nos frères, nos amis.

Regardons ce crime en face ! Maintenant, la terre du Burundi est parsemée de cadavres et elle a été abreuvée du sang de nos frères et de nos sœurs. Mais oui, promenez vos regards partout, sur les collines ou dans les bananeraies, ce n'est que cendres et décombres. Dans tout le pays, ce n'est que pleurs et lamentations, les veuves et les orphelins ne se comptent plus. Partout, désolation et larmes.

Parmi les survivants, nombreux sont ceux qui sont découragés et qui s'en vont. Ils fuient leurs frères et leurs sœurs du Burundi. Le pays est défiguré, il fait pitié ! Nous qui sommes encore là, nous avons peur et nous avons honte. Nous sommes comme des hommes sans dignité, les amis ne comprennent plus : comment peut-on en arriver à pécher ainsi ? (...).

En vertu de l'autorité que j'ai reçue du Seigneur, je vous crie de toutes mes forces, au nom de Dieu : « Burundais et Burundaises, arrêtez les massacres et ne versez plus jamais le sang ! »

(ORLF, 22 décembre).

ITALIE

11 000 bouddhistes mais dix fois plus de « sympathisants »

Le 26 novembre, ont été présentés à Rome les résultats d'une enquête systématique sur la réalité du bouddhisme en Italie. La recherche a été menée par l'Institut de recherches économiques et sociales, avec la supervision de l'Union bouddhiste italienne.

Doté d'une représentation structurée depuis 1985, qui fut reconnue officiellement par l'État trois ans plus tard, le bouddhisme italien compte 28 centres (dont 20 pour la seule tradition tibétaine), en majorité situés dans le nord du pays (12 pour le

Piémont et la Lombardie, contre un seul en Sicile). Les Italiens qui se réclament officiellement du bouddhisme sont 11 000 (autant que les Asiatiques bouddhistes immigrés en Italie), mais les personnes attirées par les centres bouddhistes de manière durable sont au moins trois fois plus nombreuses, et les « sympathisants » dix fois plus nombreux. Les Italiens s'affirmant bouddhistes sont généralement des personnes jeunes (entre 20 et 40 ans), en majorité des femmes (7 sur 10), provenant surtout des milieux aisés. (D'après *Il Regno*, 15 décembre).

PHILIPPINES

Violence anti-chrétienne dans la cathédrale de Davao

Le dimanche 26 décembre, trois grenades ont été lancées par des terroristes non identifiés dans la cathédrale Saint-Pierre de Davao, dans l'île de Mindanao, au sud des Philippines, faisant six morts et près de 150 blessés, dont 30 dans un état grave. Deux engins ont explosé tout près de l'autel, le troisième sur la porte de l'édifice alors que les fidèles tentaient de s'enfuir. La police enquête sur une double piste : un groupe de musulmans fondamentalistes opposés aux tractations en cours entre le gouvernement et le « Front moro de libération nationale » (musulman), et les guerrilleros communistes de la « Nouvelle armée du peuple ». Par représailles, des grenades ont été lancées quelques heures plus tard contre deux mosquées, heureusement sans faire de victimes.

(OR, 27-28 décembre ; *La Croix*, 29 décembre).

HIÉRARCHIE

Nominations

Le Saint-Père a nommé : Mgr Albert ROUET (auxiliaire de Paris) coadjuteur de Mgr Joseph ROZIER, évêque de *Poitiers*, France (OR, 17 décembre). - Mgr Julio César VIDAL ORTIZ (vicaire général de Monteria) évêque-prélat d'*Alto Sinu*,

Colombie (OR, 17 décembre). - Le P. Malayappan CHINNAPPA, SDB (curé à Madurai) évêque de *Vellore*, Inde (OR, 17 décembre). - Mgr Giovanni De VIVO (vicaire général de Pescia) évêque de *Pescia*, Italie (OR, 19 décembre). - M. l'abbé Christo PROYKOV (curé de la cathédrale de Sofia) coadjuteur de Mgr Metodi Dimitrov STRATIEV, AA, exarque apostolique de *Sofia*, Bulgarie. Ce dernier est nommé archevêque « ad personam » (OR, 19 décembre). - M. l'abbé Antoni DLUGOSZ (professeur au séminaire de Czestochowa) auxiliaire de *Czestochowa*, Pologne (OR, 19 décembre). - M. l'abbé Uriah ASHLEY (curé à Panama) évêque de *Penonomé*, Panama, diocèse érigé ce jour (OR, 19 décembre). - Mgr DONATO NEGRO (recteur du séminaire de Molfetta) évêque de *Molfetta-Ruvo-Giovinazzo*, Italie (OR, 23 décembre). - M. l'abbé Johannes GORANTLA (professeur de théologie) évêque de *Kurnool*, Inde (OR, 24 décembre). - M. l'abbé José Luis DIBILDOX MARTINEZ (curé à Tequizquiapan) évêque de *Tarahumara*, Mexique, diocèse érigé ce jour (OR, 25 décembre). - Mgr Joseph MOBOKE NDJOKU (vicaire général de Basankusu) évêque de *Bokungu-Ikela*, Zaïre (OR, 25 décembre). - Mgr Reinaldo Del PRETTE LISSOT (vicaire général de Valencia) auxiliaire de *Valencia*, Venezuela (OR, 25 décembre). - Le P. Pierre FISETTE, PME (missionnaire aux Philippines) évêque de *Hearst*, Canada (OR, 27-28 décembre). - M. l'abbé Raymond DUMAIS (du clergé de Rimouski) évêque de *Gaspé*, Canada (OR, 27-28 décembre). - Mgr Wilton GREGORY (auxiliaire de Chicago) évêque de *Belleville*, États-Unis (OR, 30 décembre). - Mgr Thomas WHITE (délégué apostolique pour le Pacifique) également nonce apostolique aux îles Marshall (OR, 31 décembre).

Démissions

Le Saint-Père a accepté la démission de :

Mgr Giovanni BIANCHI, évêque de *Pescia*, Italie (OR, 19 décembre). - Mgr Desmond WILLIAMS, auxiliaire de *Dublin*, Irlande (OR, 19 décembre). - Mgr Georges ROL, évêque d'*Angoulême*, France. Son

coadjuteur, Mgr Claude DAGENS, lui succède (OR, 23 décembre).

Décès

Mgr Charles HELMSING, ancien évêque de *Kansas City*, États-Unis, le 20 décembre, 85 ans (OR, 22 décembre). - Mgr Severinah Abdon POTANI, OFM Conv., évêque de *Solwezi*, Zambie, le 26 décembre, 74 ans (OR, 28-29 décembre). - Mgr Horacio BOZZOLI, archevêque de *Tucuman*, Argentine, le 30 décembre, 66 ans (OR, 1^{er} janvier).

SAINT-SIÈGE

La préoccupation du Pape pour l'Algérie

À l'issue de l'audience générale du 22 décembre, Jean-Paul II a une nouvelle fois lancé un appel à la paix et au dialogue en Bosnie-Herzégovine, avant d'évoquer en ces termes les attentats et les meurtres commis en Algérie contre des « étrangers », sommés par le Front islamique du salut de quitter le pays :

« De tristes nouvelles continuent à nous parvenir d'Algérie : meurtres d'innocents, menaces, graves tensions et – en conséquence – troubles profonds dans la communauté catholique.

On ne peut que déplorer ces crimes qui, dans ce cas concret, semblent également être l'expression d'une hostilité envers des croyants : des croyants chrétiens, mais toujours des croyants dans le Dieu unique, Créateur et miséricordieux, des croyants dans le Dieu d'Abraham. Nous voulons tous penser que les auteurs de ces délits ne s'inspirent pas de motivations religieuses. S'il en était ainsi, ils rendraient bien plus difficile le cheminement de la foi chez beaucoup d'hommes.

En même temps, je veux dire aux évêques d'Algérie, aux prêtres, aux religieux et religieuses, et à tous les fidèles combien je suis proche d'eux spirituellement et participe affectueusement à leur douloureuse épreuve.

Que Dieu veuille écouter la prière de tant de chrétiens et de musulmans, et accorder à tout le peuple algérien de retrouver la paix et la concorde ».

(OR, 23 décembre. Traduction de la DC).

Congrégation pour les Causes des saints : décrets

Le 23 décembre, en présence du Pape, ont été promulgués des décrets concernant :

– des miracles, attribués respectivement à : Nicolas Roland, prêtre diocésain, fondateur des Sœurs de l'Enfant-Jésus, né le 8 décembre 1642 à Reims, France, et mort le 27 avril 1678 à Reims ; le P. Hyacinthe-Marie Cormier, Maître général de l'Ordre des Frères Prêcheurs de 1904 à 1916, né le 8 décembre 1832 à Orléans, France, et mort le 17 décembre 1916 à Rome ; Modestino de Jésus-Marie, Alcantarin italien (1802-1854) ; Alberto Hurtado Cruchaga, jésuite chilien (1901-1952) ; Giuseppina Vannini, religieuse italienne (1859-1911) ; Maria de San José, religieuse vénézuélienne (1875-1967) ; Marie Poussepin, fondatrice des Sœurs de la Charité Dominicaines de la Présentation, née le 14 octobre 1653 à Dourdan, France, et morte le 24 janvier 1744 à Sainville ; Marie-Thérèse Scherer, cofondatrice des Sœurs de la Charité d'Ingenbohl, née le 31 octobre 1825 à Meggen (Lucerne), et morte le 16 juin 1888 à Ingenbohl, Suisse ; Marguerite Bays, laïque du Tiers-Ordre séculier de saint François, née le 8 septembre 1815 à La Pierra (Fribourg), et morte le 27 juin 1879 à Sivierez, Suisse ;

– Les vertus héroïques de : Emilia de San José, religieuse vénézuélienne (1858-1893) ; Maria Antonia de San Pedro, religieuse espagnole (1813-1885) ; Emilie Tavernier, veuve Gamelin, fondatrice des Sœurs de la Providence, née le 19 février 1800 à Montréal, Canada, et morte le 23 septembre 1851 à Montréal ; Marie de Jésus (Émilie d'Outremont), fondatrice des Sœurs de Marie Réparatrice, née le 11 octobre 1818 à Wégimont (Belgique), et morte le 22 février 1878 à Florence, Italie ; Eleonora Lopez de Maturana, religieuse espagnole (1844-1931) ; Benedetta Bianchi Porro, laïque italienne (1936-1964). (OR, 24 décembre).

Le cardinal Etchegaray envoyé du Pape au Burundi

Parti de Rome le 22 décembre, le cardinal Roger Etchegaray, président des Conseils « Justice et Paix » et « Cor Unum », a effectué au nom du Pape Jean-Paul II une mission au Burundi, afin, dit le communiqué du Saint-Siège, d'être « l'interprète de la solidarité du Saint-Père à l'égard de tous ceux qui ont souffert des tragiques événements survenus récemment, et de porter une parole de soutien et d'espérance à ceux qui s'emploient au service de la réconciliation et de la paix ». Le cardinal a rencontré la Conférence épiscopale ainsi que des personnalités politiques, civiles et militaires, et il a visité plusieurs camps de réfugiés et hôpitaux.

Mgr Etchegaray a célébré la messe de la vigile de Noël à Bujumbura et la messe de minuit à Gitenga. À Bujumbura, il a appelé tous les Burundais à la réconciliation et au pardon : « Le pardon est une dimension nécessaire de toute existence historique, au sein d'une famille, d'un village, comme d'une nation... Aujourd'hui, le besoin de vous réconcilier doit vous presser comme la sirène d'une ambulance ; car, plus douloureux encore que le réveil d'un cauchemar, vous venez de revivre des scènes atroces que vous imaginiez avoir reléguées définitivement dans le passé, des scènes qui témoignent des existences durcies et transformées en enfer, c'est-à-dire en un mal entretenu comme invincible ».

(OR, 29 décembre).

Personnalités reçues par le Pape

Jean-Paul II a reçu en audience : M. Carlos MENEM, président de la République d'Argentine (OR, 17 décembre). - M. Janez DRNOVSEK, président du Conseil des ministres de la République de Slovénie (OR, 18 décembre). - M. Klaus KINKEL, ministre des Affaires étrangères de la République fédérale d'Allemagne (OR, 18 décembre).

Apocryphes

Nombreux sont les textes que n'a pas retenus le Canon des Écritures. Au-delà des fables et des bizarreries dont ils sont souvent émaillés, ils ont pourtant un immense intérêt, en tant que témoins de certaines croyances ou pratiques chrétiennes primitives : les chrétiens ont toujours recherché à se représenter la figure de Jésus, son enseignement, la vie des Apôtres dont, pour la plupart, on ne sait que peu de choses.

C'est dire tout l'intérêt de la Collection « Apocryphes » publiée aujourd'hui par Brepols. Trois titres viennent de paraître : *l'Ascension d'Isaïe* (traduction, introduction et notes par Enrico Norelli. 63 F.), *Histoire du roi Abgar et de Jésus* (traduction, introduction et notes par Alain Desreumaux. 63 F.), *L'Évangile de Barthélémy* (traduction, introduction et notes par Jean-Daniel Kaestli. 70 F.).

C'est là une aide précieuse pour notre compréhension de la Bible, et spécialement du Nouveau Testament et des autres écrits de l'Église primitive.

R. A.

● Désirer un enfant. Enjeux éthiques des procréations médicalement assistées.

Plus de 500 théologiens, médecins, personnalités et mouvements (dont l'ACGF, l'ACMSS, VEA) signent cette étude sur les procréations médicalement assistées. Des propositions pratiques sont adressées aux médecins, aux pouvoirs publics et aux Églises. Dans une postface, le P. Olivier de Dinechin, délégué de l'épiscopat français pour les questions de bioéthique, analyse les points d'accord mais aussi la distance de ce texte par rapport à l'Instruction romaine *Donum vitae*, notamment dans sa démarche pédagogique et éthique.

(*Désirer un enfant*. Ouvrage collectif. Éd. Centurion, 192 p., 59 F.).

● Thabor. L'encyclopédie des catéchistes

Un ouvrage de référence et de consultation réalisé par le Centre national de l'Enseignement religieux (CNER) en collaboration avec l'Institut supérieur de pastorale catéchétique (ISPC), avec la participation de 116 auteurs. Quatre axes : la catéchèse dans l'histoire et la société ; la nature, les fondements et les composantes de l'action catéchétique ; la place de la catéchèse dans la pastorale, les sacrements, la formation des catéchistes ; les chemins pédagogiques.

Thabor, l'encyclopédie des catéchistes. Préface de Mgr Louis-Marie Billé, Éd. Desclée, 576 p., 175 F.

● **Penser le socio-politique avec Emmanuel Lévinas**, par Vincent Tsongo Luutu. Préface de Xavier Lacroix. Éd. Profac, Université catholique de Lyon, 156 p.

● **Dieu et moi**, par Aldous Huxley. *Essais sur la mystique, la religion et la spiritualité*. Éd. du Seuil, 254 p., 130 F.